



RAPPORT  
DU  
COMITÉ SPÉCIAL  
SUR LE RAPPORT DE LA  
SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE  
DU  
BAS-CANADA,  
ET SUR CELUI DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU  
COMTÉ DE BEAUHARNOIS.

*Imprimé par ordre de l'Assemblée Législative.*



Quebec :  
IMPRIMERIE DE LOUIS PERRAULT,  
RUE DESJARDINS.

—  
1851.



R A P P O R T  
DU  
**COMITÉ SPÉCIAL**

SUR LE RAPPORT DE LA

**Société d'Agriculture**

DU

**BAS-CANADA,**

ET SUR CELUI DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU

**COMTÉ DE BEAUHARNOIS.**

---

*Imprimé par ordre de l'Assemblée Législative.*

---



Quebec :  
IMPRIMERIE DE LOUIS PERRAULT,  
RUE DESJARDINS.  
—  
1851.



## R A P P O R T .

---

LE COMITÉ SPÉCIAL auquel ont été renvoyés le rapport annuel de la société d'agriculture du Bas-Canada, et le rapport spécial de la société d'agriculture du comté de Beauharnois, a l'honneur de faire rapport comme suit :—

Votre comité, conformément à l'ordre de renvoi de votre honorable chambre, a examiné avec le soin que requiert le sujet, le rapport de la société d'agriculture du Bas-Canada et le rapport spécial de la société d'agriculture du comté de Beauharnois.

Votre comité a appris avec plaisir que les publications française et anglaise soutenues par la société du Bas-Canada, sous le nom de " Journal d'Agriculture," se maintiennent avec bonheur et ont une circulation considérable.

La société d'agriculture du Bas-Canada a institué une enquête dans le but de résoudre différents problèmes relatifs à l'agriculture pratique dans le Bas-Canada, et votre comité attire l'attention de votre honorable chambre sur les documents fournis par cette enquête, documents qui sont attachés au présent rapport.

Votre comité n'entre pas dans l'examen des diverses questions que la société du Bas-Canada s'est posées dans l'enquête dont il vient d'être parlé, et qui ont trait spécialement à la pratique de l'agriculture ; votre comité ayant à s'occuper particulièrement de cette partie du rapport qui concerne les moyens législatifs

à prendre pour l'avancement de l'agriculture et la diffusion des connaissances agronomiques.

Le retour spécial de la société d'agriculture du comté de Beauharnois confirme votre comité dans l'opinion consolante que l'agriculture, comme science et comme industrie, fait des progrès constants et rapides.

Votre comité croit devoir remarquer qu'il serait désirable que chaque société de comté fit annuellement un retour spécial dans le genre du rapport de la société de Beauharnois ; mais il ne peut s'empêcher de remarquer qu'il serait aussi désirable d'éliminer de tels documents tout préjugé sectionnaire, et particulièrement tout esprit de sectarianisme.

Votre comité regrette donc la couleur donnée à certaines parties du retour de la société du comté de Beauharnois, et surtout à cette partie du retour où il est parlé des fêtes d'obligation chez les catholiques, allusion d'autant plus maladroite, qu'il n'est guère probable que la législature fasse aux cultivateurs catholiques une obligation du travail à des jours consacrés par leur culte à l'adoration de leur créateur.

Votre comité réfère au rapport fourni, l'an dernier, à votre honorable chambre et aux documents qui y sont annexés, ainsi qu'à l'appendice du présent rapport, et se contentera de donner ci-dessous le canevas de la mesure que votre comité croit devoir recommander à l'adoption de la législature comme le meilleur moyen à prendre, pour le présent, d'encourager l'agriculture dans un pays que, on ne saurait trop le répéter, la nature a formé spécialement pour l'exploitation agricole.

Votre comité recommande donc la création de deux surintendants d'agriculture pour le Bas-Canada, l'un

pour les districts réunis de Québec, Trois-Rivières et Gaspé, et l'autre pour les districts réunis de Montréal et St. François, lesquels surintendants auront pour devoir,—

1.—De visiter leurs districts respectifs une fois l'an.

2.—De faire un rapport annuel de la visite de leur circonscription territoriale, lequel rapport devra, entre autre chose, comprendre la description des différents sols, des amendements qui y conviennent ; la description des accidents de la surface des différents terrains, de leur exposition naturelle, de leur état d'assèchements, de défrichement et de culture : des engrais que la nature met sous la main de l'agriculteur ; des moyens de remédier aux défauts actuels de l'agriculture pratique.

3.—De veiller à la due conduite des sociétés d'exposition dont il sera plus loin parlé ; d'inspecter les comptes de ces différentes sociétés dont ils seront membre *ex officio*, et les aviseurs naturels dans l'étendue de leurs districts.

4.—De voir à ce qu'il soit formé une société d'exposition dans chaque comté, et donner, dans leurs rapports annuels, un état détaillé des affaires de chacune de ces sociétés dans l'étendue de leurs districts respectifs.

5.—De veiller à ce que chaque école connue soit munie d'un traité élémentaire d'agriculture.

6.—Dans ses visites annuelles, de donner des lectures publiques sur l'agriculture au moins une fois dans chaque comté.

7.—D'assister, en autant que faire se pourra, aux expositions agricoles des sociétés de comté.

Les surintendants, comme on peut le voir, formeront la partie administrative du système recommandé ; ils seront en outre le corps enseignant, le seul qu'il soit possible d'espérer sous les circonstances actuelles. L'importance d'une exploration comme celles que seront tenus de faire annuellement les surintendants a tellement été sentie dans le Nouveau-Brunswick, que la législature de cette dernière province a cru devoir faire exécuter un semblable examen de son territoire, par le célèbre professeur Johnson, dont le rapport dans cette occasion a donné un essor nouveau à l'agriculture. On conçoit en outre que la présence des surintendants, leurs conseils seront un puissant auxiliaire pour ceux qui s'occupent à réveiller l'apathie du peuple, et à le faire marcher dans la voie du progrès. Les rapports des surintendants seront le point de comparaison de l'état de l'agriculture dans les différentes localités et des progrès respectifs des différents comtés dans la culture des céréales, des légumes, dans l'élevage du bétail et dans tous les genres d'exploitation qui constituent l'industrie agricole. Ces surintendants, en outre, seront les aviseurs naturels des différentes sociétés, et leur bureau sera le lieu où chacun pourra aller puiser les renseignements nécessaires pour savoir où se procurer, soit un instrument perfectionné, soit un animal d'une belle race, soit une semence d'une qualité supérieure.

Votre comité, sans s'étendre plus au long sur l'importance de ce premier moyen de faire progresser l'agriculture dans le Bas-Canada, passe de suite au second, consistant dans la formation de sociétés d'exposition dans le genre de celles qui existent aujourd'hui, mais avec des changements notables. Prenant en considération le surcroît de dépense qui sera occasionné par la création de deux bureaux de surinten-

dants et la publication d'un traité élémentaire comme ci-dessus prescrit, votre comité propose de réduire à £4000, la somme actuellement accordée aux sociétés d'expositions ; laquelle somme sera annuellement mise à la disposition des deux surintendants qui s'assembleront à Québec pour partager cette somme entre les différents comtés, en raison de la population et de l'étendue de terre possédée dans chaque comté ; la population étant prise pour cinq, le nombre d'arpents de terre comptera pour un. Pour avoir droit à telle part de cet octroi, chaque comté devra former une société agricole composée d'au moins vingt-cinq membres, souscrivant au moins cinq chelins chacun, laquelle société élira chaque année, un bureau de sept directeurs, dont l'un sera président et l'autre secrétaire, et qui aura la gestion des affaires et deniers de la société. Les sociétés seront tenues de tenir une ou deux expositions annuelles de produits et animaux en la manière usitée dans le Bas-Canada, dans lesquelles expositions des prix seront accordés aux produits les meilleurs, en la manière prescrite par le bureau de direction, et dont avis auront été donnés dans chaque paroisse du comté. Les prix ainsi accordés pourront être distribués en argent, en livres sur l'agriculture, en instruments aratoires perfectionnés ou en semences d'une qualité supérieure. Les comtés trop étendus pour pouvoir tirer tous les avantages voulus d'une société unique, pourraient former deux sociétés et partager ainsi la somme afférente à tel comté à la condition de former une société de vingt-cinq membres pour chaque division ainsi établie. La compétition pour les prix accordés dans ces expositions devrait être ouverte à tous les habitants du comté où se tiendra telle exposition.

Dans le cas où une société, ou le bureau de direction d'un comté ou d'une division de comté, jugerait

que le système des expositions devrait faire place à un autre, et que l'octroi et les souscriptions formant le montant à leur disposition seraient mieux employés en les affectant à l'établissement de fermes-modèles ou d'écoles d'agriculture, ou de toute autre manière, ils pourront approprier les deniers de telle façon qu'ils l'entendront, pourvu qu'ils en aient donné avis préalable au surintendant de leur district et l'aient consulté sur le sujet.

Le cas advenant qu'une société de comté formerait, avec ses souscriptions réunies à l'octroi, une somme de £150, et au-delà, il sera loisible à telle société de tenir des expositions dans chaque paroisse, si cela paraît devoir être avantageux.

Chaque société de comté ou de division de comté, devrait être tenue de transmettre, chaque année, à la législature, un retour spécial de ses travaux et de l'état de l'agriculture dans le comté, et au surintendant de district, un compte-rendu des expositions, de la distribution et de l'emploi des deniers.

Votre comité, en recommandant à votre honorable chambre de donner aux sociétés de comté le droit de régler la manière de disposer des argents confiés à leur gestion, et de leur laisser la plus grande latitude possible dans l'adoption des moyens à employer pour promouvoir les intérêts de l'agriculture, a eu en vue de rencontrer la diversité d'opinions entretenues dans le public sur l'efficacité des différents modes d'encouragement à donner aux cultivateurs. Votre comité a lieu de croire qu'en agissant ainsi, on verra cesser les causes de mécontentement exprimé dans différents comtés ou sociétés d'exposition. L'obligation faite à ces associations de consulter les surintendants est un échec nécessaire contre les mauvais résultats qui pourraient surgir d'un pareil système. Votre comité

réfère au rapport du comité de l'année dernière, quant à ce qui a rapport aux suggestions qu'il est bon de faire aux directeurs de ces diverses sociétés.

Le dernier moyen que votre comité suggère à votre honorable chambre, pour la diffusion des connaissances agricoles, est d'offrir un prix de cent louis pour le meilleur traité élémentaire d'agriculture, renfermant, dans un petit volume, toutes les notions pratiques d'un bon système ; lequel prix serait délivré à la personne qui aura fourni au concours l'ouvrage jugé supérieur par trois personnes choisies pour juges par le gouverneur en conseil, lesquels juges s'assembleront à Montréal, dans le mois de juin mil huit cent cinquante-deux, pour examiner les différents ouvrages soumis au concours en la manière qui, aussitôt après la passation de la mesure suggérée, sera prescrite par une proclamation du gouverneur, ouvrant le concours et fixant les règles à suivre dans l'envoi des ouvrages.

Le traité dont il s'agit sera traduit de la langue dans laquelle il aura été écrit, et publié aux frais de la province, et distribué dans les familles et les corporations d'écoles, à 50,000 exemplaires en français, et 12,000 exemplaires en anglais, laquelle distribution se fera par les surintendants, à raison de la population respective de leurs districts, d'après le dernier recensement général pour le temps d'alors.

Votre comité n'entretient pas le moindre doute sur l'efficacité des moyens suggérés dans ce rapport, et croit que l'adoption d'une loi fondée sur ces recommandations serait reçue avec plaisir par la grande majorité des habitants du Bas-Canada. Votre comité n'entre pas dans l'examen des autres moyens d'encourager l'agriculture, notamment dans l'adoption d'écoles modèles d'agriculture ; votre comité trouvant dans

l'esprit public trop de différence d'opinion, et étant en outre restreint dans les bornes que lui prescrit l'octroi législatif actuel. A ce sujet, votre comité croit devoir exprimer à votre honorable chambre, l'opinion que cet octroi est bien faible, comparé à l'importance de l'objet en vue, et espère que la législature du pays verra la nécessité d'augmenter cet octroi pour le Haut comme pour le Bas-Canada.

Le tout respectueusement soumis,

J. C. TACHÉ, Président.  
MM. ARMSTRONG,  
“ BOUTILLIER,  
“ DUCHESNAY,  
“ LACOSTE,  
“ McCONNELL.  
“ SANBORN.

12 août 1851.

---

## APPENDICE DU RAPPORT.

### APPENDICE A.

Aux honorables chevaliers, bourgeois et citoyens, composant les communes du Canada, assemblés en parlement provincial.

Rapport annuel de la “ Société d'agriculture du Bas-Canada,” au parlement provincial.

Les directeurs de la “ Société d'agriculture du Bas-Canada” ont l'honneur de faire, comme suit, leur rapport annuel.

I. Depuis leur dernier rapport au parlement provincial en mil huit cent cinquante, les directeurs de

la " Société d'agriculture du Bas-Canada," de plus en plus convaincus de la nécessité pour cette section de la province, de faire des améliorations importantes dans son système d'agriculture, ont consacré leur attention et leurs soins à s'enquérir des moyens les plus avantageux et plus faciles de parvenir à cette fin ; ils se sont appliqués à se mettre bien au fait de ce que requièrent les besoins de notre population agricole, et pour avoir sur ce point toutes les informations nécessaires, ils ne se sont pas bornés à leurs propres renseignements, mais ont fait en sorte de bien connaître les vues et les désirs des hommes les plus experts en cette matière.

II. Leur action ne devait cependant pas s'arrêter à ces informations, car la société d'agriculture du Bas-Canada n'a pas seulement pour objet de connaître l'état de l'agriculture dans cette partie de la province, mais elle doit surtout suggérer les moyens les plus propres à promouvoir l'avancement de la population agricole, et contribuer elle-même à ce progrès, par des journaux d'agriculture, des lectures publiques, et autres moyens qui, pour leur mise en action n'exigent point des revenus plus forts que ceux qui sont à la disposition de cette société.

III. Aussi, les directeurs de la société d'agriculture du Bas-Canada ont la satisfaction de pouvoir informer le parlement provincial qu'ils ont réussi à maintenir leurs journaux d'agriculture, français et anglais, dont la circulation ne diminue pas, et auxquels ils ont joint des gravures sur bois, dont l'utilité est évidente pour tous ceux qui s'occupent d'agriculture ; à ce propos, les directeurs de cette société doivent représenter au parlement provincial qu'ils considèrent comme d'une utilité non douteuse la publication de ces journaux, ce sont les organes du peuple cultivateur,

auquel, par ce moyen, les découvertes et inventions de chacun de ses membres deviennent connues et peuvent leur servir à tous. C'est aussi par la lecture réfléchie de ces journaux que les cultivateurs intelligents parviennent à discerner et à choisir le mode le plus avantageux à suivre dans l'exploitation de leurs terres. Les directeurs de cette société croient donc que ce serait faire un tort immense à la population agricole du Bas-Canada, de supprimer la publication de ces deux journaux d'agriculture, qui sont d'ailleurs si bien appréciés dans le rapport et les communications qui l'accompagnent fournis l'an dernier par un comité spécial de l'assemblée législative.

IV. Les directeurs de la société d'agriculture du Bas-Canada ont cru qu'ils devaient, non seulement par devoir, mais encore par respect pour la législature du pays, prendre en considération, et discuter attentivement ce rapport du comité spécial de l'assemblée législative, car ils ne doutent pas que ce premier pas si important, fait par la branche populaire du parlement, ne soit bientôt suivi d'un autre dont le résultat sera une législation de plus en plus éclairée et libérale sur cette matière ; et les directeurs, après avoir examiné ce rapport avec soin, croient qu'ils consultent l'intérêt du pays en rappelant à l'attention de la législature, à l'importance du sujet qu'il traite, et qu'ils se manqueraient à eux-mêmes et manqueraient au pays, si par indifférence ou apathie, ils ne fournissaient pas à nos législateurs toutes les informations et suggestions en leur pouvoir sur un sujet aussi vital.

V. Les directeurs de la société d'agriculture du Bas-Canada croient donc d'abord, comme le dit le rapport du comité de l'assemblée législative, qu'en effet le sol et le climat du Bas-Canada sont favorables

à l'exploitation agricole ; ils sont aussi convaincus que le peuple est laborieux et intelligent, et que cependant la terre ne lui fournit pas plus du tiers de ce qu'elle peut produire. Ils ne doutent pas que la cause n'en soit dans notre mauvais système de culture, dont les principales déficiences sont d'abord, le manque d'assolement et de rotations convenables dans les semences ; ensuite le manque ou la mauvaise application des engrais qui, toutefois, sont aujourd'hui beaucoup plus recherchés par les cultivateurs qu'ils ne l'étaient précédemment. Le troisième défaut de notre système de culture est, comme le dit encore le rapport du comité, le peu de soin donné à l'élève et à la tenue du bétail, puis le défaut d'assèchement dans certains endroits, le peu d'attention donnée aux prairies et à la production des légumes pour la nourriture des troupeaux ; et enfin, la rareté des instruments perfectionnés d'agriculture dont néanmoins l'amélioration est, selon les directeurs de cette société, de plus en plus sensible dans un bon nombre de localités.

VI. Quant aux moyens à recommander pour remédier à un système de culture si peu avancé, les directeurs de cette société ne sont pas entièrement du même avis, que le comité spécial de l'assemblée législative, ou plutôt ils ne croient pas que le mode suggéré dut être mis à effet sans quelques modifications qu'ils ont l'honneur de suggérer, dans l'intérêt seul de la population agricole, comme a fait aussi, de son côté, mais avec talent, le comité spécial de l'assemblée législative.

VII. Ils sont donc d'avis que, pour se rendre au désir généralement exprimé dans le Bas-Canada, les sociétés d'agriculture de comtés soient maintenues, et qu'il soit accordé, plus généralement qu'à présent, des prix, comme le suggère si bien le comité spécial,

“ pour la meilleure récolte de légumes, pour bétail,  
“ pour la plus grande quantité d’engrais naturel ou  
“ artificiel, employé sur la terre, relativement à son  
“ étendue, pour la plus grande quantité de compost,  
“ ou d’engrais créé par le travail, pour la prairie  
“ la plus productive par arpent, pour le plus beau  
“ troupeau nourri des produits recoltés sur la terre,  
“ eu égard à son étendue.”

VIII. Les directeurs de la société d’agriculture du Bas-Canada croient qu’en outre des prix pour ces objets importants, il en est un que quelques comtés accordent déjà, et qui est le plus nécessaire de tous, parce que l’influence qu’il aurait serait des plus utiles et des plus avantageuses à l’agriculture du Bas-Canada. Il s’agit en effet d’un ou plusieurs prix pour les terres les mieux cultivées ; sans aucun doute, ce prix devrait être le premier, le principal prix, car souvent il arrive en Canada, comme ailleurs, que tel cultivateur qui obtient un, deux ou même trois prix pour des animaux gras, ou pour un minot de beau grain, a la terre la moins bien cultivée de sa paroisse ; ces prix ne produisent donc pas le résultat auquel s’attendait le législateur, tandis qu’au contraire, des récompenses convenables données pour les terres les mieux cultivées, réveilleraient parmi nos cultivateurs un esprit d’émulation, qu’il est si désirable de leur voir posséder et conserver.

IX. Les directeurs de la société d’agriculture du Bas-Canada, dans l’intérêt général de l’agriculture, croient qu’on devrait permettre le concours, aux exhibitions, à toutes les personnes qui s’adonnent à l’agriculture ; mais ils sont en même temps d’avis que les prix ne devraient être décernés qu’aux personnes dont l’occupation exclusive est l’agriculture, les autres devant obtenir des mentions honorables, certificats,

brevets, diplômes sous la signature du président de la société d'agriculture, ou toute autre distinction que la société jugerait à propos d'accorder. Ils pensent aussi qu'il ne convient pas que le même individu reçoive plus d'un prix, pour une même classe de produits, ou pour la même race d'animaux, ou pour la terre la mieux cultivée. En adoptant cette restriction on ferait disparaître l'abus dont se plaignent plusieurs cultivateurs, celui de décerner tous les prix d'une exposition à un petit nombre d'exposants privilégiés ; mais le meilleur moyen de le faire disparaître serait, à l'avis de ces mêmes directeurs, de supprimer, dans le choix des récompenses, tout ce qui peut donner lieu à des vues mercenaires ; on empêcherait ainsi l'esprit d'envie ou d'opposition, de faire croire que la cupidité est le seul mobile de certains compétiteurs, et que certaines personnes sont privilégiées aux expositions. Les directeurs de la société d'agriculture du Bas-Canada sont de plus convaincus que les prix en argent contribuent pour beaucoup à exciter cette passion de la cupidité, et ils sont d'opinion que, pour la combattre autant que possible, il faudrait supprimer, en tout ou en partie, les prix en argent, et y substituer des récompenses en médailles, livres, instruments d'agriculture, etc ; lesquels seraient bien plus convenables et bien plus propres à servir la cause de l'agriculture, car par ce moyen, les instruments perfectionnés se trouveraient être employés sous la vue même de ceux à qui ils sont destinés ; et les excellentes suggestions, recette et recommandations renfermées dans de précieux traités d'agriculture viendraient à la connaissance de ceux qui doivent en profiter, et qui devront sans doute faire les expériences que leur aura suggérées la lecture de ces traités. Néanmoins, les directeurs de cette société proposeraient de laisser à la discrétion des juges des expositions la liberté de donner de l'argent,

au lieu de médailles, instrument, etc., à des cultivateurs pauvres et à qui une petite somme pourrait être d'une grande utilité.

X. Après une délibération, les directeurs de la Société d'agriculture du Bas-Canada en sont venus à l'unanime détermination de suggérer au parlement provincial la suppression des expositions de districts, les directeurs étant convaincus qu'elles n'atteignent, nullement le but pour lequel on les tenait dans l'origine. Ils ne croient pas se tromper, en disant que ces expositions de districts étant faites très souvent avec irrégularité, et n'ayant pas la publicité requise et désirable, ne servent qu'à un petit nombre de personnes, qui reçoivent tous les prix, et que ces expositions ne sont d'ordinaire qu'une bien mesquine et bien pauvre exhibition des produits du district.

XI. La société d'agriculture du Bas-Canada ayant, parmi les buts et objets de sa création, ceux d'obtenir des correctes données statistiques relatives à l'agriculture du Bas-Canada et aux personnes qui s'y adonnent, les directeurs de cette société suggèrent l'opportunité, pour le parlement provincial, de legislater de telle sorte que les sociétés actuelles de comtés fassent des rapports annuels à la société d'agriculture du Bas-Canada, cette société publiant deux journaux d'agriculture, ces rapports, faits avec soin et dans la vue de servir les intérêts agricoles du pays, seraient insérés dans ces journaux et fourniraient ainsi à cette société les moyens d'être de plus en plus utile au peuple agricole, dont le bien-être et la richesse feront toujours la propriété générale.

La législature elle-même sera alors plus à même de connaître les besoins du pays, par le tableau qui lui sera offert des améliorations et de la prospérité croissantes du peuple cultivateur.

XII. La société d'agriculture du Bas-Canada apprécie hautement l'importance pour le pays d'avoir promptement de bonnes écoles d'agriculture et des fermes-modèles que l'on semble désirer de toutes parts ; elle comprend bien quelle impulsion leur établissement donnerait à l'agriculture du Bas-Canada, mais elle ne croit pas que le juste et légitime désir de nos populations puisse de suite être satisfait : elle est en effet d'opinion qu'avant d'établir des écoles d'agriculture et de fermes-modèles dans cinq de nos collèges et académies, comme le propose le rapport du comité spécial de l'assemblée législative, il serait de la plus haute importance de former d'abord un nombre de professeurs compétents, qui occuperaient plus tard les différentes chaires d'agriculture de ces collèges ou académies, et dirigeraient les fermes-modèles qui y seraient attachées. Pour parvenir à cette fin si désirable, les directeurs de cette société suggèrent la nomination, comme professeur, et moyennant un salaire qui puisse rémunérer un homme de première capacité, d'une personne parfaitement qualifiée à former ces professeurs, que l'on enverrait plus tard occuper les chaires agronomiques et diriger les fermes-modèles. Ils ne doutent pas qu'un cours de deux ans, sous un pareil maître, ne fût amplement suffisant pour doter le pays de professeurs habiles et en état d'apprécier les besoins agricoles de nos populations. Il peut se faire que ce projet contrarie plusieurs amis ardents de l'agriculture qui voudraient voir des résultats plus prompts en fait d'améliorations ; mais les directeurs de cette société sont convaincus que quiconque donnera à ce sujet la même attention qu'ils y ont donnée, et voudra bien peser les motifs qui les font agir en suggérant ce mode, viendra à la même conclusion qu'eux ; car on n'oubliera pas que rien ne nuit tant à un projet qu'un manque de réussite,

dès le début de son exécution, et l'on se demandera ce que nos habitants des campagnes penseraient d'un professeur qui, se présentant pour instruire le fils du cultivateur, serait lui-même hors d'état de diriger convenablement et avec l'économie nécessaire une ferme-modèle, de toutes les autres. Il n'est pas nécessaire de dire ici que ce professeur devrait posséder à un degré assez élevé pour les transmettre méthodiquement, des connaissances en géologie, en chimie agricole, en botanique, en médecine vétérinaire et autres sciences, dont l'étroite alliance avec l'agriculture est reconnue.

XIII. Les directeurs de cette société entrent parfaitement dans les vues du comité spécial de l'assemblée législative, qui recommande la publication, et circulation de traités pratiques sur l'agriculture, et à la portée de nos populations agricoles. C'est une excellente suggestion dont cette société comprend depuis longtemps l'importance et dont elle s'est occupée plusieurs fois depuis trois ans ; et c'était pour lui donner quelque peu d'exécution que les journaux d'agriculture ont été mis sur pied ; aujourd'hui, toutefois, grâce à la libéralité de son excellence lord Elgin, un bien bon et court pamphlet dû à la plume d'un agriculteur pratique, circule par tout le pays et est mis à la portée de tous ceux qui s'adonnent à la noble occupation du cultivateur ; cette publication suffit en partie pour atteindre le but exprimé par le comité spécial ; et l'impression et circulation étendue d'une analyse convenable et appropriée au Bas-Canada, du "*Canadian Agricultural Reader*," que cette société se propose de publier dans le courant de la présente année, rempliront pour beaucoup les vues de ce comité, relativement à la publication de traités élémentaires pratiques sur l'agriculture. Les directeurs de la société d'agricul-

ture du Bas-Canada ne peuvent néanmoins qu'approuver hautement la suggestion du comité de l'assemblée législative, au sujet d'un ou plusieurs prix pour le meilleur traité élémentaire d'agriculture pratique ; ces prix auraient sans doute pour effet la publication de recommandations et renseignements d'un plus haut intérêt, et d'une importance considérable au point de vue des intérêts agricoles ; et tout en fournissant à la population de nos campagnes un livre utile, la publication d'un pareil traité ne ferait que jeter de nouvelles lumières sur l'agriculture en général.

XIV. Les directeurs de la société d'agriculture du Bas-Canada ne peuvent que donner leur adhésion à l'emploi judicieux des sommes votées annuellement pour l'agriculture, que recommande dans son rapport le conseil du comité spécial de l'assemblée législative, mais comme ils ont cru que l'intérêt de l'agriculture exigeait certaines modifications, qu'ils suggèrent par le présent rapport, ils ont nécessairement changé un peu la disposition que proposait le comité spécial ; ainsi les écoles d'agriculture et les fermes-modèles ne devant être établies qu'à l'expiration de deux années, consacrées au cours pour la création de professeurs compétents, les mille cinq cent livres, cours actuel, que le comité proposait de consacrer chaque année à leur soutien se trouvent former une somme disponible de trois mille livres, cours actuel, si à cette dernière somme l'on joint la somme de sept cent livres, cours actuel, par an, destinés aux salaires et frais de voyages des surintendants, qui forcément ne pourront être nommés que lorsqu'il y aura des fermes-modèles, et écoles d'agriculture, on finit par avoir une somme totale de quatre mille quatre cents livres, cours actuel de cette province. Les directeurs de cette société suggéreraient d'accorder sur cette somme un salaire annuel de quatre cents livres à cinq cents

livres, cours actuel, au professeur destiné à former les hauts instituteurs de nos chaires agronomiques ; puis d'employer la somme de mille livres, cours actuel, en achat d'instruments et livres et cartes nécessaires au professeur ; cette dernière somme devant aussi couvrir les frais de loyer, etc., de cette sorte, à la fin de deux années, il resterait un fond disponible de deux mille quatre cent livres, cours actuel, qui serviraient bientôt aux frais de premier établissement d'une ferme-modèle provinciale.

XV. Et comme la société d'agriculture du Bas-Canada a toujours tenu à l'honneur, dès le commencement, à être, non seulement nominalement, mais réellement et de fait une institution provinciale dans toute la force du terme, les directeurs de cette société profitent de cette occasion pour déclarer de nouveau, que ses membres n'ont aucun intérêt personnel ou local à faire valoir ; ils espèrent que le résultat moral et social de leurs travaux s'est fait sentir d'une manière bienfaisante par tout le pays. Il est vrai que, sous un point de vue purement pécuniaire, le lieu dans lequel la société tient ses séances doit avoir et a réellement un avantage pour établir une juste compensation, les directeurs de cette société suggèrent que dans les arrangements à être pris conformément à leurs recommandations il soit accordé à d'autres districts et localités tels avantages qui pourront être trouvés justes et désirables.

XVI. Enfin, l'établissement des terres incultes a occupé l'attention des directeurs de cette société, qui croient que les meilleurs moyens de faire coloniser le pays, c'est de faire continuer l'arpentage des terres, et ouvrir des chemins, qui permettent au laborieux bucheron et défricheur de se rendre là où il croit pouvoir vivre honnêtement du produit de la terre,

qu'il fécondera de ses sueurs ; peut-être conviendrait-il aussi de législater de manière que le grand propriétaire fût contraint à vendre ou faire cultiver ses immenses domaines, et ne pas retarder l'avancement du pays, en conservant sans culture des terres aussi étendues.

XVII. Les directeurs de la société d'agriculture du Bas-Canada croient devoir, en terminant, attirer respectueusement l'attention de votre honorable chambre sur les nombreuses lettres, dont copie accompagne ce rapport, et y annexées. Ce sont des réponses à une suite de questions sur différentes branches de l'agriculture que cette société a cru utile de poser aux personnes les plus en état de fournir des renseignements sur ces sujets importants, elles peuvent servir de complément aux réponses générales que le comité de l'assemblée législative soumettait l'an dernier avec son propre rapport. Dans tous les cas, elles ne pourront manquer d'être une source d'information très précieuse, que le parlement et la société d'agriculture du Bas-Canada feront tourner à l'avantage général.

Le tout respectueusement soumis.

ALFRED PINSONEAULT,  
Président.  
WM. EVANS,  
Secrétaire.

Montréal, 20 mai 1851.

---

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA.

Montréal, 2 avril 1851.

MONSIEUR, — Nous avons l'honneur de vous informer que les directeurs de la société d'agriculture du

**Bas-Canada**, "ont résolu" d'adresser les questions suivantes aux personnes livrées à l'agriculture, et de les prier de répondre à toutes ou à autant de ces questions que vous jugerez à propos de le faire.

Le but des directeurs est d'obtenir autant d'information que possible sur ces sujets, de toutes les parties du pays, afin de mettre la société à même de faire un rapport utile à la législature de la prochaine session.

Il est à désirer que les réponses soient faites vers le 20 avril courant.

1. Quelle est la cause qui empêche d'élever un plus grand nombre de moutons dans le Bas-Canada ?

Le climat est-il favorable à leur propagation et à leur maintien en bonne condition ?

Quelle race ou races, seraient plus convenables et et plus profitables ?

Le nombre de moutons augmente-t-il, ou diminue-t-il ?

2. Quel est le mode le plus avantageux, d'élever des chevaux pour le marché ?

Quelle est la race de chevaux qui se vendrait avec le plus d'avantage, serait-ce la race canadienne pure, ou la race mêlée ?

3. Quelle serait la méthode la plus aisée et la plus profitable d'élever de beaux animaux dans le Bas-Canada ?

Les animaux peuvent-ils être nourris pendant l'hiver avec avantage, avec de la paille seulement ?

Est-il plus avantageux aux cultivateurs de vendre leurs grains que de les employer à élever et à engrais-

**ser des animaux ? S'il était plus profitable d'élever des animaux, quelle race ou races serait-il plus avantageux d'élever, et sur quoi cette préférence est-elle appuyée ?**

Si en général on trouve que l'élève des animaux est avantageuse, quelle mode de culture devra-t-on adopter, et qui sera le plus convenable à cet objet ?

4. Est-il avantageux de garder des vaches à lait ? Qu'est-il plus profitable, de faire du fromage ou du beurre ? Quelle race de vaches croyez-vous la plus profitable sous le rapport des produits de la laiterie ? Quelle race coûte le moins cher à entretenir ? Serait-il profitable de faire du fromage ?

5. Quelle est la race ou les races de cochons les plus profitables pour le Bas-Canada, et quel est le mode le plus avantageux pour les élever et les engraisser ?

6. Quel serait le mode le plus avantageux de garder des volailles ? Quelles races seraient préférables ? Quelle nourriture serait la plus économique et la plus convenable ? Peut-on les garder avantageusement pour le marché ?

7. Quelles seraient les espèces de blé les plus avantageuses à semer dans le Bas-Canada ? L'ancien blé blanc de quatre mois, blé froment, serait-il convenable et serait-il à l'abri des attaques de la mouche ?

Savez-vous si le blé de la mer noire a dégénéré en Canada, et s'il en est ainsi, à quoi l'attribuez-vous, et quels seraient les moyens de le ramener à son état primitif ?

Que pensez-vous du blé d'automne ? Peut-on le cultiver avec avantage dans le Bas-Canada ; et si c'est le cas, quel est le meilleur mode de le cultiver.

Dans quelques-uns des Etats voisins, on couvre le blé d'automne de branches avant le commencement de l'hiver, afin de retenir la neige sur la surface pour empêcher la gelée de faire dommage à la plante? Pensez-vous que dans le Bas-Canada, on pourrait avec avantage adopter les mêmes moyens?

8. Pensez-vous qu'on devrait cultiver d'autres grains en préférence au blé, et pour quelle raison?

9. Recommanderiez-vous la culture de la patate sur un pied étendu?

Quelles espèces préféreriez-vous?

Et quelles sont les espèces particulières les moins sujettes à la maladie, et quel mode de culture trouvez-vous qui réussit le mieux.

10. Pensez-vous que les navets, les betteraves de Suède, les carottes et les panais pourraient être cultivés avec avantage, et quelles de ces plantes seraient les plus productives et les plus profitables?

11. Quelle espèce de millet (blé-d'Inde) serait-il le plus profitable de cultiver, et la culture en serait-elle plus profitable que celle des racines énumérées dans la question précédente?

12. Quelles-sont les mauvaises herbes qui prévalent dans votre partie du pays?

Quels moyens prend-t-on pour les détruire, et quels moyens suggéreriez-vous pour les faire disparaître?

Les labours d'été sont-ils propres à effectuer cet objet, et la pratique en est-elle beaucoup répandue?

13. Avez-vous quelques autres suggestions à faire, relativement aux questions précédentes générale-

ment ou à tout autre sujet ayant rapport aux améliorations agricoles.

Nous avons l'honneur d'être,

Monsieur,

Vos obéissants serviteurs,

ALFRED PINSONEAULT,

A. N. MORIN,

A. FERRIE,

F. A. LAROCQUE,

H. L. LANGEVIN,

WM. EVANS, Secrétaire.

---

LETTRES.

---

(Traduction.)

Doon, 14 avril 1851.

MESSIEURS,

J'ai l'honneur d'accuser la réception de votre lettre, dans laquelle vous me priez de vous donner des renseignements et de vous offrir mes suggestions sur l'état de l'agriculture dans le Bas-Canada.

Je n'ai aucune expérience au sujet de l'agriculture dans le Bas-Canada ; mais je suis très disposé à vous donner mon humble opinion sur les sujets qui se rattachent à l'agriculture fondé sur ma courte expérience du sujet dans le Canada-Ouest.

Je prendrai la liberté de classer mes réponses dans le même ordre que vos demandes :—

1. Je pense que le climat du Canada est favorable à la propagation des moutons, bien que les hivers soient longs et sévères. Les moutons sont sujets à peu de maladies en Canada ; je recommanderais la race de Leicester et Sheviot, attendu qu'elles sont pro-

fitables et donnent beaucoup de laine ; je pense que ces races sont plus profitables que les petits moutons qui ont une plus belle toison, mais qui rapportent moins, en ce que la laine des moutons de la race Sheviot et Leicester les met en état de mieux résister à un hiver canadien, et que les manufactures de laine du Canada et des Etats-Unis sont d'une qualité très grossière et continueront de même d'ici à quelque temps. Le nombre des moutons dans le Canada-Ouest s'accroît rapidement ; et je pense que la manufacture des lainages formera en peu une branche importante de l'industrie du Canada.

2. Je recommanderais de croiser les plus gros chevaux du Bas-Canada avec les grands chevaux du Haut-Canada ou des Etats-Unis, pour les fins générales de l'agriculture ; je recommanderais d'élever des écrouts des grandes juments.

3. Je ne recommanderais pas de nourrir les animaux durant l'hiver avec de la paille seulement ; je ne recommanderais pas en général aux cultivateurs de vendre le foin ou la paille, à moins qu'ils ne puissent se procurer du fumier à la place. Quant aux bœufs il est mieux de croiser la race ordinaire du pays avec celle de Durham. Pour le laitage et les objets ordinaires il serait bon de croiser la race de Devin et Ayeshire avec le bœuf canadien. La vache ordinaire du pays est généralement une bonne laitière, mais elle est petite pour donner beaucoup de viande de boucherie. Ce que l'on gagne en viande avec la race Durham on le perd sous le rapport du lait. Je recommanderais en général aux cultivateurs du Canada de ne pas s'occuper exclusivement de l'élevage des bestiaux ou de la culture du grain, mais de combiner ensemble ces deux grandes branches d'industrie agricole.

4. Je crois, en général, qu'il serait avantageux pour les cultivateurs canadiens de faire du beurre et du fromage ; mais je recommanderais à la plupart de leurs femmes et filles de prendre des leçons dans ces deux branches, attendu que la majeure partie du beurre et du fromage fait en Canada ne vaut pas la peine d'être conservé et ne saurait être exporté.

5. Je pense que la race des cochons de Berkshire est celle qui convient le mieux au Canada, attendu qu'elle est plus couverte de poil, ce qui devrait la mettre en état de mieux résister à l'hiver que la race de Yorkshire. Mais en prenant un grand soin de cette dernière race elle conviendrait assez ; en les croisant toutes deux on obtient une bonne race. Celle de Berkshire est la meilleure lorsqu'on la nourrit du refus des distilleries, car elle est plus vigoureuse. Il faut autant de soin pour élever des cochons que tout autre bétail. Le grand point, c'est de les tenir chaudement et à l'abri de l'hiver. Le cochon se nourrit de tout ; c'est pour cette raison qu'il est toujours profitable d'en avoir sur une ferme.

6. A moins que les cultivateurs n'aient les moyens de garder leurs volailles dans une cour à certains temps de l'année, comme dans le temps des semences, etc., il serait mieux de n'en pas garder du tout. Le moyen le plus profitable de nourrir les volailles est de les laisser chercher leur nourriture dans la cour de la grange ; je pense qu'il est profitable d'en élever dans les environs des villes et cités. Le fumier d'un poulailler est très précieux. La poule polonaise est une bonne race ; elle pond plus d'œufs dans l'année que les poules ordinaires.

7. Je ne puis rien dire au sujet du blé à semer dans le Bas-Canada. Pour récolter du blé d'automne, il faut éviter en général un terrain froid et humide.

Dans le district de Huron, Canada-Ouest, le blé de printemps était en général la principale récolte ; mais depuis deux ou trois ans les cultivateurs se sont mis presque exclusivement à semer du blé d'automne, attendu que leurs récoltes de blé du printemps ont manqué plusieurs années successivement. Le blé d'automne réussit et paie très bien leur travail. La rouille fait plus de tort au blé dans le Canada-Ouest que tout autre chose, elle affecte plus le blé.

La rouille est causée par l'humidité de l'atmosphère ; elle est très injurieuse lorsqu'elle frappe la plante avant que l'épi soit un peu formé.

Je recommanderais aux cultivateurs de couper le blé avant qu'il soit tout-à-fait mûr, car dans cet état le blé donnera une farine plus blanche que s'il est coupé avant sa parfaite maturité, il y a moins de perte en le récoltant, et la paille donne une meilleure nourriture aux bestiaux. Le blé du printemps de Sibérie est le meilleur blé de printemps pour moudre.

8. Si le blé ne peut être avantageusement cultivé dans le Bas-Canada, on doit cultiver en conséquence d'autres espèces de grains qui rapportent bien. Cela rétribuerait bien, par exemple, le fermier du Bas-Canada d'exporter de l'orge aux Etats-Unis et dans le Haut-Canada durant l'année actuelle quand il peut se vendre dans le premier endroit au-dessus d'une piastre le minot, et dans le Haut-Canada à raison de trois à quatre chelins courant le minot, pourvu qu'on produise un surplus au-dessus de ce qu'exigerait la consommation privée.

9. Je pense qu'il serait profitable de cultiver des patates ou presque toutes les racines utiles dans le Bas-Canada, non seulement pour le tubercule même, mais parce qu'une telle culture mettrait la terre en bon ordre pour produire toute récolte de grains.

10. Je pense que les navets, le *mangel wurtzel*, les betteraves, les carottes et les panais pourraient être cultivés avec avantage dans le Bas-Canada. Je pense que le navet de Suède est des plus profitables pour la nourriture des animaux.

11. Je ne suis pas très au fait de la culture du blé d'Inde.

12. Les herbes les plus difficiles à déraciner dans le Canada-Ouest sont l'herbe au pigeon et le chardon du Canada. Quand la terre est remplie de ces plantes nuisibles, une jachère de deux ans n'est pas trop pour les extirper. Une jachère d'été est suffisante pour détruire la plus grande partie de ces mauvaises herbes.

13. Je suggérerais une rotation de récoltes. Il y a tant de systèmes à cet égard, et cela dépend de tant de circonstances, qu'il est généralement difficile de se prononcer sur ce sujet. Je recommanderais aux fermiers canadiens de donner plus d'attention au fumier de la cour et de le mêler dans la terre par le labourage aussitôt que possible après avoir été étendu. Je crois que beaucoup de terres en Canada ont été déteriorées en y semant trop de récoltes de grains. Quand un fermier ne peut pas se procurer une quantité d'engrais suffisante pour entretenir sa terre en bon ordre, je recommanderais de semer du trèfle, du sarrazin, des pois, etc.

Je recommanderais fortement un labour profond, attendu que les racines doivent pénétrer à une assez grande profondeur, afin de rendre les racines à même de supporter la grande chaleur et la sécheresse d'un été du Canada.

Je pense qu'il serait économique d'introduire de doubles attelages de chevaux dans le Bas-Canada,

au lieu d'une seule voiture, sleigh, charrues, etc., à un cheval. Le rateau à cheval est une machine qui épargne beaucoup de travail pour faire le foin. Je pense qu'une plus grande variété de graine de foin pourrait être avantageusement introduite en Canada plutôt que le trèfle et le mil.

Espérant que les renseignements précédens convaincront les directeurs de la société d'agriculture du Bas-Canada que j'ai, sinon la science, du moins la volonté de promouvoir les intérêts d'une société aussi utile que celle que vous dirigez.

J'ai l'honneur d'être, etc.

(Signé,) ROBERT FERRIE.

Aux directeurs de la  
société d'agriculture  
du Bas-Canada.

(Traduction)

HATLEY, 14 avril 1851.

MM. Hon. A. N. Morin,  
Hector L. Langevin,  
Alfred Pinsonnault,  
Adam Ferrie et  
Frs. Ant. Laroque.

J'ai l'honneur d'accuser la réception de votre lettre du 3 avril. En réponse aux questions qu'elle contient, je vous transmets les réponses suivantes :—

1. La raison pour laquelle on n'élève pas un plus grand nombre de moutons dans le Bas-Canada, c'est que nous n'avons pas de marché pour vendre la laine, et le marché que nous avons pour les moutons se trouve dans les Etats-Unis. Et nous n'avons pas de marché pour vendre notre laine, parce que nous recevons nos manufactures de la Grande-Bretagne; par

conséquent, les personnes qui ont des capitaux suffisants pour établir des manufactures de laine n'ont aucun encouragement à le faire, attendu que la place est inondée de lainages britanniques. Le climat, selon moi, est aussi favorable à la propagation ou à l'élève des moutons qu'aucun autre. J'ai une grande expérience sous ce rapport ; je préférerais croiser la moultone de Leicester avec le bélier mérino ; les moutons diminuent par suite du peu d'encouragement qu'il y a de les élever.

2. Quant à l'élève des chevaux, on devrait prendre grand soin de se procurer les meilleures étalons ; les meilleures juments poulinières sont ordinairement envoyées au marché, tandis qu'on garde ordinairement celles d'une race ordinaire pour nourrir les poulins ; la première année on doit en avoir un grand soin, et leur donner une quantité suffisante de bon foin et quelques légumes ; et après cela, on peut les laisser courir parmi les autres animaux et les moutons, et ramasser le gros fourrage laissé par ceux-ci. Les chevaux anglais et "morgan" sont très admirés ; mais je pense que la race des chevaux canadiens pur sang est aussi profitable qu'aucune autre.

3. On devrait laisser les veaux têter les vaches pendant trois mois, et après les avoir sevrés, on devrait leur donner beaucoup d'herbe. En hiver, on devrait attacher le veau à part avec une quantité suffisante de bon foin, ces animaux ne pouvant se nourrir de paille, à moins qu'elle ne soit coupée et mêlée avec quelque farine. Il est plus profitable pour les cultivateurs d'employer leurs produits à élever et engraisser des animaux que de les vendre. La race de Durham, à courtes cornes, est très estimée parmi nous dans ce moment ; celles de Devonshire, Ayers-hire, sont excellentes, et croisées avec celles de

Durham, à courtes cornes, fait une bonne race. Dans les localités voisines des villes, le foin et le grain peuvent donner au cultivateur autant d'argent tous les ans qu'en les employant à élever des animaux ; mais si l'on continue cette méthode pendant longtemps, on épuise alors bien vite les ressources de la ferme et la fertilité du sol. Je pense qu'on peut employer plus avantageusement le grain et le foin à engraisser des animaux que le foin et les légumes ; mais pour les veaux et autre jeune bétail, les plantes légumineuses sont plus avantageuses. Chaque fois qu'on se sert de grain pour nourrir, soit le bétail ou les cochons, on devrait le faire moudre en farine.

4. Je crois qu'il est profitable de garder des vaches à lait et de faire du beurre et du fromage,—du beurre lorsqu'il fait assez frais pour lever la crème, et du fromage lorsque le temps est trop chaud pour cet objet.

5. Peut-être ne saurait-on trouver, dans le comté, une meilleure race de cochons que celle croisée avec la race des cochons du comté de Berks, qu'on nourrit d'herbes. Pour élever et engraisser ces animaux, on leur donne des pois et de l'avoine, c'est-à-dire trois quarts de pois et un quart d'avoine convertis en farine, avec du lait sur et de l'eau de vaisselle de la cuisine, et s'il est possible, de l'herbe en été.

6. Pour la nourriture des volailles, les grains communs seraient les meilleurs et les moins dispendieux. Quant à la question de savoir s'il est profitable ou non de les élever et engraisser pour le marché, je ne puis me prononcer à cet égard, ne connaissant pas les prix du marché.

7. Je ne sache pas que le blé de la mer noire ait dégénéré dans cette partie de la province du Bas-Cana-

da. Le blé de Chine et celui dit *tea wheat*, sont regardés comme le meilleur chez nous. Je pense que le climat est trop dur et trop sévère pour la culture du blé d'automne ; cependant, toutes les espèces de blé et autres grains devraient être criblés, afin de séparer les gros grains des petits ; les premiers devraient être seuls semés pour empêcher le dépérissement.

8. Le blé a été généralement tout aussi profitable dans cette partie du pays que les grains communs. Je pense que tout autre récolte, avoine ou pois, est la plus profitable.

9. Si ce n'était en raison de la rouille ou de la maladie, la récolte des patates est ordinairement très productive ; mais je ne recommanderais pas sa culture sur une grande échelle.

10. Je pense qu'il est très douteux que les navets, *mangelwurtzel*, (betteraves), carottes et panais puissent généralement donner une récolte rémunérative dans le Bas-Canada.

11. Je pense que le blé-d'Inde serait préférable à celle des racines énumérées dans le 10<sup>me</sup> paragraphe de votre lettre, et en raison de la brièveté de la belle saison, et en autant que cette culture est souvent endommagée par les premières gelées. Je préférerais la variété la plus hative, c'est-à-dire, celle dont l'épi est à huit rangs de grains, et je pense que la meilleure méthode de la cultiver est d'étendre l'engrais sur la surface verte de la prairie, dans le printemps, et après l'avoir soigneusement retournée sur l'engrais dans le tas avec du fumier de cochon. Si le fermier n'a pas une quantité suffisante de cet engrais, il pourra l'augmenter en jetant préalablement dans la cour ou dans le têt à porcs, du fumier de cheval ou de l'engrais de marais, ou quelquefois une espèce de

plâtre, lesquels, à l'époque du premier labour, ont un excellent effet.

12. Les principales mauvaises herbes sont le *burweed*, le mouron et le *Barngrass*, et plusieurs autres plantes nuisibles qui peuvent être détruites par des jachères d'été; mais comme cette méthode de préparer les récoltes est généralement tombée en désuétude et remplacée par le plein labour, en raison de l'idée dominante que la jachère d'été, dans son progrès, épuise, non seulement la terre autant que la récolte croissante, mais laisse la terre dans un état moins favorable à la prochaine récolte, en conséquence, la vieille méthode de remuer et d'entasser l'engrais dans la cour pour fermenter, après avoir été étendu, est la meilleure manière qu'on puisse adopter pour la destruction de ces plantes.

J'ai l'honneur d'être,

Messieurs,

Votre très humble et obéissant serviteur,

SIMON BEANE.

---

(Traduction.)

PETITE-CÔTE, 15 avril 1851.

MONSIEUR,

Je vous accuse réception de vos lettres du 3 courant, demandant des réponses à certaines questions sur des matières agricoles, et que j'ai l'honneur de vous donner maintenant :—

1. Le climat du Bas-Canada est très propre à élever des moutons. J'apprécie beaucoup la race de Leicester en ce qu'elle donne une abondante toison; qu'elle est d'une grande précocité, et qu'étant très facile à nourrir, j'ai toujours trouvé cette espèce de bétail très profitable.

2. L'élève des chevaux pour les marchés, aux prix actuels, donne un grand bénéfice, d'autant plus qu'on en peut nourrir un grand nombre pendant l'hiver avec du trèfle, du foin et des carottes, dans la meilleure condition et à aussi peu de frais qu'il soit possible. Je regarde le croisement de la race de chevaux canadiens avec celle de la vallée de la Clyde, comme devant produire les meilleurs chevaux, d'autant plus qu'ils conservent toutes les bonnes qualités du cheval canadien en même temps qu'ils sont grandement supérieurs sous le rapport de la taille.

3. J'ai trouvé qu'il était plus profitable de tenir une laiterie régulière pour faire du beurre, en conservant des cochons du Berkshire pour la consommation du superflu du lait, que d'élever des bestiaux pour le marché. La vache du Ayrshire est bien adaptée à une laiterie, étant robuste, et donnant beaucoup de lait. Pour garder des bestiaux avantageusement pendant l'hiver, on devrait leur donner des racines avec leur paille ; et on devrait cultiver sur la ferme une quantité suffisante de grains (*corn*), pour engraisser les cochons et les moutons, ainsi que les vaches qui ne donneront que peu ou point de lait.

6. Je ne pense pas qu'il soit profitable, excepté pour l'usage domestique, d'élever des volailles pour les marchés. Je recommanderais l'espèce dite *Dorkings*, comme les meilleures couveuses. C'est une volaille très-grasse et dont la chair est d'une meilleure qualité que celles des plus grosses espèces.

7. La culture de la patate est très-précaire ; j'ai parfaitement réussi l'automne dernier, avec la grosse espèce blanche, précoce et semée de bonne heure sur un sol sec, léger et fumé. Les navets, attendu les ravages de la mouche, sont aussi très incertains ; mais le climat est très favorable pour la culture de la

betterave, dit *mangel wurtzel*, et pour les carottes blanches, le premier produit semé sur une terre forte, et le second sur un sol léger. Une récolte de 600 minots par arpent n'étant que le terme moyen du produit de ces tubercules qui peuvent se conserver en grande quantité, lorsqu'ils sont placés dans des lieux convenablement ventilés.

8. Le chardon est l'herbe ou la plante la plus nuisible dans ce district. La jachère d'été est très efficace pour en débarrasser les terres ; mais elle est rarement mise en usage.

9. Sur une ferme composée principalement d'un sol léger, j'ai trouvé que les animaux étaient plus profitables que les grains que j'ai cultivés exprès pour leur nourriture pendant l'hiver ; et afin de renouveler les prairies et les pâturages en ensemençant le pré, je sème plus de trèfle rouge que lorsque le foin est destiné au marché ; j'y applique du plâtre lorsque le trèfle est en fleur, ce qui donne une abondante récolte d'une qualité dont les moutons et les poulains se nourrissent très-bien ; et j'ai toujours une quantité de vesces à couper dans leur état de verdure pour les vaches laitières, lorsque les pâturages viennent à sécher au milieu de l'été.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

(Signé,) JOHN DODDS.

A Wm. EVANS, écuyer,  
Sec. Société d'agriculture du  
Bas-Canada.

DAILLEBOUT, 15 avril 1851.

MESSIEURS,

J'ai l'honneur d'accuser la réception de votre lettre du 8 courant, me demandant de répondre à de certaines questions suggérées par les directeurs de la société d'agriculture du Bas-Canada.

Je regrette bien sincèrement que mon peu de connaissance sur la plupart des questions qui me sont posées, m'empêche d'y répondre d'une manière efficace, car quoique je me sois occupé d'agriculture depuis 1832, les affaires d'un autre genre auxquelles j'ai été obligé de dévouer la plus grande partie de mon temps m'ont empêché de poursuivre la culture de mes terres personnellement, et je n'ai pu y donner qu'une attention trop divisée pour prétendre à une connaissance vraiment pratique sur ce sujet important; au reste, voyant que je ne pouvais veiller à mes terres de très près, et dans la conviction qu'étant obligé de les cultiver par les mains d'engagés laissés presque toujours à eux-mêmes, il était impossible de tenter des méthodes nouvelles: je me suis contenté de mettre en pratique celle le plus à ma portée; en usage dans le pays, et connues par les personnes que j'employais, la science était hors de question. Pourtant je me suis assez bien trouvé du système commun qui, en y introduisant quelques changements simples et non dispendieux, suffit pour pourvoir aux besoins d'une famille modérée dans ses prétentions d'une manière très raisonnable.

Après ce préambule, je vais essayer de répondre (*seriatim*) aux questions qui me sont faites.

1. Je ne vois rien qui puisse empêcher d'élever un plus grand nombre de moutons dans ce pays, si ce n'est la difficulté de leur fournir du pâturage et le

fourrage nécessaires pour les hiverner, selon la méthode poursuivie ici, de cultiver principalement du grain, il ne reste pas assez de terre pour du pâturage et du foin, pour élever beaucoup plus de moutons que les habitants généralement possèdent. Presque tous en ont un petit troupeau de 12 à 20, et rarement excédant une trentaine, pour leur fournir de laine requise pour l'habillement de leurs familles, et pour faire un peu d'étoffe qu'ils vendent. Il est rare qu'ils vendent leur laine en nature. Je crois que le climat est favorable à la propagation des moutons, au moins en petits troupeaux de l'espèce généralement élevés dans le pays. Pour leur maintien en bonne condition, il faudrait une nourriture plus succulente que celle que l'on leur donne habituellement. On les soigne en hiver presque exclusivement de pesas de pois, de paille et quelque fois de la balle, et très rarement avec du foin. Nos moutons sont petits, et donnent de 2 à 2½ livres de laine lavée chaque, et font peu de viande. J'imagine que l'on pourrait introduire d'autres races avec avantage ; mais jusqu'à présent, je ne connais que peu de personnes qui ont cherché à s'en procurer. Comme je n'ai pas fait mieux que mes voisins, je ne pourrais vous dire quelles seraient les espèces les plus convenables, cela dépendrait du profit que l'on pourrait en tirer ; les uns donnent plus de laine, d'autres plus de chair, comme il n'y a que peu de manufacture dans le pays, peut-être trouveraient-on de la difficulté à vendre le surplus de laine, si l'on en avait beaucoup. Il resterait aussi à savoir, si les races produisant les laines de requises, pourraient résister au climat, et si la laine ne se détériorerait pas par le froid de nos hivers. Je suis pourtant convaincu qu'il serait avantageux d'améliorer celle que nous avons, ou plutôt d'en introduire de plus profitables. Je ne crois pas que le nombre de moutons augmente beaucoup, ex-

cepté en proportion de l'augmentation de la population.

2. Je ne sais si je comprends bien la première partie de cette question ; pour bien élever des chevaux, il faut d'abord les bien nourrir, et les tenir chaudement en hiver, et pour les vendre à profit, avoir de bonnes races ; ceux de pur sang canadien sont devenus plus rare que du passé ; ils sont, suivant moi, plus durs à la fatigue, d'un entretien plus facile et peu sujets aux maladies ; aussi, les bons chevaux de cette espèce se vendent bien chez nos voisins des États-Unis, qui viennent tous les ans en acheter un grand nombre. Nos chevaux mêlés avec la race anglaise ou des États-Unis, font des bêtes de plus belle apparence, sont plus grands ; mais l'on m'assure que nonobstant ils ne se vendent pas aussi cher que les chevaux canadiens purs, ce qui est certain, c'est que pour l'usage ils n'ont pas toutes les bonnes qualités qui font le mérite de ces derniers. Nos habitants ont peu de moyens d'améliorer la race de leurs chevaux par la difficulté de se procurer de bons étalons et il me semble, que depuis quelques années les chevaux ont dégénérés ; il serait donc important de trouver quelque moyens de conserver une race aussi utile, mais que le haut prix qu'on en obtient en les vendant, tend à faire disparaître du pays en peu d'années. Le seul moyen qui se présente à mon esprit pour empêcher un tel mal, serait d'établir des haras publics aux frais de la province, dans les districts de Québec, de Montréal et des Trois-Rivières, sous la société d'agriculture de la province ou autrement, ou les habitants eussent libre accès et l'usage des étables en payant une rémunération raisonnable, afin de conserver la race pure qu'ils pourraient encore posséder, ou améliorer celle qui aurait dégénérée entre leurs mains. L'excédant des chevaux élevés dans ces haras devant être vendus pour l'entretien de ces établissements.

3. D'après le peu d'expérience que j'ai eue et des opinions que j'ai pu recueillir d'ailleurs, je doute que l'on puisse élever des animaux avec grand avantage, dans le pays, pour le marché, mes raisons sont, nos longs hivers, la quantité de fourrage nécessaire et le bas prix auquel on les vend. Dans nos campagnes, c'est-à-dire dans les environs d'ici, le bœuf se vend ordinairement en été, de 3 à 4 sous la livre, et en hiver, au marché d'Industrie, à trois lieues d'ici, de 2 à 3 sous ; une vache laitière, après avoir été hivernée, vaut de neuf à douze piastres. Il est vrai que ce sont des petits animaux, de la race du pays,—des animaux de races plus belles, sans doute se vendraient plus cher, mais aussi coûteraient plus à nourrir, et seraient plus difficile à élever, et je crois, à la longue dégénéraient. Nos animaux sont nourris en hiver, à la paille, très rarement au foin, excepté aux vaches laitières, à qui l'on en donne une petite quantité au printemps, aussi sont-elles très maigres. Alors le pâturage, la plupart du temps, est très mauvais, parce qu'il contient des mauvaises herbes qui restent dans le chaume des grains récoltés l'année précédente. Nos habitants n'ayant pas l'habitude de semer de l'ex-graine de foin avec leurs grains, et ne laissant jamais de terrain semé exclusivement en foin pour du pâturage. J'ai raison de croire que des animaux canadiens, bien paccagés en été, et nourris de foin en hiver, s'amélioreraient considérablement dans leur qualité, et seraient plus propres au climat; les vaches donnant en ce cas assez de lait, et d'une qualité très riche et propre à faire du beurre et du fromage.

4. Je ne connais pas le nom des différentes espèces de cochons que l'on élève dans le pays, j'en ai moi-même une espèce mêlée de cochons chinois, Berkshire et de ceux du pays, qui sont faciles à entretenir en hiver, et qui s'engraissent aisément ; mais ils sont généralement petits. L'on me dit que des cochons

de l'Ohio mêlés de Berkshire, font une belle race, qui vient très grande, et pèse de 400 à 500 livres. En été, nous mettons nos cochons au champ, où ils trouvent une nourriture suffisante jusqu'aux premières grandes gelées, s'ils étaient mis dans un clos de trèfle, ils s'entretiendraient presque gras durant ce temps. En hiver, on les nourrit à peu de frais avec moitié son et moitié fine balle d'avoine, de mil, de graine de lin ou de poussière de pois que l'on met tremper, ou mieux encore, que l'on échaude ; cette nourriture suffit jusqu'à ce que l'herbe soit poussée. Les plus jeunes cochons sont nourris de grains secs, soit avoine pure ou mêlée de sarazin, orge ou pois,—les engrais se font avec de l'avoine mêlée, tantôt d'orge, de sarazin et de pois, que l'on fait moudre et détremper dans les eaux grasses de la cuisine, ou de l'eau pure. Le meilleur temps, dans le Bas-Canada, pour les mettre à l'engrais, lorsque l'on a le grain nécessaire, c'est vers la mi-juillet, ou au commencement d'août,—ils engraisent bien mieux et plus vite lorsque le temps est doux, que pendant les grands froids, si l'on a pas des bâtiments chauds pour les enfermer. Si les froids deviennent trop grands avant qu'ils soient suffisamment gras, il faut les nourrir au grain sec, les meilleurs pour cela, sont les pois, ou le blé-d'Inde, quand l'on en a.

5. N'ayant aucune connaissance sur ce qui regarde les volailles, je vous envoie un article sur ce sujet, fait par mon neveu, M. Louis Lévesque, qui s'est occupé de cette branche de fermage.

“Quand aux volailles, je dirai que d'après l'expérience de plusieurs années, l'espèce de poules dite *henfeather améliorée*, est peut-être la race la plus avantageuse pour notre pays. Le climat du Canada paraît s'accorder très bien avec le tempérament de ces oiseaux. Les *henfeather* ont été importés il y a

déjà plusieurs années dans le pays, comme coqs de bataille, et ont été conservés pendant longtemps purs, c'est-à-dire à leur grosseur primitive, qui est environ quatre livres et demie, lorsqu'ils furent devenus moins rares, l'on en fit moins de cas et conséquemment on les laissa croiser avec nos volailles communes, le résultat du mélange des races fut des plus heureux, les croits gagnèrent considérablement en poids, et après quelques générations et un peu de soins, ils rivalisèrent presque avec les coqs cochon-chinois. Nous en avons quelques uns dans cette paroisse qui sont bien beaux, j'en citerai entre autre un, qui mesure trente-trois pouces de hauteur et qui pèserait, gras, probablement neuf à dix livres. En croisant cette espèce avec soin et jugement, on pourrait les amener, je pense, à peser de onze à douze livres, poids le plus fort que l'on pourrait espérer donner et conserver aux volailles en Canada.

Les *henfeather* sont durs aux mauvais temps, prenant leurs plumes aussi vite que nos poulets ordinaires, ce qui doit leur donner la préférence sur les cochon-chinois, shangkés et autres volailles asiatiques.

La poule est aussi féconde que celle d'aucune autre race en ce pays. Le coq *henfeather* comme dit son nom, ressemble par la queue et le plumage à une poule ; il est très facile de le connaître, comme il manque absolument de franges sur le dos, et de faucilles à la queue, leur couleur est variée, mais à eux seuls.

La poule est difficile à distinguer des autres races, sinon qu'elle est plus pesante, considérant sa grosseur que les autres espèces. Il n'est pas plus difficile de les élever que les volailles communes, leur nourriture et les soins étant les mêmes.

Pour les volailles en général, je pense que l'avoine est la nourriture la plus économique pour les hiver-

ner, on se sert de blé-d'inde avec avantage pour les engraisser. Quand à les élever pour le marché, je ne pourrais dire s'il est avantageux de le faire, n'en ayant jamais fait l'expérience.

Depuis un grand nombre d'années, l'on a cessé dans ces environs de semer l'ancien blé blanc de 4 mois, à cause des attaques de la mouche, et je doute qu'il en soit encore à l'abri. Depuis ce temps, et jusqu'à l'introduction du blé de la mer noire, celui le plus communément semé à été du blé blanc de 3 mois, qui n'était qu'un substitut très inférieure à celui de quatre mois, depuis qu'il a été remplacé par le blé de la mer noire, je crois qu'il ne s'en sème guère. Le blé de la mer noire a d'abord bien réussi, mais je crois qu'il a dégénéré, il ne rapporte plus autant que dans le commencement. Je ne saurais à quoi l'attribuer, si ce n'est l'habitude de toujours semer le même grain dans la même terre ; car il est bien reconnu que, non seulement parmi les plantes, mais aussi dans le règne animal, que la propagation retirée entre les espèces de même famille en détériorent la qualité. Le remède serait en ce cas d'importer du même blé de l'étranger, ou au moins de s'en procurer de localités plus éloignées, afin de changer la semence. Pour ce qui est du blé d'automne, je suis parfaitement convaincu, par ma propre expérience, qu'il ne réussit pas dans cette partie du Bas-Canada. J'en ai semé pendant plusieurs années de suite sans succès. Il arrive quelque fois que, dans des saisons très favorables, l'on peut obtenir une récolte passable ; cependant, cela est si précaire, et arrive si rarement, que le succès n'en repaie pas la peine. Ce sont les gelées du printemps après que la neige est partie qui, en soulevant la terre, expose les racines et les détruit. Peut-être que dans les terrains très secs, et qui ne seraient pas sujets à être soulevés par la gelée, que l'on réussirait mieux. J'ai fait l'essai sur du terrain sablonneux avec quel-

que avantage ; mais ces sortes de terrains sont trop peu fertiles, sans y mettre des engrais considérables et dispendieux, pour espérer d'en obtenir un retour rémunérateur. Sans connaître l'effet de couvrir le blé d'automne de branches avant le commencement de l'hiver, comme vous me dites que cela se pratique dans quelques parties des Etats-Unis, je ne puis rien en dire ; ce dont je suis cependant certain, c'est que l'on aurait de la peine à persuader à nos habitants de s'y conformer, sans compter la difficulté d'une opération aussi onéreuse et impossible dans les endroits éloignés des bois.

7. Je crois que dans bien des cas, et surtout dans des terres de meilleure qualité, l'on aurait plus d'avantage à semer de l'avoine au lieu du blé, surtout à présent que l'on en trouve un débit avantageux aux Etats-Unis voisins.

8. Je suis décidément d'avis qu'on ne doit point cultiver la patate en grand, puisque la maladie qui en détruit la plus grande partie subsiste encore. Les espèces que nos voisins appellent les patates rouges et les patates jaunes, sont grosses et produisent bien, et elles pourrissent plus que les blanches du pays, qui, plus petites, se conservent mieux. Ces diverses patates sont bonnes pour les hommes et les animaux sans être excellentes. La patate dite "pink eye," est la meilleure que je connaisse pour la table, et est moins sujette à la maladie que les précédentes. L'expérience m'a prouvé qu'après la cueille des patates, avant de les encaver, il est nécessaire de les faire sécher dans des granges ou des appentis 15 jours au moins, prenant le soin de les remuer à diverses reprises ; j'ai ouï dire que de soupoudrer la semence de gypse avant de les mettre en terre, ou du charbon de bois pulvérisé les préserve de la maladie ; je n'ai point éprouvé moi-même ces méthodes,

mais j'ai remarqué quel est si peu nécessaire pour leur produit abondant, les fait pourrir infailliblement si l'on en met beaucoup. Je crois que la meilleure méthode de les cultiver est d'engraisser la terre et de labourer l'automne et de relabourer la terre au printemps avant la semence.

9. Je n'ai jamais semé de navets qu'en terre neuve, la culture en est bien plus précaire qu'en vieille terre, et je n'ai jamais vu pratiquer en grande non plus que les betteraves ou mangelwurtzel, les carottes et les panais ; je ne suis conséquamment point compétent à donner une opinion sur le sujet.

10. Le maïs ou blé-d'inde se cultive en bien plus grande quantité que ci-devant, et il a assez bien réussi ; mais je crois qu'on le sème beaucoup trop près à près pour être bien productif. Je croirais cette culture préférable aux racines énumérées dans la réponse précédente, en ce que le blé-d'inde se conserve sans difficulté, au lieu que les racines demandent de grandes caves et sont sujettes à se gâter en hiver, surtout les navets ; d'un autre côté, je sais que les racines améliorent la terre au lieu que le blé-d'inde fait un effet tout contraire, je donne cependant cette opinion avec réserve, en ce qu'elle n'est pas fondée sur une connaissance pratique.

11. Les mauvaises herbes les plus communes que je connais dans le Bas-Canada, sont les chardons, les pois sauvages, la moutarde, l'herbe à baston, le bouton d'or et la marguerite, grande et petite, bien des champs sont perdus par ce que l'on appelle l'herbe à cheval, qui est très difficile à détruire. La folle avoine (live oats) est très commune dans de certaines localités, une espèce de verge d'or connue sous le nom de bouquet jaune, toutes ces herbes sont fort nuisibles à la pousse des grains.

J'ai maintenant répondu aux demandes que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, afin de les satisfaire de mon mieux, sans l'espoir toutefois d'avoir contribué en rien de nouveau par mes remarques sur un sujet que vous connaissez mieux, sans doute que moi,—je termine donc sans rien ajouter de plus.

Je suis, messieurs,

Votre très obéissant serviteur,

(Signé), WM. BERZCY.

A Messrs. A. N. Morin,  
Alfred Pinsonneault,  
Hector Langevin,  
Adam Ferrie, et  
Wm. Evans.

---

SAINT-RÉMI, 15 AVRIL 1851.

MESSIEURS,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 8 du courant, et de répondre à celles de vos questions, concernant l'agriculture, qui sont le plus de ma compétence.

1. La principale cause qui empêche d'élever un plus grand nombre de moutons me paraît être le peu de succès qu'obtiennent généralement les éleveurs, mais la cause de ce peu de succès ne me semble pas à la rigueur du climat, comme plusieurs le pensent, car l'expérience prouve qu'un simple abri est bien préférable pour les moutons à une étable et surtout à une étable trop chaude ; ce que les moutons redoutent, ce n'est pas le froid contre lequel les a amplement munis la nature, mais l'humidité, une

gale très maligne, généralement connue dans nos campagnes sous le nom de *prurigo*, ne paraît souvent avoir d'autre origine que des étables trop chaudes. Le mouton est facile à élever, mange très peu, et quoiqu'il préfère entre toutes les plantes celles qui sont de la famille des légumineuses, il y a des gens qui ne leur donnent, surtout aux béliers, d'autre nourriture pendant l'hiver que de la paille de blé ou d'avoine ; je crois donc le climat très favorable à leur propagation et à leur maintien en bonne condition. La race de moutons canadiens devrait être anéantie ; car quoique assez robuste, c'est plutôt du poil que de la laine qu'elle porte. Les cultivateurs de cette partie du pays commencent à substituer à cette race dégénérée d'autres races préférables, tant par la taille que par la toison. Ces moutons sont originaires, soit du Royaume-Uni, soit des États-Unis, mais les croisemens ont tellement fait disparaître le type original qu'il serait sans doute difficile, même à un connaisseur, de dire à quelles races ont appartenu leurs ancêtres. La cause qu'un grand nombre d'agneaux meurent le printemps ou plutôt à la fin de l'hiver, est principalement causée par l'inclémence de la saison ; on remédie aisément à ce mal en ne donnant le bélier aux brebis qu'au commencement de novembre, au plutôt, ce qui fait qu'elles n'agnèlent qu'au commencement d'avril. L'an dernier, je donnai le bélier à mes brebis le 18 d'octobre, et je n'ai perdu qu'un petit, encore, était-ce par accident. Je me propose de ne le donner cette année que vers le 15 de novembre.

2. Les chevaux de race canadienne pure sont sans contredit ceux qui se vendent le mieux sur le marché américain ; c'est cette race aussi qu'on regarde comme préférable pour tous les travaux d'une ferme, ce serait aussi peut-être les meilleurs chevaux de roulage. Malheureusement cette race précieuse a à peu près

disparu par les croisemens avec d'autres races, ces croisemens ont bien donné des chevaux plus vites et plus élégans, mais infiniment moins robustes.

3. J'ai vu des bœufs et des vaches assez bien hivernés seulement avec de la paille, même à la porte de la grange ; on nourrit très bien les moutons avec de la paille de pois, je crois que non seulement il n'est pas plus avantageux aux cultivateurs de vendre leurs grains et leur foin que de les employer à élever et à engraisser des animaux, mais encore que ce mode, qui peut réussir pour un temps, surtout sur une terre neuve, est finalement ruineux pour le cultivateur. Des terres d'abord très productives ont tellement perdu leur fécondité première qu'elles ont été abandonnées et sont demeurées incultes, parce que, négligeant presque complètement l'élève des bestiaux, les propriétaires s'étaient bornés à la culture des grains et surtout des céréales. J'ai vu les terres devenues à peu près improductives par la même cause, recouvrer peu à peu leur fécondité première, parce que les nouveaux propriétaires s'appliquaient à l'élève des bestiaux. Aussi, crois-je pouvoir avancer que, lorsque l'on voit un cultivateur qui s'est enrichi autrement que par l'usure, un des plus grands fléaux de nos campagnes, ou sur une terre neuve par la culture des grains, on peut dire avec assurance que c'est l'élève des bestiaux qui l'a aussi enrichi. Si le cultivateur veut produire de la viande de boucherie, il ne peut probablement choisir une meilleure race de vaches que la race dite *Durham*, parce que c'est celle qui a les os les plus petits et le plus de chair. S'il se propose particulièrement de manufacturer du fromage et du beurre, je crois qu'il peut s'en tenir à la vache canadienne, mieux acclimatée et moins difficile pour la nourriture, que les races importantes. Le cheval canadien est, suivant moi, le meilleur cheval à élever, tant pour l'usage des cultivateurs

que pour les vendre aux Américains, qui en font un cas particulier. Le cultivateur qui veut se donner particulièrement à l'élève des bestiaux, devrait cesser de cultiver le blé autrement que pour sa propre consommation, semer une certaine proportion d'autres grains, former des prairies naturelles ou artificielles, semer une certaine quantité de racines, telles que betteraves champêtres, rutabagas, carottes, etc., et surtout, ne pas pacager ses animaux dans les jachères, mais bien dans les prairies naturelles qu'il aura formées et fauchées une couple d'années. Il devrait surtout abolir pour jamais la ruineuse jachère. Mais avant tout, au lieu de partager sa terre longitudinalement en deux parties égales, comme presque toutes les terres le sont encore dans le Bas-Canada, il devrait la partager transversalement, en plusieurs compartiments ou divisions, et suivre pour chaque division un assolement approprié à la nature du sol, une telle division me paraît si essentielle pour une bonne culture, que je ne vois pas comment on peut espérer une amélioration notable dans notre culture avant que la masse des cultivateurs ait adopté ce mode de division.

4. Je crois très profitable d'élever des vaches à lait, et que la race de vaches la plus convenable et la plus profitable pour la laiterie, est la vache canadienne, *eu égard à notre état actuel d'agriculture*. Cependant, sur une ferme améliorée, où se trouvent toute l'année de gras pâturages, on introduirait sans doute avantageusement quelque race importée, comme celle d'Ayrshire.

5. Le blé d'automne a été cultivé pendant bien des années, dans cette paroisse, par des cultivateurs d'origine anglaise ou américaine ; mais ils ont tous fini à la fin par en abandonner la culture. On me dit que, lorsqu'il ne gelait pas, il devenait beaucoup plus beau qu'aucune autre espèce de blé. Le moyen sug-

géré de couvrir ce blé de branches, l'automne, pour le prémunir contre les gelées, ne paraît pas avoir été mis en usage ici. Cependant, on me dit que ce sont plutôt les gelées tardives du printemps que celles de l'hiver qui le faisait périr. Je soupçonne pourtant que les gelées du printemps n'auraient pas été aussi funestes au blé d'automne, si le terrain eût été parfaitement égoutté ; mais que ce qui doit l'avoir fait périr, c'est l'eau aidée de la gelée, et souvent même de l'eau seule. Je crois donc qu'en égouttant parfaitement un semis de blé d'automne, et en le couvrant de branches, on pourrait faire de nouveaux essais avec l'espoir de réussir.

8. Je pense que, au moins jusqu'à ce qu'on ait adopté un système amélioré de culture, ou qu'on se soit mis à ne semer du blé que sur du guérêt d'été, ou un double labour. Ce blé ne devrait pas être notre principale culture, comme il l'est actuellement. Le blé est peut-être celle de nos récoltes qui, année moyenne, rapporte le moins. Ce céréale pourrait être remplacé en grande partie au moins, par le maïs ou blé-d'Inde, et par le sarrasin. La fleur de maïs fait une farine excellente, que pour ma part, je préfère de beaucoup au pain *de ménage* ordinaire. Avec la fleur de sarrasin, on fait des galettes également appétissantes lorsqu'elles sont mangées chaudes. Si la récolte de ces deux grains est précaire, c'est qu'on les sème trop tard, surtout le dernier, que j'ai vu semer même en juillet. Une raison qui doit les faire apprécier à un haut degré, c'est qu'ils aident tous deux à purger le sol des mauvaises herbes, et que le sarrasin le prépare admirablement pour une autre récolte.

9. Je pense que les betteraves champêtres, les navets de Suède, les carottes et les panais, surtout ces deux dernières racines, pourraient être cultivées avec avantage. La culture des turneps, rabinoles, etc.,

est très précaire. Je n'ai rien trouvé de mieux, en fait de racines, pour la nourriture des vaches à lait que la carotte.

10. Les mauvaises herbes qui prévalent dans cette partie du pays, sont surtout le chardon commun, le chiendent et une espèce de graminée dont les racines sont tranchantes comme celle du chiendent, et vulgairement nommée *herbe à cheval*. C'est en mettant un champ en foin, et en le fauchant deux ou trois années consécutives qu'on détruit ordinairement les chardons. L'an dernier, je semai du sarrasin très fort, environ  $\frac{3}{4}$  de minot par arpent, sur une pièce de terre tellement couverte de chardons que je n'osais lui confier aucune autre espèce de grains. Le sarrasin étouffe presque complètement les chardons, et le peu qu'il en parut était grêle et ne donna pas de graine. Si j'eusse échardonné une seule fois, ils seraient entièrement disparus, cependant, je ne puis dire s'ils ne repousseront pas cette année, dans l'avoine dont je vais semer ce champ. Je n'ai pas de doute qu'en semant encore ce champ une année ou deux en sarrasin, je ne détruise entièrement les chardons. Une culture sarclée est le moyen le plus ordinaire, et pourtant assez rare, qu'on emploie ici pour détruire le chiendent et l'*herbe à cheval*. Le guérêt d'été serait un mode plus expéditif, plus sûr et moins coûteux. J'ai été témoin, quelques fois, de résultats merveilleux obtenus par le guérêt d'été, pourtant très peu en usage dans les environs de Saint-Rémi.

Voilà tout ce que mes faibles connaissances dans la théorie et pratique de l'agriculture me permettent de répondre à messieurs les directeurs de la société d'agriculture du Bas-Canada, s'ils ne trouvent, dans ce qui précède, aucune vue nouvelle sur le bel art qu'ils s'efforcent de perfectionner en ce pays avec tant de zèle, je me flatte au moins qu'ils seront con-

vaincus de mon empressement à répondre à l'honneur qu'ils m'ont fait et du profond respect dont est pénétré pour eux et en particulier pour vous messieurs

Votre très humble et  
très obéissant serviteur,

(Signé,) J. PHÉ. BOUCHER BELLEVILLE.

A N. ALFRED PINSONNAULT, écri. Président.

L'hon., A. N. MORIN,

F. A. LAROCQUE, écuyer,

H. L. LANGEVIN, écuyer,

WM. EVANS, Secrétaire.

---

(Traduction.)

QUÉBEC, 17 avril 1851.

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 8 courant, contenant des questions sur l'agriculture, auxquelles vous me requérez de répondre.

1. Je suis d'avis que le climat est le principal obstacle à l'élevage des moutons. Les frais de fabrication de la laine, et l'élevage des moutons pour le marché sont plus considérables ici qu'ailleurs, attendu la nécessité de nourrir les moutons pendant nos longs hivers, et vu aussi que le système de leur faire manger la récolte sur pied, ne peut être pratiqué ici comme dans les pays plus favorisés.

Maintenant je ne vois rien qui puisse contrebalancer ces désavantages. La laine canadienne n'est pas meilleure que celle d'Europe ou d'Australie, et la population du Canada n'est pas assez gloutonne pour payer la viande à un prix extravagant. Je crois en

conséquence qu'on élèvera des moutons aussi longtemps que les manufactures anglaises, relatives aux marchandises de laine, seront à meilleur marché que celles qui sont importées ; mais si les droits étaient abolis ou réduits, la valeur des moutons diminuerait nécessairement. Le nombre de moutons s'accroîtra probablement avec la population ; mais le Canada, selon moi, ne sera jamais un pays à moutons. Dans les townships, le nombre et la qualité des moutons s'accroissent, tandis que, au contraire, ils paraissent diminuer dans les seigneuries. On vend sur ce marché de très bon mouton provenant du township de Leeds ; le prix varie de 4d. à 5d. la livre. La race de Leicester, (qui est presque la seule dont nous sachions quelque chose relativement au Canada,) se soutient très bien.

2. A Québec, un bon cheval de voiture et sain (de 16 paumes de haut et du poids de 1200,) rapporterait £60 à £70, et pourrait toujours se vendre £50. En effet, la race Morgan bien connue dans l'État de New-York, est celle qui nous manque. J'ai vu une fois une jument américaine appartenant à feu le Dr. Fargues, se vendre £93 à un encan public. Elle a été achetée par un monsieur canadien. Il n'y avait cependant rien d'extraordinaire dans cette jument. La race canadienne, quoique très bonne pour un cultivateur ou un petit fermier, n'est pas assez forte, ni assez belle pour rapporter un grand prix, à moins que le cheval ne soit un bon trotteur, et alors il est acheté par spéculation, pour être vendu aux Américains. Je dirai de plus qu'un cheval de pure race canadienne, serait très-bien vendu à raison de £25 ou £30, et alors personne pourrait l'acheter, excepté un charretier ou un conducteur de diligences. Les meilleurs chevaux canadiens sont généralement des étalons, ce qui est une objection ; la race croisée est décidément préférable pour un fermier qui veut faire de l'argent.

La plupart des chevaux qui fréquentent le marché de Québec, viennent des environs de Melbourne et de Sherbrooke.

3. Je ne pense pas que le bétail puisse être profitablement alimenté avec de la paille seulement ; mais la paille conjointement avec les navets est le meilleur mode de le maintenir en bonne condition.

4. Je ne puis cultiver ma terre sans engrais, or, si je peux l'acheter à meilleur marché que je ne puis le produire, il est plus avantageux de vendre immédiatement.

L'avantage d'un fermier, ainsi que d'aucun autre commerçant, consistant en de promptes remises. La même observation s'applique au fromage et au beurre. Je peux vendre le lait à 3d. la pinte, et le beurre à 1s. la livre ; si j'étais à une certaine distance du marché, je ferais du fromage, et si cela n'était point profitable, j'élèverais des veaux et des cochons ; mais ce sont des choses que tout fermier peut connaître, avant d'avoir été six mois sur sa ferme.

Située ainsi que l'est ma ferme, à trois milles de Québec, je vends toutes sortes de choses et j'achète de l'engrais que je peux faire rendre sur la ferme, a raison de 1s. 8d. par voyage. J'ai aussi un dépôt de tourbe et de marécage.

J'apprécie beaucoup la vache canadienne ; elle peut, comme la chèvre, vivre de quoi que ce soit, et peut valoir environ autant morte que vivante. Le bœuf moyen ne se vend pas bien à Québec. On désirerait, pour la troupe et pour la marine, que l'animal fût d'une taille supérieure.

La vache du Ayrshire est une amélioration sur la race canadienne ; elle donne beaucoup de lait, et pèse plus, comme viande de boucherie.

La vache canadienne, croisée avec la race de Durham, produira la même qualité et la même espèce de vache que celle de Durham. J'ai un taureau de Durham de trois ans, pesant deux mille livres. Ses veaux, provenant de vaches canadiennes, ont une bonne apparence à l'âge d'un an. Je préfère le taureau de Durham ou un croisement de lui ; car ce mélange active plus la viande de marché que la race de Ayrshire. Mes bestiaux ont été nourris cet hiver de paille hachée et de racines, avec un peu de foin haché mêlé avec de la paille. Une vache donne dix-neuf pintes de lait par jour. Mes bestiaux ont toujours eu la plus belle apparence.

5. Presque toutes les races de cochons améliorées sont avantageuses. J'ai importé en ce pays la grande espèce du Yorkshire. Le verrat, à l'âge de 21 mois, pesait 550 livres ; il n'était pas gras. Je regarde cette espèce comme donnant du lard de la première qualité. La race du Berkshire arrive très vite à l'état de maturité, et se vend le mieux comme cochons s'il y a un marché dans le voisinage. Je fais bouillir tous les aliments de mes cochons que je tiens dans les étables afin de recueillir le fumier ; ce qui est, selon moi, la manière la plus profitable d'élever des porcs. Je les ai nourris en partie cet hiver de navets bouillis et de farine d'avoine avariée, achetés dans les vaisseaux.

6. Il n'est pas avantageux de tenir une grande quantité de volailles ; mais il est bon d'en avoir un peu. Celles d'Espagne sont de bonnes couveuses, pondent bien et sont d'une belle apparence. Les dindes répondent très-bien à nos besoins, produisent rapidement, détruisent les sauterelles, et sont sous ce rapport inappréciables.

Je ne puis élever des volailles pour le marché avec profit ; mais d'autres peuvent le faire, attendu que le

marché est toujours abondamment fourni. Les poulets de printemps viennent généralement de Montréal par les steamboats ; ils se vendent toujours à meilleur marché qu'on ne pourrait les élever ici, attendu la différence de climat.

7. Le blé de la Mer Noire peut être cultivé avec avantage. J'en ai récolté l'année dernière, cent minots, pesant chacun soixante-deux livres (minot impérial), que j'ai vendu à raison de 5s. le minot. Le blé, ainsi que le bétail, doit être bien soigné, et ne doit pas croître trop longtemps sur la même espèce de sol. Comme je ne crois pas qu'on prête beaucoup d'attention à cela, je suis porté à penser que ce blé a dégénéré. Peu de fermiers peuvent produire le blé de semence, quoique presque tous savent cultiver le blé. Ma terre n'est pas adaptée à la culture du blé de semence, attendu que le sol n'est pas naturellement un sol à blé. Le sous-sol de ma ferme est un schiste bitumineux, sans aucune particule de chaux ou glaise dans les environs. J'ai du blé d'automne qui pousse maintenant dans mon jardin ; il a été semé au mois de juin dernier, et a très bien hiverné. Je me propose de faire des expériences ultérieures. Une terre abritée devrait être rendue propre à produire du blé d'automne. Je pense qu'il est bon de placer quelques branches au milieu du champ où le vent souffle généralement sur la neige. Le blé d'automne doit être semé de bonne heure, c'est-à-dire en juillet ou août, de manière à bien prendre racine avant que l'hiver arrive.

Je pense que la récolte la plus profitable est le blé.

Chaque fermier cultive l'avoine, et la demande de l'orge est limitée. J'ai acheté de l'avoine cet hiver à 1s. 3d. le minot, et de l'orge à 2s. 6d. Je cultive aussi peu de pommes de terre que possible, Leur culture est trop incertaine. Quelques espèces précoces et à

pelures épaisses font très bien, d'autant plus que les jeunes patates peuvent être vendues aux vaisseaux avant d'être sérieusement atteintes de la maladie. Mais je ne pourrais beaucoup recommander cette culture.

Une culture de légumes peut être pratiquée avantageusement dans ce voisinage. Le climat convient bien. J'ai récolté mille minots de navets de Suède l'année dernière. Cette culture bonifie le sol autant qu'une jachère d'été. Le blé après les navets, fait très bien, et le sol est en bon ordre pour la semence du foin. On peut conjurer les ravages de la mouche au moyen d'os pulvérisés. Je désirerais qu'il fût établi un moulin pour les broyer. Quant aux légumes, je pense que le meilleur moyen serait d'en cultiver un peu de chaque espèce, sans oublier le chou pour remplir les espaces où la graine a manqué.

Le blé-d'Inde n'est pas cultivé ici en plein champ. J'ai importé, l'année dernière, une espèce de blé-d'Inde (Keans forty days maize) telle que cultivée sous les auspices du prince Albert, dans Regent's Park, Londres. Il est parvenu à parfaite maturité, et j'en aurai assez cette saison pour en semer un arpent. Le blé d'Inde semé avec des citrouilles, donne une bonne récolte partout où cette culture peut avoir lieu. La marguerite est la mauvaise herbe la plus nuisible que nous ayons, mais elle est détruite par la culture du sol. La jachère d'été extirpera nécessairement toutes les mauvaises herbes, mais elle est rarement en usage. Le fait est qu'une récolte de légumes convient tout aussi bien à ma terre aussi longtemps que je la tiens en bon état ; la récolte m'est, par là, profitable, ce qui n'aurait pas lieu en ayant recours à la jachère d'été comme un antidote contre les mauvaises herbes. Une jachère d'été est plus convenable à une terre glaise bien nettoyée qu'à un sol léger.

f La jachère d'été, ainsi que le blé d'automne feraient bien si la terre était abritée et si l'on pouvait adopter les moyens de conserver la neige sur le sol.

13. J'appellerais votre attention sur la tenure des terres dans le Bas-Canada, ou plutôt dans les seigneuries, la tenure étant d'une nature à taxer le tenancier qui améliore, et étant en outre nuisible à l'introduction du capital. Les seigneuries souffrent par différentes causes ; entre autres, le seigneur est généralement un absent et ne fait que très peu, sinon rien du tout, sur sa propriété. Une autre cause est le manque de capital parmi les occupants du sol. Je considère que les seigneuries sont tellement appauvries d'avoir été trop souvent semées, que rien ne peut les améliorer que de nouveaux propriétaires et un plus grand capital. Au fait, les habitants se portent très rapidement vers les townships où ils trouvent un meilleur profit de leur travail. Je suggérerais qu'il fût passé une loi obligeant les seigneurs à commuer, en recevant toutefois un équivalent basé sur leurs recettes depuis les dernières dix ou vingt années, la nouvelle tenure devant être en franc et commun soccage. En d'autres termes, je voudrais former tout le Bas-Canada en townships. Une exposition provinciale du Bas-Canada, semblable à celle du Haut-Canada donnerait aux Canadiens un intérêt en agriculture qu'ils n'ont pas à présent. Je pense qu'une exposition réellement bonne serait infiniment préférable aux mesquines exhibitions auxquelles nous avons assisté depuis plusieurs années. Ceci est un fait bien établi en Angleterre, dans l'état de New-York et dans le Haut-Canada.

Je n'ai aucune autre suggestion à faire, mais je recommanderais au gouvernement, dans le cas qu'il ferait d'autres octrois pour les améliorations agricoles, de nommer des surintendants d'agriculture, attendu

que je ne crois pas que les campagnes possèdent assez d'hommes intelligents et indépendants capables d'être investis de la distribution de ces octrois.

J'ai l'honneur d'être,  
Messieurs,  
Votre obéissant et humble serviteur,  
(Signé,) W. RHODES,  
Ex-Capt. au 68<sup>me</sup> Rég<sup>t</sup>.  
et président de la soc. d'ag., Québec.

Aux présidents et directeurs  
de la Société d'Ag. du B.-C.,  
Montréal.

(Traduction.)

VIRTUE ROAD HEAD,  
17 avril 1851.

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre, relativement aux questions que vous me faites sur l'agriculture, et auxquelles je réponds de la manière suivante :—

La raison pour laquelle on n'élève pas un plus grand nombre de moutons dans le Bas-Canada, est que les fermiers n'entendent rien à cet égard, quoique le pays soit très favorable à la propagation des moutons, pourvu que l'on éloigne le bélier du troupeau jusqu'au quinze novembre, et que les agneaux soient sevrés en temps convenable. C'est une chose difficile que d'indiquer la race qui offre le plus d'avantage, soit en laine, soit en viande pour le marché. Si c'est la belle laine que l'on a pour objet, là race mérinos ou du sud

du comté de Dawn doit être regardée comme la meilleure, si l'on a en vue la bonne viande de boucherie, les races de Leicester ou de Teeswater seront les meilleures.

Que dix ou vingt fermiers achètent un bélier de Cheviot, de deux ans ; que chacun choisisse, dans son propre troupeau, six de ses meilleures brebis et les mettent dans le même troupeau vers le 15 novembre, ce croisement améliorera les moutons de ce pays sous le rapport de la laine et de la viande de boucherie. Le bélier peut être employé de cette manière jusqu'à l'âge de six ans ; mais on ne doit jamais le laisser couvrir sa propre progéniture. C'est là le danger de ce qu'on appelle l'élève sans croisement. Je parle par expérience, ayant élevé des moutons de cette manière avec avantage.

2. Le mode le plus profitable d'élever les chevaux dans le Bas-Canada, serait de garder une couple de juments poulinières qui pourraient faire en partie l'ouvrage de la ferme, en nourrissant leurs poulains en même temps. Je crois que la pure race canadienne est la meilleure.

3. Relativement à l'élève des bestiaux pour le marché, dans le Bas-Canada, cela est si dispendieux et si peu rémunérateur que le fermier y perd ses frais. Néanmoins, je suggérerais une race croisée,—celle du Ayershire avec la vache canadienne, ce qui mettrait le fermier à même d'envoyer au marché du beurre et du fromage de préférence à ces objets qui sont fournis par les Américains.

4. La race de porcs que je crois la meilleure pour le Bas-Canada, est celle du Berkshire qui améliore la race ordinaire du pays. La manière la plus avantageuse d'élever des cochons est d'avoir une vieille truie. Elle donnerait deux portées par an, l'une en

avril et l'autre en août, et devrait être abondamment nourrie de lait.

5. Je pense que les oies et les dindes ne sont guère profitables au fermier ; les canards et les poules le sont davantage.

6. Je crois qu'une espèce précoce de blé est bien adaptée au Canada. Je ne pense pas que le blé froment puisse être recommandé. Plusieurs fermiers en ont semé l'année dernière, et il n'a doublé la semence que dans très peu de cas. S'il est semé assez tard pour échapper à la mouche, il aurait à souffrir de la rouille. Je ne crois pas que le blé d'automne puisse être avantageusement cultivé dans le Bas-Canada. Il serait impossible de trouver des branches pour en couvrir aucune partie.

7. Je ne pense pas qu'aucun autre grain puisse être substitué au blé, mais le blé doit avoir son tour. Ma récolte de blé qui avait été semée l'année dernière sur du foin qui avait été pacagé les deux années précédentes, a donné 31 minots par arpent. Si la même terre, avec le même travail, avait été semé de blé, je ne pense pas qu'elle aurait donné plus de deux minots par arpent.

8. Je ne recommanderais pas la culture de la patate sur un pied étendu avant quelque temps, attendu que la maladie règne encore dans le Bas-Canada, et qu'on n'y a jusqu'à présent trouvé aucun remède.

9. Tous les légumes et racines mentionnées dans votre circulaire, peuvent être avantageusement cultivés, excepté le navet.

10. Le blé-d'Inde canadien jaune peut être cultivé avec profit et peut être semé avec sécurité jusqu'au premier juin. Il n'est pas aussi bon pour le bétail que les légumes.

11. Quant aux herbes sauvages qui croissent sur une ferme, telles que le chardon, etc., elles peuvent être détruite par une année de jachère d'été, excepté l'avoine sauvage, qui ne peut être extirpée que par trois années de jachère d'été.

Il m'est impossible de signaler aucune récolte particulière qu'il soit plus profitable de cultiver dans le Bas-Canada. Je suggérerais de cultiver et d'élever toute espèce ou variété de récoltes et de bestiaux que le sol peut admettre. Cela maintiendrait l'équilibre sur nos marchés et empêcherait la détresse dont nous avons souvent été témoins, et occasionnée par le manque d'une récolte de blé ou de patates. Je n'ai aucun moyen de déterminer à présent le montant des produits du comté de Montréal, mais je ne le ferai qu'approximativement. Admettant que l'île soit de trente milles de long sur trois de large, cela donnera 1,254 fermiers à trois arpents chacun,—admettant aussi que chaque ferme élève et vende chaque année 15 moutons, 4 veaux, six au boucher; et aussi, 4 bestiaux gras, un cheval et 600 minots de grains de toutes sortes, 1,000 livres de beurre, 500 livres de fromage et 1,500 livres de lard, cela donnerait pour résultat, dans le comté de Montréal, savoir:—

Moutons - - - - -	18,810
Veaux élevés - - - - -	4,716
Veaux vendus - - - - -	7,524
Bétail engraisé - - - - -	4,716
Chevaux - - - - -	1,254
Grains récoltés, - - - - -	752,400 minots.
Beurre - - - - -	1,254,000 livres.
Fromage - - - - -	627,000 “
Lard - - - - -	1,881,000 “

Telles sont les réponses et observations respectueusement adressées aux directeurs de la société

d'agriculture du Bas-Canada, par leur très humble serviteur.

(Signé,) WILLIAM BOA.

L'ASSOMPTION, 18 avril 1851.

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-inclus les réponses à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, relativement à l'agriculture.

#### RÉPONSES.

10. MOUTONS.—Pour avoir un bon troupeau de bêtes à laine, il faut consulter son terrain.

Le nombre de moutons que l'on garde, serait encore assez grand, s'il était de bonne race.

Le climat est favorable à l'élève de moutons, mais on ne donne pas à cette espèce de bétail si productive les soins convenables.

Le manque de nourriture ou pacage, celle peu convenable, en hiver, les bergeries trop chaudes, sans air et malpropres, affaiblissent les moutons, leur font contracter des maladies, la gale, et les font mourir. On laisse errer les moutons en automne, et se mellant à d'autres troupeaux, il en résulte de grands dommages. On ne choisit pas les individus, surtout les mâles. Les moutons anglais venant d'Espagne sont les plus avantageux ; le bélier est superbe, donnant de 18 à 22 livres de laine par toison ; la femelle, de 7 à 8 livres. Les brebis de Hollande importées des Indes, donnent de ces agneaux par année, et deux fois autant de laine que les moutons français. M. Joseph Christin, cultivateur

pistingué de L'Assomption, me dit que de 19 moutons, l'an dernier, il a eu 125 livres de laine ; que depuis six ans il a vendu ses agneaux de 4 à 6 piastres pièce. M. Christin est d'opinion que les cultivateurs devraient vendre leurs mauvais moutons et en acheter de bonne race, parce que les moutons bien nourris et bien tenus donnent autant de profit que les vaches ; c'est aussi l'opinion du capitaine J. Longpré, propriétaire de beaux moutons. A l'exhibition du comté, tenue à St. Roch, on a montré de superbes moutons ; un bélier a été vendu 14 piastres, et celui qui avait le second prix, dix piastres.

20. CHEVAUX.—Pour élever de bons chevaux, il en faut prendre soin dès leur naissance et d'une manière particulière jusqu'à trois ou quatre ans ; ne pas les hiverner aux portes des granges. Il faut un bon choix dans les individus que l'on destine à la reproduction.

Pendant la gestation, la femelle sera bien traitée, libre et tranquille, mais non pas assujettie à un repos absolu ; elle peut même travailler.

La race des chevaux canadiens passe avec raison pour la meilleure, la plus propre à supporter les travaux comme la plus facile à nourrir. On doit éviter les croisements avec ces grands chevaux étrangers, à cause de la trop grande quantité de nourriture qu'il leur faut.

30. BETES A CORNES.—Nourriture convenable à l'âge de la bête, abondante en tout temps ; la paille seule est un meurtre ; il en faut beaucoup pour la litière.

M. Amable Archambeault, le président de la société d'agriculture du comté, ancien cultivateur pratique et raisonnée, dit que pour tirer avantage d'un animal

quelconque, il doit toujours augmenter, même à l'étable.

La race canadienne est préférable, mais on peut l'augmenter beaucoup et avec avantage, en donnant aux meilleures vaches canadiennes un taureau de race écossaise ; c'est la pratique de M. Archambeault, que l'on peut citer sous tous les rapports, en fait d'agriculture.

Le cultivateur intelligent doit employer tous ses revenus disponibles pour élever des animaux, faire faire des prairies fourragères, soit en foin ou en racine, et suivre la maxime des Belges : "Fumez abondamment vos champs, nourrissez fortement vos bêtes de travail, et demandez à la terre et à vos animaux tout ce que vous voudrez."

On doit prendre tous les moyens possibles pour accoutumer les cultivateurs à faire des prairies fourragères, à élever le bétail qu'ils pourront nourrir abondamment, autrement, ils resteront pauvres. L'histoire de la culture d'Espagne est instructive et doit ramener le courage.

40. VACHES.—Pour avoir de bonnes vaches laitières, il faut consulter ses herbages. Sous tous les rapports utiles, il est avantageux au cultivateur d'élever de bonnes vaches, mais non au-delà de ce qu'il en pourra nourrir abondamment, tant par ses gras pâturages que par une bonne nourriture à l'étable, consistant en foin, en racines (deux livres pour une de foin), et avec des racines un peu de paille hachée ; la paille devant être destinée pour la litière, ensuite, à faire le fumier long pour les terrains argileux. La vache demande beaucoup de soins qu'on lui refuse trop généralement.

Un grand nombre de cultivateurs préfèrent confectonner le beurre; cependant on m'assure que le fromage est également avantageux.

La vache canadienne, bien traitée, donne un lait plus riche que toute autre vache; sous ce point de vue elle est encore préférable.

50. COCHONS.—Le grand cochon du pays ne convient pas à cause de la trop grande quantité de nourriture qu'il lui faut, mais croisé avec la race écossaise, les croûts en sont avantageux et faciles à engraisser.

Le mode d'engrais avec les laitages, les racines mêlées aux patates, les patates seules ne faisant que mettre un animal en chair, le grain moulu, ou dans l'état de nature, est connu de tout le monde et se pratique avec avantage,—sa nourriture est préférable sous tous les rapports.

60. VOLAILLES.—La poule doit être chaudement en hiver et donne du profit, si on la nourrit bien avec l'avoine, le sarrazin, le blé-d'Inde;—la volaille aime les carottes cuites. Les cultivateurs aiment mieux les poules pour le profit; le dinde est difficile à élever, mais il s'engraisse très facilement avec la patate cuite, et finissant avec du blé-d'Inde, sa chair est alors excellente. L'oie et le canard ne sont pas coûteux, mais la moustique les détruit.

70. BLÉ.—M. Amable Archambeault dit qu'il préférerait l'ancien blé froment, si ce n'était que des ravages de la mouche. Il est maintenant difficile de s'en procurer; des cultivateurs viennent de me dire qu'ils vont en semer ce printemps. En l'absence du froment, M. Archambeault considère le blé de la Mer Noire comme le plus avantageux, si on le met en terre bien conditionnée, alors il ne dégénère point.

L'an dernier, il a eu moins de rendement, à cause des pluies trop fréquentes.

Le blé d'automne ne pourrait avoir de succès ici ; les causes physiques seraient trop longues à expliquer ; et au système américain, on y perdrait de l'argent sans chance de succès.

80. PRÉFÉRENCE DES AUTRES CÉRÉALES AU BLÉ.—

Le cultivateur intelligent devra consulter la nature de son sol pour le choix de semences, observant le prix des grains en demande. Je pense, et c'est l'avis de plusieurs que j'ai consultés, que le cultivateur doit toujours garder une juste proportion dans ses différentes semences ; en sorte que, si une espèce manque, il soit payé par une autre.

90. PATATES.—Utiles à l'homme comme aux bêtes, la culture de la patate se devrait faire sur une grande échelle, si on trouvait un moyen de prévenir les maladies dont elle est souvent atteinte. Cependant, cette culture ne devra jamais prendre la place des céréales, encore moins des prairies en trèfle,—comme récolte nettoyante elle est toujours avantageuse. La patate rouge vif et la jaune sont les préférées.

Avec les précautions indiquées dans la lecture que j'ai donnée sur la culture de cette plante précieuse, on doit avoir du succès. Cette lecture a été publiée dans "*L'Echo des Campagnes*," le 6 mars 1851, No. 18. Je regrette que cette gazette ait cessé de paraître.

100. NAVETS, BETTERAVES, CAROTTES, ETC.—Ces plantes sont une excellente nourriture pour tous les animaux, surtout pour les vaches à lait. Je n'ai point fait d'étude du panais. Ces racines doivent être semées en ligne dans un sol convenable, et c'est une bonne préparation pour la récolte suivante. Si l'on ne considère la culture de ces plantes que sous le

rapport de l'homme, on donnera la préférence à la patate ; mais si on considère la prospérité de l'état d'une manière générale, on donnera la préférence d'abord au trèfle, ensuite à la carotte ; le trèfle et toutes les autres plantes fermagères n'épuisent point, la patate épuise le sol, à cause de la grande quantité de farine qu'elle produit.

110. LE BLÉ-D'INDE.—Ce grain productif est un auxiliaire pour le pays. Le blé-d'Inde aime la terre meuble et propre ; c'est une excellente préparation pour la récolte suivante.

Depuis quelques années, on cultive ce grain sur une grande échelle, avec raison il tire le pauvre de la misère et convient bien à l'engraissement du bétail. Cette culture doit être encouragée sous tous les rapports. Le blé-d'Inde jaune mûrit plus vite,—le blanc produit plus de farine.

120. MAUVAISES HERBES.—Le chardon, et il y en a de plusieurs espèces, ainsi que beaucoup d'autres mauvaises herbes, nuisent aux céréales et épuisent le sol. Le chardon se peut détruire par la faux dans les premiers jours de juillet, et coupé, les bêtes à cornes le mangent. Rien n'ayant été fait dans la nature que pour l'avantage de l'homme, le cultivateur intelligent renverse les mauvaises herbes avant la floraison, pour labourer ; en sorte qu'elles lui servent d'engrais, très utilement dans la terre.

La prairie est le moyen destructif des mauvaises plantes.

Les labours d'été ne sont point en usage dans nos localités. Ils seraient cependant très avantageux, surtout aussitôt que les cultivateurs ont répandu leurs fumiers dans leurs champs.

13. OBSERVATIONS GÉNÉRALES. — Les sociétés d'agriculture sont destinées à opérer beaucoup de bien, si les officiers et les amis de la chose préfèrent l'avancement du pays aux récompenses pécuniaires que l'on devrait laisser au cultivateur encore indolent.

Nous avons eu de beaux exemples de désintéressement dans notre comté. J'ai la parfaite assurance, du moins ici, qu'on peut faire marcher l'agriculture rapidement, si les hommes instruits et de courage y veulent mettre la main consciencieusement.

Il faudrait un journal hebdomadaire, rédigé dans un langage convenable au peuple, et qui ne coûtât pas au-delà de 5s. par an; — répandre des petits pamphlets, ayant pour base d'assollement le traité publié par son excellence le gouverneur-général, l'ami du cultivateur.

Il faut répandre le goût de la lecture par tous les moyens possibles.

J'ai l'honneur d'être,

Messieurs, avec respect,

Votre très humble et obéissant serviteur,

(Signé,) G. CHAGNON,  
Sec. Soc. Agr. C. Leinster.

MM. le président et directeurs  
de la société d'agriculture  
du Bas-Canada.

Collège de Ste. Anne, 19 avril, 1851.

MESSIEURS,

Je me sens bien peu capable de répondre convenablement aux questions que vous me posez dans votre circulaire du 8 courant. Il me faudrait pour cela des connaissances spéciales, qui me manquent complètement. Il faudrait être *praticien* et je ne suis qu'un pauvre *amateur* de l'agriculture. Malgré cela, je veux, comme toujours, faire acte de bonne volonté. Et puisqu'une lecture assidue de l'intéressant journal de M. Evans et des rapports continuels avec un grand nombre de cultivateurs m'ont appris quelque chose, je dirai quelques mots à chacune de vos douze questions :—

10. LES MOUTONS.—Nos habitants n'élèvent pas plus de moutons parce qu'ils ne voient pas tous les avantages et les profits qu'ils pourraient en retirer. Ils n'en gardent que ce qu'il leur en faut pour quelques aunes d'étoffe, et un peu de viande fraîche l'automne. Le bas prix des draps et des étoffes étrangères les empêche d'en fabriquer eux-mêmes en quantité suffisante avec leur propre laine, ce que leurs étoffes leur coûtent toujours plus cher. Si nous avions des manufactures pour exploiter la laine, nos cultivateurs ne manqueraient pas d'en produire davantage ; ce serait pour eux et pour le pays en général un profit clair ; au lieu de 10s., par exemple, qu'ils envoient en pays étrangers pour une verge de drap, souvent altéré par la teinture, ils paieraient ici le même drap, moins la teinture, pour deux ou trois livres de laine au plus. On dit sans cesse au cultivateur produisez, produisez, mais on oublie de lui procurer les moyens de vendre ses produits avec avantage. C'est pourtant là le point capital. En attendant que ces moyens soient trouvés, nous n'avons

rien de mieux à faire qu'à augmenter la consommation de nos propres produits. Leur valeur augmentera dans la même proportion. Si la rigueur de notre climat peut avoir quelque influence sur les moutons, c'est tout au plus sur la qualité de la laine.

Je ne puis recommander aucune race en particulier, vu que je ne connais pas les races étrangères autrement que par les traités d'agriculture. La race la plus convenable serait celle dont la laine serait la plus longue et d'une certaine graisse, en attendant mieux je pense avec M. Evans qu'il vaut mieux essayer d'améliorer la race native de nos moutons, en important un bélier plutôt que des brebis ; c'est plus économique et plus sûr. Je ne puis dire si le nombre des moutons augmente ou diminue, il doit être à peu près le même, chaque cultivateur suivant toujours à peu près sa vieille routine ;—je parle seulement de cette partie du district de Québec, que je connais particulièrement.

Nos moutons sont tenus dans des bergeries trop petites et trop chaudes, le mouton à besoin d'espace, d'air, de propreté et de peu de chaleur ; tout cela lui manque dans nos petites bergeries, où on les retient entassés par douzaines pendant plusieurs mois de suite.

20. Tout ce que je puis dire à la 2<sup>e</sup> question relative aux chevaux, à la manière de les élever, etc., est que la race canadienne pure n'est pas assez propagée, et trop souvent mêlée avec des races étrangères, et qu'en conséquence la race des chevaux du pays se détériore et leur valeur diminue. Les états voisins seraient certainement pour nous, comme ils ont déjà commencé à l'être, un marché profitable pour cette sorte de produits, comme pour bien d'autres qu'ils n'ont pas et que nous pouvons leur four-

nir. Il est donc important d'y penser sérieusement. Nos chevaux sont particulièrement estimés parce qu'ils sont forts et durs à la fatigue, mais il faut qu'ils soient de race pure—je parle des chevaux de trait. Quand à ceux de selle et de voiture légère, il serait peut-être peu profitable de vouloir faire ici de la compétition avec nos voisins, mais je n'insiste pas là-dessus, ne connaissant pas assez les choses.

3e Question. Réponse,—Nourriture abondante, convenable, chaleur tempérée, bonne eau, air pur et souvent renouvelé, propreté, aise et santé, telles sont les conditions d'un bon engrais, comme tous les cultivateurs le savent.

Pour les animaux destinés à la boucherie, il faut préférer les races d'une petite taille, car il est bien sur que la chair de ces animaux est plus délicate. D'ailleurs un animal petit mange moins et engraisse plus vite qu'un animal plus grand, nos meilleurs vaches laitières ne sont pas celles de la plus grande taille.

La paille ne suffit pas pour nourrir convenablement les animaux, les vaches surtout pendant l'hiver ; ceux qu'on hiverne de cette manière sont faibles au printemps. Un bon nombre de nos cultivateurs ne tirent pas tout l'avantage qu'ils pourraient de la paille qu'ils ont de trop. Ils l'étendent sur leurs champs, en la laissant se perdre devant leurs granges. Il y a ce me semble deux bons moyens d'employer utilement le surplus de la paille ; le premier est de la faire servir comme litière, cette paille absorbe l'urine des animaux et devient par là la matière d'un bon engrais ; par ce moyen les animaux sont tenus dans un état de propreté plus grande, ce qui contribue à leur santé. Le second moyen, employé avec succès par un de mes amis, excellent cultivateur, consiste à garder autant de bœufs qu'il en

faut, outre ceux nécessaires pour servir à la ferme pour consommer le surplus de ce qui se fait de cette manière : jusqu'à deux ans les bœufs sont bien traités au foin et au grain autant que possible ; ensuite on les hiverne avec de la paille seulement pendant les deux ou trois années suivantes, au bout desquelles on les engraisse pendant quelques mois. De cette manière, la paille retourne sous forme de bon engrais à la terre qui l'a produite, et les animaux restent pour indemniser le cultivateur de ses soins et de son trouble.

Dans bien des cas, il serait plus profitable de vendre le foin, même à 20s. le cent, l'avoine à 1s. 3d. et l'orge à 2s. 6d., que d'engraisser des bœufs ou des cochons pour les vendre à six ou huit sous la livre. Malgré cela, nos cultivateurs, privés comme ils le sont généralement dans cette partie du district de Québec surtout de voies de communications promptes et économiques pour exporter leurs produits, préfèrent engraisser des animaux dont ils trouvent toujours un prix quelconque en argent et assez souvent sans sortir de chez eux. Il est vrai que dans ce cas le fumier reste à la terre, ce qui est beaucoup.

La 4<sup>e</sup> et la 5<sup>e</sup> questions relatives aux meilleures races de cochons et de volailles ne me fournissent rien de particulier que chacun ne puisse savoir déjà.

J'ai à dire à la 6<sup>e</sup> question que les espèces de blé qui réussissent le mieux, sont celles communément appelés blé de la Russie et blé de la Mer Noire. L'ancien blé de quatre mois ne convient plus à cause de la mouche qui l'attaque toujours. Il n'y a d'exempt de la mouche que le blé de trois mois, encore faut-il qu'il soit semé vers le 10 juin (je parle du bas du district de Québec) celui que l'on sème plutôt, le 20 mai, par exemple, comme je l'ai vu ici l'année der-

nière, languit et est surpris par la mouche, pendant que la même espèce mise en terre 15 jours plus tard a parfaitement réussi. Le blé de la Russie et celui de la Mer Noire dégénèrent toujours lorsqu'on ne fait pas assez d'attention aux conditions particulières du climat dont chacun d'eux a besoin. Ce qui contribue aussi à gâter le blé, c'est le trop peu de soin que l'on met dans le soin de la semence et elle est rarement bien nette, c'est le blé de la Mer Noire qui est maintenant en grande vogue ici : plusieurs de nos cultivateurs ne veulent plus du blé de Russie ; pourtant j'ai été très content de celui de notre ferme l'année dernière—c'est celui qui a le mieux réussi.

Je n'ai rien à dire du blé d'automne, vu que je n'en ai jamais vu semer ici ou dans les environs. Je pense pourtant qu'il réussirait s'il était semé dans un terrain sec, pas trop exposé aux vents, et assez abrité pour pouvoir garder la neige aussi longtemps possible. L'expédient des branches que l'on suggère n'aurait pas ici l'effet désiré, à cause de la violence et de la durée des vents sur les bords du fleuve ; les clôtures sont le meilleur moyen de retenir la neige, mais elles coutent bien cher.

En réponse à la 7<sup>me</sup> question, j'ai à remarquer, puisqu'en bien des cas la récolte du blé trompe les espérances du cultivateur, il ne faudrait pas tant insister sur cette sorte de grain. Le blé-d'Inde et le lin devraient être cultivés sur une plus grande échelle. Je veux parler du blé-d'Inde d'une petite espèce, car le grand blé-d'Inde ne vient pas bien, ce que j'ai dit du manque des manufactures en parlant de la laine, peut se dire aussi à propos du lin. La main-d'œuvre rend son emploi coûteux ; les tissus de laine, des chanvres et des cotons des pays étrangers, nous font une terrible concurrence. Le cultivateur trouve son avantage à cultiver un peu de

blé, ou d'autres grains dont il trouve toujours un certain prix, avec lequel il se procure à très bon marché les étoffes dont il a besoin ; ce n'est pas la faute du cultivateur si ses produits n'ont pas plus de valeur. Il faut remonter plus haut pour en trouver la cause, cette cause est facile à indiquer ; mais il appartient à d'autres de l'examiner sérieusement et d'y apporter au moins un commencement de remède.

En réponse à la 8me question—jusqu'à ce que l'on ait trouvé un remède à la maladie des patates, il ne faut pas penser à sa culture en grand. L'espèce particulière et la moins sujette à la maladie, est une sorte de patate bleue, longue et très productive. Les patates de 40 jours sont avantageuses.

En réponse à la 9me question, je dirai que les navets ne viennent plus ici. Les chenilles en dévorent la feuille, et s'introduisent dans le cœur même de la racine, les carottes sont sujettes à pourrir comme la patate. Les grosses bettes blanches viennent bien. Les betteraves et les panais ne sont cultivés qu'en très petite quantité dans les jardins.

En réponse à la 11e question,—sur les mauvaises herbes qui prévalent dans notre district, ce sont la moutarde, la marguerite et le chiendent, nos habitants les arrachent à mesure qu'elles paraissent et réussissent assez bien à les détruire quand ils veulent s'en donner la peine ; mais ce moyen ne suffirait pas si les mauvaises herbes s'étaient trop multipliées ; dans ce cas, un ou deux labours d'été les détruiraient complètement. je n'ai jamais vu ce moyen employé ici, il est à souhaiter qu'il s'introduise là où il est nécessaire.

Je n'entrerai pas dans d'autres considérations, ma lettre est déjà trop longue, je m'en rapporte bien volontiers à tout ce que pourront dire et suggérer les

habiles praticiens de l'agriculture que vous avez consultés, et surtout à M. Evans, rédacteur de notre journal, dont le témoignage en cette matière est du plus grand poids.

Permettez-moi, messieurs, de vous féliciter de la résolution que vous avez prise de faire un rapport général sur l'état de notre agriculture, au moyen des informations que vous allez recueillir de toutes les parties du pays. Si chacun s'empresse de répondre, comme je l'espère, il résultera de ce rapport des conclusions utiles qui ne manqueront pas d'attirer immédiatement l'attention sérieuse de tous ceux qui ont la volonté et les moyens de promouvoir la prospérité du pays, entendue et comprise comme elle doit l'être.

Veillez bien, messieurs, recevoir l'assurance de ma plus respectueuse considération, et me croire toujours

Votre très humble et

Obéissant serviteur,

(Signé,) F. PILOTE, Ptre.

Aux présidents et directeurs  
de la société d'agriculture  
pour le Bas-Canada.

---

Saint-Gervais, 20 avril, 1851.

MESSIEURS,

En réponse à la vôtre du 8 courant, après avoir consulté plusieurs personnes livrées à l'agriculture, j'en suis venu aux conclusions suivantes :—

1o. Je crois le climat favorable à la propagation et au maintien des moutons en bonne condition. Le manque de débouchés pour les laines, tel que manufacture de drap, en ont rendu cette branche de l'économie agricole peu profitable. Dans l'état actuel, les moutons donnent 2 lbs. de laine qu'on peut estimer à 1s. 3d. la lb. La race de Leicester est, je crois, la plus avantageuse. Le goût pour les manufactures commencent à se répandre ; il serait temps d'élever un plus grand nombre de moutons qu'il n'en faut pour le maintien de la famille sur une terre.

2o. Je ne saurais dire quel serait le meilleur mode d'élever des chevaux pour le marché. Je crois que la race canadienne serait préférée comme chevaux de travail, et la race mêlée comme chevaux de voitures légères.

3o. La grande culture des légumes, tels que navets, carottes, panais, etc., serait, à mon estime, la meilleure méthode d'élever de beaux animaux à peu de frais je ne crois pas que la paille seule suffit pour nourrir avantageusement les animaux pendant l'hiver, un tiers de paille avec foin, ou mieux encore, les légumes, serait, je présume, une nourriture suffisante. En conséquence, j'encouragerais la culture du foin, des légumes, de l'avoine et des bons pâturages.

4o. Les réponses précédentes me paraissent pouvoir s'appliquer à cette question ; j'ajouterai que le sarrasin mêlé avec l'avoine pour un tiers, est un moyen économique d'engraisser les cochons.

5o. Les poules seules me paraissent mériter l'encouragement pour le produit qu'elles donnent par leurs œufs, outre la chair qui se vend assez bien. Le succès à élever des poules est à peu près certain. Le sarrasin est encore la meilleure nourriture pour les poules.

6o. Je pense que le blé de la Mer Noire, dans son état primitif, est préférable à toute autre ; mais il dégénère, et il faudrait le renouveler au moins tous les cinq ans. Je ne puis dire à quel cause attribuer la dégénération du blé de la Mer Noire. L'ancien blé blanc est plus exposé à l'attaque de la mouche dans cette partie du pays.

7. Je pense qu'on ne devrait pas cultiver le blé exclusivement, le succès en étant trop incertain depuis grand nombre d'années.

8o. Il est certain que la patate est d'un grand secours aux cultivateurs, et qu'ils n'en récoltent jamais assez. Je ne saurais dire la cause de la maladie.

9o. La culture de ces différents légumes est encore nouvelle dans ce comté. Ici les navets ont la préférence, et notre société d'agriculture a cru devoir en encourager la culture.

10o. Je ne connais pas le nom de l'espèce de blé d'Inde que je crois la plus avantageuse ; on le nomme ici le blé-d'Inde d'Ohio. Je ne puis dire si on doit lui donner la préférence sur les légumes.

11o. Les mauvaises herbes les plus communes ici sont le chiendent, les chardons et les marguerites. Les labours d'été sont le meilleur moyen de les faire disparaître ; la coutume en est encore malheureusement bien rare.

12. Je me bornerai à suggérer l'établissement d'écoles d'agriculture et modifier la continuation des sociétés d'agriculture actuelles. Il ne suffit pas de

récompenser ce qui se fait par le système actuel, s'il est reconnu que ce système doit être changé.

Le tout néanmoins humblement soumis.

J'ai l'honneur d'être,  
Messieurs,  
Votre obéissant serviteur,  
(Signé,) C. C. FORTIER, M. D.

*Traduction.)*

DRUMMONDVILLE, TOWNSHIPS DE L'EST,

BAS-CANADA, 25 avril, 1851:

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de vous accuser, réception de votre lettre du 3 courant et de répondre en même temps à son contenu.

1. Attendu que les moutons requièrent une herbe courte dans de vieux paturages, on ne peut pas en élever sur un grand pied sur les fermes qui, comme c'est généralement le cas dans les seigneuries, sont petites et principalement labourables.

Dans plusieurs parties des townships, les bêtes sauvages sont encore trop nombreuses pour permettre d'élever des bestiaux avec sécurité. Mais supposant même que ces obstacles soient écartés, le climat du Bas-Canada rendrait encore très hasardeuse cette spéculation faite sur un grand pied. Sans entrer dans tous les détails du pour et du contre, relativement à cet question, je me bornerai à vous faire les observations suivantes :—

Les moutons, dans le Bas-Canada, passent, terme moyen, six mois d'hiver dans la bergerie ; on alloue à chacun  $\frac{1}{4}$  de tonneau de foin pour sa nourriture d'hiver évalué (en raison de ce qu'il est alimenté sur la ferme) à 20s. par tonneau, c'est-à-dire

$\frac{1}{4}$ de tonneau.....	£0 5 0
6 minots d'avoine pour l'hiver.....	0 7 6
	<hr/>
	0 12 6
	<hr/>

RAPPORT :

4 lbs. de laine, (terme moyen raisonnable)	
1s. 6d.,.....	0 6 0
Valeur de l'agneau .....	0 13 6

Ce qui fait une balance d'un chelin sur chaque mouton pour indemniser des pertes de moutons et d'agneaux, six deniers de pâturage en été, entretien de clôtures, soins durant l'hiver et l'époque de l'agnèlement, le lavage, la tonte, l'intérêt sur les bâtiments pour les loger, ainsi que leur nourriture.

Je prouverai ceci par chiffres, pour 100 moutons :

Soins durant l'hiver et à l'époque de l'agnèlement .....	£3 0 0
Lavage .....	0 5 0
Tonte .....	1 5 0
Pâturage d'été, 30 acres à 5s .....	7 10 0
Clôtures .....	1 0 0
Frais de bâtiments .....	2 0 0
	<hr/>
	£15 0 0
	<hr/>

Déduction de 1s. mentionnée sur chaque mouton, 100s .....	5 0 0
	<hr/>

Balance de perte..... £10 0 0

Je n'ai accordé aucune allowance pour engrais, ayant pris cela en considération en évaluant le foin

à 4 piastres par tonneau, ceci ne fait aucune allouance quelconque pour accident de toutes sortes, et admet que chaque brebis élève son agneau.

Chaque race a ses appréciateurs et doit être choisie selon la qualité de la nourriture. Les moutons canadiens ne valent pas la peine d'être élevés. Ce pays contient principalement la race de Leicester qui est généralement très bonne, et aussi quelques moutons du sud du comté de Down et des mérinos. Toutes ces races paraissent être égales en vigueur, et leur nombre s'accroît légèrement.

2. Le mode le plus profitable d'élever des chevaux, c'est le pâturage en été et la paille et les carottes en hiver. Nous n'avons pas de débouchés chez nous pour les chevaux. Les animaux de prix sont les seuls qui peuvent rémunérer. Si ce n'était pas pour le voisinage des Etats-Unis, on n'élèverait point de chevaux dans les townships. Le prix moyen des chevaux sur les marchés de Québec et Montréal n'excède pas £15. Pour cette somme, un animal doit être tenu, et le risque de dommages encourus pour cinq ans. Il est vrai que la demande de chevaux d'une plus grande valeur existe, mais elle est si limitée qu'un seul comté des townships de l'Est pourrait la remplir. La belle race canadienne a beaucoup d'appréciateurs. Elle est estimée comme chevaux de trait, mais le prix qu'on en donne ne peut pas rémunérer. On peut trouver de bons trotteurs occasionnellement, et on en trouve un bon prix. Les chevaux canadiens de première classe rapporteront aussi autant que ceux d'aucune autre race, mais c'est seulement la première classe.

3. Le seul mode profitable d'élever de bons bestiaux c'est de les laisser croître depuis qu'ils ont été mis bas jusqu'à ce qu'ils soient bons pour le marché. On ne peut les nourrir avantageusement avec de la

paille seulement durant l'hiver. Il serait infiniment plus avantageux pour les fermiers chez lesquels on peut se procurer de l'engrais, de vendre leur foin et leur grain, que d'élever des animaux. Dans les townships, il n'y a généralement aucun marché pour le foin. On a en conséquence recours à l'élève des bestiaux comme un moyen de disposer des produits de la ferme. Je considère que la plus profitable race de bétail est celle à courtes cornes de Durham, en raison de sa maturité précoce, et de ce qu'elle donne infailliblement un plus grand retour pour une quantité donnée de nourriture, qu'aucune autre race.

4e Question.—Je préfère la race de Durham pour les raisons suivantes : Si une génisse à l'âge de trois ans vient à ne donner que peu ou point de lait, on peut l'engraisser et la tuer en automne, et peut peser 700 lbs., ce qui couvrirait les dépenses et laisserait un profit raisonnable. Si on devait disposer d'une génisse canadienne du même âge, il serait impossible de l'amener à ce poids, ou, en d'autres termes, l'éleveur perdrait environ £5 en l'élevant. J'ai employé les deux modes, et je parle ou plutôt j'écris d'après l'expérience sur laquelle toutes mes observations sont basées. Une vache canadienne, dans ses premières années, en aucun endroit de ce district, peut être achetée pour environ 10 à 12 piastres en automne. Elle n'a jamais été élevée pour le double de cette somme. Quant à la race qui coûte le moins à entretenir, le plus petit animal consomme généralement moins de nourriture, quelle que soit la race à laquelle il appartient. La vache canadienne, supposant qu'elle fût du poids de 250 lbs. coûterait moins à entretenir qu'une de la même race ou d'une autre race du double de ce poids. Toute personne voyageant dans le Bas-Canada ne peut manquer d'être frappée de la différence qui existe entre la race borine des seigneuries et celle des townships.

Un canadien semble n'apprécier son animal qu'en proportion du temps pendant lequel il peut souffrir la faim sans périr, tandis que le fermier des townships aime à l'entretenir dans le meilleur état possible. La paille seule ne soutiendra pas avantageusement le bétail pendant l'hiver. Il exigera d'être mieux entretenu vers le printemps. Avec de la paille et  $\frac{1}{4}$  de minot de navets, il hivernera convenablement.

5e Question.—Les cochons du Berkshire sont très estimés en ce pays. On les tue à l'âge de 7 mois, et ils pèsent de 2 à 300 lbs. A l'âge d'un an et demi leur poids, terme moyen, est de 4 à 500 lbs. On les nourrit de vesces nouvellement coupées pendant l'été, ainsi que de patates et d'avoine moulue pour achever de les engraisser en automne.

6o. Je ne crois pas que les volailles soient avantageuses pour le marché dans les fermes très éloignées des villes.

7e Question.—Le blé froment est de beaucoup le meilleur qu'on puisse semer. Je ne puis rien dire de la mouche, mais le blé de la Mer Noire n'a pas dégénéré ici. La fleur qu'on en tire ne se vend pas facilement, et ne fait pas du pain de belle apparence. J'ai essayé le blé d'automne durant les hivers de 1847-48 et 49, et il a manqué. Il est resté vert et a survécu jusqu'à ce qu'il ait commencé à croître au printemps. Le froid du printemps l'a détruit pendant ces années. En couvrant le terrain de branches d'épinette, cela le sauverait certainement, mais où trouverait-on des branches d'année en année pour couvrir quelques centaines, peut-être quelques milliers d'arpents dans chaque paroisse de la province, (pour ne rien dire des frais comparés aux profits) de couper, charroyer et étendre les branches dans l'automne et les charroyer de nouveau au printemps.

8e Question.—Le blé rapporte certainement plus qu'aucune autre récolte quand il échappe à la mouche ; nulle autre récolte en approche.

9e. Les patates rendent bien dans le voisinage des marchés. Dans les townships on les cultive principalement pour la nourriture des animaux, et rendent même aussi très bien sous ce rapport.

10e Question.—Je cultive annuellement environ 4,000 minots de navets, 500 minots de carottes, et je trouve que ces objets donne une bonne récolte. Je n'ai jamais essayé les panais, et j'ai toujours échoué avec le mangel wurtzell, mon terrain étant une marne légère et sablonneuse.

11e Question.—Le blé-d'Inde est une récolte qui cause trop d'embarras pour qu'elle soit profitable, surtout quand le travail est fait par des engagés. Les navets donnent davantage.

12e Question.—Ce pays-ci étant nouvellement défriché, les mauvaises herbes ne nous incommode pas beaucoup.

13e. En définitive, je vous ferai observer que si les townships de l'Est étaient limités aux marchés canadiens, toute idée de prospérité serait abandonnée. Les prix de nos seuls marchés de Québec et de Montréal sont offerts à l'arrivée d'un seul courrier ; et s'il en arrive un second le jour suivant, le marché se trouve encombré, et on doit se soumettre aux prix d'un marché encombré. Il est à peine une paroisse dans les townships qui ne puisse, dans un mois, encombrer les marchés canadiens. Aussi les bestiaux s'y vendent plus rarement d'année en année, et lorsque le chemin de fer de Portland sera terminé, je ne pense pas qu'il soit envoyé une seule tête de bétail sur un marché canadien. Même,

dans le moment actuel, où les bestiaux, dans un voyage de trois semaines, ont à courir les risques d'être estropiés et de toutes sortes d'accidents ; où ils perdent dans le trajet un tiers de leur poids avant leur arrivée, et payant vingt pour cent de droit (avant cette diminution de poids) à la douane américaine. On trouve malgré cela plus avantageux de les envoyer aux marchés américains qu'aux nôtres. De combien s'augmentera le mouvement des affaires sur ce chemin, lorsque le voyage se fera en quelques heures au lieu de trois semaines, et lorsque les animaux seront rendus à leur destination dans le même état qu'ils étaient sortis de leur étable. La construction de ce chemin de fer doit tendre à accroître le commerce des townships avec les Etats-Unis, et comme un homme achète naturellement où il vend, à nous détacher entièrement des marchés canadiens. Le fermier voyant alors qu'il a à payer 20 pour cent de droit pour aller au marché et 12½ pour cent pour ce qu'il apporte, désire d'être débarrassé d'une position qui absorbe le tiers de son revenu. L'annexion paraît offrir le soulagement désiré, et cette question est soulevée par les fermiers, non par un sentiment de malveillance contre l'Angleterre, mais pour recouvrer le tiers perdu de leur revenu ; et il m'a toujours paru que si le gouvernement canadien qui a très expressément désapprouvé cette mesure, eut été un peu plus loin et eut pris des mesures pour s'enquérir des causes du désir de l'annexion, ce mécontentement qui approche tant de la désaffection, n'aurait jamais eu lieu. La population des townships est la meilleure que nous puissions opposer aux Etats-Unis. Elle est de la même origine, parle la même langue, et est de la même croyance que ses voisins, etc. etc.

Que cette population soit contre nous, et nous perdrons le plus puissant rempart que le Canada pos-

sède, et la plus précieuse frontière de cette partie de la province.

Si je suis entré dans ces détails et ces observations, c'est parce que je pense qu'un rapport de votre bureau à ce sujet doit être de quelque poids auprès du gouvernement, et j'espère que vous ne jugerez pas hors de propos de signaler la position particulière de ce beau et fertile district possédant des produits surabondants et à sa portée, desquels il est exclus par sa connexion avec le Canada, connexion dont il paraît difficile de lui faire concevoir l'avantage.

J'ai l'honneur, etc.

(Signé,) R. N. WATTS.

Au Président de la Soc. d'Agr.  
de Montréal.

---

(Traduction.)

BASSIN DE GASPÉ, 22 avril 1851.

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de vous accuser réception d'une circulaire datée de votre bureau le 3 avril dernier, me demandant de répondre à différentes questions qui me sont faites concernant l'agriculture.

No. 1. MOUTONS.—Je ne comprends pas pourquoi on n'élève pas des moutons dans le Bas-Canada d'une manière plus étendue, à moins que ce ne soit par faute de pâturages, par ignorance de cultiver des légumes, particulièrement des navets. J'ai su par expérience que les moutons sont des plus profi-

tables. Ils n'exigent pas une étable très chaude en hiver. Une remise qui éloignera la pluie et la neige est suffisante. Je connais un fermier qui tient ses moutons dehors pendant tout l'hiver. Il dit qu'il ne conserve pas leur laine, je ne dis pas ceci comme une chose, mais pour montrer jusqu'à quel point les moutons peuvent supporter les rigueurs de l'hiver. Le ratelier dans lequel ils reçoivent le foin ne devrait pas avoir plus d'un pouce et demi d'espace, autrement, il y aura autant de foin perdu que mangé.

Un troupeau de moutons devrait être tenu pour l'avantage de la laine, objet indispensable dans une maison canadienne. Le mouton est aussi utile d'une autre manière ; il peut être aussi tué et consommé dans une famille, ce qui est un objet dans les districts ruraux lorsqu'on a besoin de viande en été et qu'on ne peut pas recourir à la ville. J'ai remarqué que les moutons dans le Bas-Canada ne sont pas sujets aux maladies dont ils sont généralement atteints dans le Royaume-Uni, savoir, le rac, les vers sur le dos, etc., ce que j'attribue à la sécheresse de notre sol et de notre atmosphère ; car la pluie et l'humidité sont nuisibles aux moutons. Quant aux pâturages, je signalerai ici la déplorable négligence des fermiers canadiens de ce district. Quand un fermier a un lot de terre, il devrait faire un abattis sur plusieurs arpents au-delà du terrain qu'il veut cultiver, ce qui se fait aisément, Il devrait faire tomber les arbres et les buissons par tas ou rangées, pour être brûlés plus convenablement ; et aussi, afin que le sol ou terreau ne soit pas consommé ; qu'il y mette alors le feu, et il sera pourri en peu d'années, et pourra être promptement enlevé. Mais il n'est pas nécessaire qu'il attende jusque là ; si le pauvre défricheur, après que le feu a passé, répand en hiver, et de temps en temps, les restants de son fenil, ainsi que les graines ramassées dans la crèche de ses bestiaux, sur

l'endroit brûlé, il aura bientôt un pâturage à peu de frais. Il est bien entendu que lorsque la terre est parvenue à un état de culture convenable, on n'y doit semer que de bonne graine. Ce n'est pas d'un bon système de culture pour un fermier, lorsqu'il ne conserve pas de pâturages suffisamment pour ses bestiaux. La terre, au moyen de pâturages parvient à une bonne condition.

Je pense que le climat du Canada est favorable à la race des moutons ; mais il faut l'améliorer par l'importation des béliers de Leicester, de Cheviot ou du sud du comté de Down, autrement la race dégènera. J'ai observé que chez nous, une brebis ne peut pas élever de jumeaux par le mode ordinaire de nourriture, et conséquemment elles ont rarement deux agneaux. Dans le vieux monde, une brebis a généralement des jumeaux ; mais sa nourriture consiste en grande partie en herbe et en navets. Les brebis devraient être livrées au bélier vers le 12 de novembre, afin qu'elles puissent agneler vers le 20 avril, (21 semaines), dans un temps chaud !

Notre société d'agriculture a présenté un beau bélier mérinos, et les animaux provenant de lui sont une grande amélioration pour les moutons ordinaires, qui semblent à la vérité plus faibles et plus délicats. J'ai recueilli de mes moutons, par ce système de croisement, 4 livres de laine, terme moyen, et les mâles m'ont donné 6 livres chacun. Les moutons augmentent beaucoup dans ce district.

No. 2. CHEVAUX.—Le mode le plus profitable d'élever des chevaux pour le marché est, évidemment, de se procurer de bonnes juments, (principalement celles qui sont adonnées à avoir des petits ressemblant au mâle,) aux meilleurs étalons que l'on puisse trouver, car il en coûte autant d'élever un beau poulain

qu'un médiocre. Dans mon opinion, la meilleure race pour le pays est la race canadienne pure. Elle est forte, robuste et active, mais ne peut cependant donner un aussi haut prix que la race croisée, n'étant pas d'une aussi belle apparence ni si bien adaptée à la selle. Mais dans le pays où nous nous servons du même cheval pour charroyer, labourer, herser et conduire une voiture en été, ainsi que pour tirer du bois et voyager vite sur des chemins ou sur aucun chemin, en hiver, la pure race canadienne est la meilleure.

No. 3. BÉTAIL.—Les bestiaux peuvent être nourris de paille pendant tout l'hiver, mais on ne peut s'attendre à ce qu'ils offrent la même qualité de viande que si la paille était hachée et mêlée de mangel wurzel, des navets ou des grains bouillis. Je crois qu'ils acquerreraient par cette nourriture un surplus de viande et de suif. Je pense que certains bestiaux (*dry cattle*,) qu'on laisse courir tout l'été, sont, en ce pays, bons à tuer en automne, ou dans tous les cas après trois ou quatre semaines de nourriture à l'étable, avec beaucoup de foin, et un plein baquet de navets coupés, soir et matin. Mais nos bestiaux ont accès aux marécages où ils trouvent parfois de bonne nourriture. Je ne puis dire s'il est plus avantageux d'élever des animaux que de les engraisser, mais je crois qu'il est bon de faire les deux, surtout dans les parties du pays où il y a un grand marché de bestiaux. On doit se régler selon les circonstances et les localités quant au sol. Je pense qu'un fermier ne devrait vendre de foin et de grain que ce qui serait tout-à-fait superflu après avoir alimenté abondamment la quantité de bestiaux qu'il lui fallait ou qu'il pouvait faire tourner à son avantage. Tout fermier ordinaire doit produire lui-même sa viande pour l'hiver. Par exemple, il peut, avec quelques efforts et quelque attention, engraisser une vache, deux ou trois cochons et quatre ou cinq moutons.

No. 4.—Je pense qu'il est avantageux de garder des vaches laitières ; mais pas plus qu'un fermier n'en peut nourrir convenablement.

Je n'ai aucun moyen de savoir lequel est le plus profitable d'engraisser les vaches et brebis ou de les traire.

J'ai vu d'excellents fromages faits par des fermiers écossais. Cependant, ils continuent à faire du beurre pour le vendre, à défaut, je pense, d'un marché pour le fromage ; mais à moins que la laitière n'excelle à faire du fromage, il serait mieux pour elle de se borner à faire du beurre, ce qui est plus généralement compris.

La plus grande propreté doit être apportée à la fabrication du beurre ainsi qu'aux ustensiles qui y ont rapport, tels que seaux, couloirs, baratte, etc.

Le beurre ne devrait être travaillé avec la main plus qu'il n'est nécessaire pour ôter le lait. Le sel doit être fin, et chaque barattée doit être placée à la fois dans le vase destiné à la contenir. Le beurre doit être bien pressé, et on doit jeter dessus un peu de salpêtre dissout dans l'eau.

On fait à Gaspé, et j'ai quelque expérience en cette matière, le meilleur beurre que j'aie vu ; et j'ai la satisfaction de pouvoir dire que le mien a eu le premier prix.

Le système si dominant de laisser aller les vaches sur les bords des chemins pour pourvoir elles-mêmes à leur nourriture est très pernicieux ; cela peut faire pour le jeune bétail, mais on ne devrait pas laisser aller au hasard des vaches laitières. On devrait prendre en considération le temps perdu en les cherchant dans les détours de la forêt pendant des jours consécutifs, indépendamment des maladies qu'elles contractent.

Je signalerais aussi l'absurdité qu'il y a pour un fermier ou cultivateur, de garder plus de bestiaux qu'il n'en peut nourrir, hiver et été. Une vache bien nourrie en vaut deux qui le sont mal, et est plus profitable. Les petits propriétaires devraient se pénétrer de cela. Les animaux ne recouvrant jamais leur valeur après avoir été en partie affamés. J'ai vu des vaches qui donnaient assez de lait en ne se nourrissant que de paille seulement ; mais c'est quand on la leur donne fraîche et en abondance. Je crois que l'expérience a prouvé que la meilleure nourriture pour les bêtes à cornes c'est l'avoine coupée verte (c'est lorsque le grain se forme,) bien meilleure, dit-on, que lorsqu'on laisse mûrir l'épi et que l'on donne à la fois au bétail la paille et le grain.

J'ai entendu dire par un juge compétent que la vache canadienne que l'on trouve dans les paroisses est de bonne race, primitivement importée de France, donnant autant de lait que le comporte la richesse ; car la grande quantité et la bonne qualité sont incompatibles. La vache hollandaise donne beaucoup de lait, mais c'est dans le bois. La race a dégénéré en beaucoup d'endroits par le croisement, et ne requiert qu'un taureau de race à courtes cornes pour l'améliorer dans chaque paroisse.

La société d'agriculture du Nouveau-Brunswick parle avantageusement de la race d'Ayrshire, de Durham et des Highlands.

No. 5.—Je pense que les cochons du Canada sont une race dégénérée qui n'est susceptible d'être améliorée que par l'importation d'Irlande. Les truies devraient mettre bas en été. Un cochon, pour bien engraisser, une écurie confortable, une litière pas trop chaude, un mélange régulier d'herbes ou végétaux bouillis avec de l'avoine ou de l'orge moulu

Tout fermier qui n'est pas à proximité d'un moulin à farine devrait avoir un grand moulin à bras pour cet objet. Chaque cochon devrait avoir un anneau au museau même quoique étant renfermé dans sa soue.

Je passerai maintenant à l'art utile de dissiper les abus et les préjugés relatifs à l'agriculture. A moins de connaître cet art, il y a peu d'utilité et d'avantages à attendre de sociétés d'agriculture, ou de l'importation de races de bestiaux, moutons, chevaux, vaches ou cochons. On devrait faire de grands efforts dans ce but, afin de montrer, au moyen de sociétés et journaux d'agriculture, la nécessité et les avantages qui résultent de l'application de cet art. Il devrait être publié dans notre journal pour plus grande circulation. Introduisez d'abord de bons animaux, et exterminatez ensuite tous taureaux bâtards, vérats, avortons, chevaux de mauvaise race, béliers à cornes mousseuses et poilues, etc., que l'indifférence du fermier laisse courir au large et que sa paresse empêche d'améliorer quand ils sont jeunes.

No 6. VOLAILLES.—Les volailles devraient être tenues dans un lieu sec, et dans une étable chaude séparée du bétail. Des perchoirs devraient être construits avec grillages dessous pour les tenir propres, ce serait un endroit bien convenable pour les oies et les canards : ces derniers devraient être séparés par une cloison. Quelqu'un de la famille devrait se charger du soin de nourrir les volailles. Si la personne chargée de ce devoir, le néglige, il en résultera qu'il n'y aura point d'œufs. Les volailles doivent avoir assez de grain le matin et en même temps deux poignées de gravois dont on doit se procurer dans une barrique en automne.

Chaque femme de ménage devrait élever quelques couvées d'oies, canards, poulets et dindes, ils rap-

portent quelque argent et couvrent les dépenses. Les oisons sont les moins incommodes à élever après les canards ; mais ces derniers mangent beaucoup. Les dindons ne sont guère plus incommodes que les poulets si on les préserve constamment de l'humidité ; ces derniers sont aussi quelquefois tués par un orage.

Je pense que la race des volailles dans ce district est très bonne. Nous avons beaucoup d'occasions de les croiser avec celles des autres pays au moyen des vaisseaux.

No. 7. BLÉ.—Nous trouvons que le blé de la Mer Noire réussit très bien à Gaspé. Il mûrit à chaque saison et n'a point dégénéré. Je recommanderais un procédé pour obtenir de bonnes récoltes et pour nettoyer ; procédé qu'ont adopté mes voisins. En hiver, lorsque leurs enfants ne sont point beaucoup occupés, ils ont un minot ou environ de grain trié à la main et dont le produit est mis à part pour graine. C'est un plan excellent et qui récompense bien de la peine. Je voudrais que les fermiers fussent bien pénétrés de la nécessité de bien nettoyer la graine. Quelques fermiers ont essayé le blé d'automne dans ce district, et ils en parlent assez favorablement, mais c'est un risque. Je pense que s'il était semé au bas de Québec, il ne serait en bonne condition que dans les terres bonnes et sèches.

No. 8.—Je ne pense pas qu'un fermier doit se borner à la culture de nos sortes de grains ; mais il devrait semer les trois : du blé, de l'avoine et de l'orge.

Il y avait 22 compétiteurs à notre dernière exposition agricole pour le prix du blé ; et le poids moyen a été de 67 lbs. 12 par minot, (le minot canadien contient exactement 9 gallons de Winchester), et 10

échantillons d'orge, poids moyens 54 lbs. 9 par minot, ainsi que 18 d'avoine, poids moyen 41 lbs. 9 par minot.

No. 9. PATATES.—Il y a beaucoup d'opinions contradictoires quant à la meilleure qualité de patates et quant au meilleur mode de culture pour échapper à la rouille ou maladie. Il est difficile d'accorder quelque confiance à aucun. Tous les modes et tous les moyens ont je crois échoué, à l'exception des patates semées dans une terre nouvelle et brûlée. L'état sec du terrain est, je pense, essentiellement nécessaire et à la plante pendant sa croissance, et au tubercule lors de sa maturité et lorsqu'on le tire de la terre.

Je recommanderais de ne pas mettre de patates dans une terre nette ; c'est inutile. La terre brûlée doit être choisie s'il est possible, d'autant plus que les cendres les conservent. Elles doivent être tirées de terre et mises dans une cave, par un temps sec. Je pensais que les miennes eussent échappées l'année dernière. Elles avaient été semées dans une vieille prairie sèche, avec du fumier de cheval bien préparé, et en sillons tracés avec la bêche. Cependant un tiers a péri. Cette année, je les ai mises par rangées tracées avec la charrue dans un champ ayant une légère pente, afin que l'eau puisse s'écouler,—le terrain étant fumé comme l'année dernière, après la récolte, attendu que le temps était humide. J'ai gardé les patates en barriques, telles qu'elles ont été choisies, pendant un jour ou deux, et je les ai ensuite exposées au soleil pour sécher, avant de les mettre à la cave. J'ai remarqué que dans une partie de mon jardin qui avait été desséchée et fumée l'automne précédent, et plantée de patates, il n'y en avait pas une de pourrie. Il n'y a pas de récolte plus profitable que les patates. Mêlées avec de la farine de différents grains, elles sont une bonne nourriture.

No. 10.—Il est nécessaire au succès de la récolte de navets, soit de les semer sur une terre noire ou de tirer de la terre de marais pour en couvrir les sillons jusqu'à deux pouces d'épaisseur. Je crois que les navets semés à la volée et hersés, réussissent mieux que ceux qui sont semés en sillons, attendu qu'ils grossissent à la surface du sol ; mais les navets, dans nos étés courts et secs, ne parviendront jamais à la grosseur de ceux du Royaume-Uni, ni ne seront aussi nutritifs. Les carottes et les panais sont une excellente récolte et aussi très profitable si la terre est bien cultivée et fumée.

No. 11.—Je pense que le blé-d'Inde ne convient pas au Bas-Canada, il ne mûrit pas assez bien, ni assez généralement.

No. 12.—J'ai remarqué le chiendent (*couch grass*) dans de vieux et fertiles champs et dans des terres de premier ordre. Je crois qu'un de mes voisins est parvenu à l'extirper en cultivant des patates pendant trois années consécutives. Je voudrais d'abord que la terre fut soigneusement bêchée et retournée avec une forte fourche à trois dents et qu'on y semât ensuite les patates. Il est difficile de se débarrasser de ces mauvaises herbes.

Nous avons la marguerite qui quoique confinée il y a peu d'années, à deux ou trois terres, se propage d'autant plus que la graine est facilement répandue par le vent et la fiente des bestiaux. C'est une plante très nuisible, et qui devrait être arrachée à la main lorsqu'elle commence à être en fleur.

Le chardon n'est pas aussi commun, et on peut toujours le détruire en trois ans, en semant la terre de graine de foin. Nous avons rarement recours à la jachère d'été.

No. 13.—Je suis d'opinion que la culture des terres n'est pas une branche à faire de l'argent, ni une spéculation à laquelle on doit trop se livrer, vu surtout le peu de durée de l'été qui ne permet pas de le faire sur un grand pied. Cela ne produira que peu pour défrayer les dépenses des engagés.

C'est ici le cas de dire,

\* " He who by the plough will thrive,  
" Himself must either lead or drive."

J'ai vu plusieurs personnes dans ce district, natives d'Angleterre, d'Irlande et d'Ecosse, qui sont venues dans ce pays depuis les dernières vingt années, sans un sou, et qui jouissent en ce moment d'un bien-être très confortable.

Leur devise devrait être :

" Je mangerai mon jambon,  
" Mon agneau et mon chapon."

Il y a un faible cri qui s'est élevé dernièrement contre les sociétés d'agriculture ; mais quoique plusieurs d'entre elles n'aient pas répondu aux avantages qu'on pourrait en attendre, elles activent et encouragent néanmoins la cause, et je suis encore à comprendre par quel autre moyen on pourrait améliorer l'agriculture.

Je pense que si les sociétés d'agriculture importaient un taureau de première classe, un bel étalon, un couple de béliers, quelques cochons supérieurs, des machines et des graines, elles rendraient plus de service réel qu'au moyen de cent exhibitions.

---

\* Qui veut faire fortune par l'agriculture,  
Doit ou tirer la charrue ou la conduire.

Chaque amélioration est un avantage durable pour le fermier canadien, petit ou grand. Chaque progrès dans notre agriculture est un pas dans la bonne voie et vers notre bien-être.

J'ai l'honneur, etc.,

(Signé,) K. KAVANAGH,  
Président de la Soc. d'Agr. de Gaspé.

---

(Traduction.)

DURHAM, 23 avril, 1851.

MESSIEURS,

J'ai reçu votre circulaire et je m'empresse de répondre aux questions qu'elle contient concernant l'agriculture :—

1. La principale cause du petit nombre de moutons en Canada est que nous n'avons point de marchés pour nos laines, et que nos manufactures de laine ne sont pas suffisamment protégées.

La race de Leicester serait la plus profitable, attendu que le principal objet qu'on doit avoir en vue en élevant des brebis c'est d'avoir des moutons.

2. Le plus profitable mode d'élever des chevaux est de leur donner un bon pâturage en été et de bon foin en hiver, jusqu'à l'âge de trois ans ; alors, ajoutez un peu de grain. La race croisée est vendue le plus avantageusement étant des chevaux forts et propres à tout ouvrage.

3. Les bestiaux doivent également être bien nourris étant jeunes. Les veaux doivent être nourris de lait trois ou quatre mois. Donnez-leur alors de bons pâturages pendant la saison. En les mettant au foin, donnez-leur une étable chaude, avec une bonne litière

de paille. Ajoutez à leur nourriture, soit des carottes, navets ou avoine, afin qu'ils puissent, de jour en jour, croître en force et en grosseur. Le foin et l'avoine devraient toujours être la nourriture des animaux tenus sur la ferme. Dans cette partie du pays la race de Durham est regardée comme la plus profitable. Une rotation de récolte est la meilleure méthode.

4. Je pense que la fabrication du fromage a remué davantage cette année que le beurre.

5. Les cochons croisés avec la race de Berkshire peuvent être aussi facilement élevés et engraisés que tous autres.

6. Le blé de la Mer Noire est regardé comme le meilleur, quoiqu'il ait dégénéré. Le blé d'automne est cultivé avec avantage dans quelques parties de cette province. Il exige un sol sec.

7. Je pense que le blé-d'Inde devrait précéder le blé sur toute terre qui n'est pas suffisamment sèche, car il prépare la terre pour le blé.

8. Je ne recommanderais pas du tout la culture de patates pour nourrir les animaux.

9. On devrait donner beaucoup plus d'attention à la culture des racines ou légumes, particulièrement à celle de navets et carottes. Je donnerais la préférence à ces dernières, étant tout aussi productives et moins susceptibles de souffrir de la sécheresse et de la mouche.

10. Le blé-d'Inde, à rangées de huit grains, est généralement regardé comme le plus adapté à notre climat.

11. Le chardon du Canada est considéré comme l'herbe la plus nuisible, mais on peut l'extirper en le fauchant pendant quelques saisons.

12. Je ferai observer qu'un changement complet est nécessaire dans le mode de culture en Canada avant de tenter d'élever de bons bestiaux ; car, sans pâturage en été, et sans foin en hiver, (comme c'est de coutume dans la plus grande partie du Bas-Canada,) on ne peut élever d'une manière profitable de bons bestiaux.

Les cultivateurs ne devraient pas labourer plus de terrain qu'ils n'en peuvent fumer abondamment, et après deux ou trois récoltes ensuite, ils devraient y semer de la graine de mil et de trèfle, et en faucher le foin pendant deux ou trois autres années ; ils nettoieraient par ce moyen leurs champs de tous chardons et autres mauvaises herbes.

Au bout de quelques années, le cultivateur qui aura adopté ce procédé verra qu'il peut récolter, avec moitié moins de terre, autant de blé, de froment et d'avoine qu'il avait coutume d'en récolter avec deux fois autant de terre sous l'ancien système, et qu'il peut, par ce moyen, augmenter le nombre de ses bestiaux d'un dixième, au moins, chaque année.

J'ai l'honneur d'être,

Messieurs,

Votre obéissant serviteur,

(Signé,)

STEVENS BAKER.

---

ST. DENIS DE LA BOUTEILLERIE,  
le 24 avril, 1851.

MESSIEURS,

Réponse à la circulaire du bureau de la société d'agriculture du Bas-Canada, en date du huit avril, mil huit cent cinquante-un :—

1. Le climat du Bas-Canada n'a rien de contraire à la propagation des moutons, avec la précaution de séparer le bélier des brebis pendant un certain temps l'automne, on réglerait la naissance des petits au printemps, vers la fin d'avril ou le commencement de mai; et par ce moyen simple et facile, les mères les réchapperaient tous; l'automne ils seraient aussi beaux que ceux qui naissent en hiver, et on ne verrait pas mourir, comme cela arrive si souvent, presque tous les agnelets nés dans la saison rigoureuse, et quelque fois même une grande partie des mères qui, épuisées par un long allaitement, périssent avant de pouvoir prendre les pâturages. Voilà suivant moi, une des causes qui empêchent d'élever un plus grand nombre de moutons dans le Bas-Canada. Je crois pourtant qu'on en élève maintenant plus dans cette partie de la province que par le passé. On commence aussi à empêcher les béliers de voir les brebis avant la fin de novembre. Les cultivateurs, pour la plupart, gardent autant de moutons qu'il leur en faut, afin de se fournir la laine nécessaire à la confection des étoffes, flanelles, droguets, couvertures, châles, bas, etc., à l'usage de la famille, et que l'on manufacture maintenant avec assez de succès dans presque toutes les maisons bien réglées. Il est probable que l'absence d'un marché avantageux pour y vendre la laine est une autre cause qui empêche le cultivateur d'élever plus de moutons. L'établissement de manufactures pour la fabrication des draps, étoffes, etc., aurait l'effet d'encourager nos habitants à en élever un bien plus grand nombre. Je crois qu'en choisissant parmi les individus de notre race actuelle les plus belles femelles pour les croiser avec le bélier mérino, on réussirait à produire ainsi la meilleure espèce de moutons que nous puissions conserver ici sans les voir dégénérer, si ensuite on changeait la mauvaise habitude que l'on a d'entasser les troupeaux l'hiver dans les bergeries trop

étroite ; si l'on prenait les précautions nécessaires pour empêcher ces animaux d'y recevoir sur leur toison les graines de toin, les balles de grains et les autres ordures qui s'attachent à la laine, la mêle et la durcit, je suis certain que l'on obtiendrait ici de la laine qui ne serait que peu inférieure à celle qui se produit dans les états voisins ; déjà quelques cultivateurs ont ainsi beaucoup amélioré la qualité de la laine de leurs moutons.

2. La meilleure race de chevaux que nos cultivateurs puissent élever est, à mon avis, la race canadienne pure. Ces chevaux se vendent bien aux Etats-Unis, quoique généralement moins grands que ceux d'autres races ils sont cependant recherchés pour les chantiers et comme chevaux de trait. En choisissant les meilleurs et les plus grands étalons pour la reproduction, on parvient aussi à obtenir avec nos grosses caavales canadiennes des chevaux d'une taille qui n'est surpassée que par peu d'individus des autres races.

Pour la beauté des formes, la proportion des membres, la vigueur, la docilité et l'économie de l'entretien, le cheval canadien est sans rival.

L'usage où l'on est trop généralement de nourrir les poulains pendant le second et troisième hivernement avec des fourrages de qualité inférieure, les restes des rateliers des autres chevaux, ou des balles de grains, et de les priver d'avoine est très mauvais. C'est la pratique contraire qui doit prévaloir. Il faut cependant peu d'avoine pour tenir ces jeunes animaux en bon état, mais on doit leur choisir le foin le meilleur et le plus tendre, les préserver avec soin des vermines auxquelles ils sont sujets, et les maintenir dans un grand état de propreté. Ils réclament beaucoup de soins manuels, et ils ont besoin de liberté

d'air et d'action. Le cheval aime une épaisse litière souvent renouvelée.

3. La meilleure méthode d'élever de beaux animaux dans le Bas-Canada nécessiterait, suivant moi, un changement radical dans le mode de culture en usage dans cette partie de la province, le district de Québec. Je m'explique. Pour élever des beaux animaux, à part le choix d'une belle race, l'essentiel est de leur fournir une nourriture abondante et de bonne qualité. Or, je suis loin de croire que l'on puisse hiverner avantageusement aucune espèce d'animaux sur de la paille seulement. Je dis ensuite qu'on peut difficilement récolter assez de foin sur une terre ordinaire, les pâturages et les grains pris, pour nourrir tous les animaux, surtout s'ils sont un peu nombreux, et j'ajouterai qu'on ne parviendra jamais à préparer parfaitement un animal pour la boucherie en le nourrissant de foin seulement. Il faudrait donc lui donner du grain, de l'avoine ; mais cette nourriture étant très dispendieuse, l'animal coûte souvent plus qu'il ne vaut. Puis si l'on garde beaucoup d'animaux, il faut beaucoup de foin et de pâturage, et alors, il reste peu de place pour le grain propre à la nourriture des animaux, ensuite on ne doit pas oublier le pain de la famille. Donc, avec notre système actuel il est difficile d'élever beaucoup et de beaux animaux. Cependant, je crois qu'il serait très avantageux de le faire, car beaucoup d'animaux produiront beaucoup d'engrais, et l'engrais est ce qui manque à notre sol épuisé. Avant la fatale maladie de la pomme de terre (patate), combien de milliers de minots de ce précieux tubercule ne se récoltaient-ils pas ici, et de quel secours n'était-il pas au cultivateur. Il remplaçait l'avoine pour tous les animaux, à l'exception du cheval. Au lieu de la pomme de terre, adoptons d'autres racines, le navet et la carotte par exemple, surtout cette dernière, la culture n'est

guère plus difficile que celle de la pomme de terre, elle produit autant pour le moins ; elle offre une nourriture très agréable à tous les animaux presque ; elle supplée l'avoine avantageusement, coûte infiniment moins, et prépare le sol à recevoir plus tard une semence de grains qui donnera vingt pour un. Je regarde nos belles vaches canadiennes de race normande, bien élevées et bien nourries, comme ce qu'il y a de meilleur en fait de vache à lait, elle sont peu propres à la boucherie à cause de leur petite taille ; mais croisez les plus grandes d'entre elles avec le beau taureau de race dite Durham, et vous aurez de magnifiques élèves propres à la boucherie par leur grosseur et la facilité qu'il y a à les engraisser. J'en ai vu l'heureuse expérience ; faute de cette dernière, et dans la nécessité, la paille peut être employée pour nourrir les bêtes à cornes, mais un animal exclusivement nourri de paille ne sera jamais tenu en bon état. Comme fourrage la paille est beaucoup plus favorable lorsqu'elle est hachée ; mais sa place naturelle est sous les pattes des animaux, c'est comme litière qu'elle est le mieux utilisée, elle devient alors un excellent engrais.

4. La vache à lait et le mouton sont, à mon avis, les deux animaux qui paient le mieux le cultivateur. Je pense qu'ici, où l'ont fait facilement d'excellent beurre, on doit donner la préférence à cet article plutôt qu'au fromage qu'on pourrait partout faire avec profit, mais je recommanderais plus le beurre à cause de l'avantage qu'il y a en le faisant, de profiter du résidu de la laiterie pour l'engrais des cochons et autres animaux pendant l'été en y ajoutant très peu d'autres choses. Je l'ai déjà dit plus haut, je regarde notre vache canadienne comme digne d'être conservée, je crois qu'elle est la plus facile à nourrir et la moins coûteuse à élever.

5. On doit renoncer à élever ces hauts et longs cochons, ressemblant à des chiens de chasse, tel qu'on en voit encore trop par ici. Le cochon chinois paraît être le plus estimé, mais je le préfère croisé avec d'autres races de plus forte taille. Le cochon doit naître en avril, époque où les vaches commencent à donner du lait. Ils doivent être tenus dans le plus grand état de propreté et nourris avec beaucoup de soins au commencement, après le sevrage. L'engrais des cochons doit se faire en été. Avec le secours de la laiterie, du son ou de l'avoine moulue, on les engraisse très facilement et économiquement. Plus tard, des pommes de terre ou autres légumes cuits avec soins, puis écrasés chauds et mêlés avec une petite quantité de farine d'orge, d'avoine ou de sarrasin, font un engrais excellent ; les cochons doivent être tués au commencement des gelées d'automne, on doit toujours choisir pour la reproduction le plus beau mâle d'une portée. Malgré son nom et son renom, le cochon est néanmoins un des animaux qui exigent le plus de propreté dans les aliments qu'on lui sert, les vases qui les contiennent et les lieux où on le loge ; et c'est par l'omission de ces précautions que souvent on soigne si longtemps ces animaux sans parvenir à les engraisser parfaitement et qu'on n'en fait que des cochons ladres.

6. Les oies, dindes et poules sont les seules volailles que je recommanderais d'élever. Le canard, ce petit animal vorace, dépense plus qu'il ne vaut quoiqu'il engraisse bien. Les poules dites anglaises sont préférables aux nôtres, elles sont plus grosses, donnent de plus beaux œufs et des poulets magnifiques. Nos races d'oies et de dindes me semblent bonnes à conserver. J'ai vu nourrir et engraisser admirablement l'été des poulets, des dindes, avec un mélange de lait caillé, de son et de pommes de terre

cuites et écrasées. Cette nourriture peu dispendieuse est avidement dévorée par ces volailles ; elles grossissent et engraisent très vite à ce régime. On les nourrit ainsi dans la basse-cour jusqu'aux premiers froids, alors il vaut mieux terminer l'engrais, pendant le peu de temps qui reste, avec du grain ; on les tue au commencement des fortes gelées à la fin de novembre. Nos cultivateurs portent beaucoup d'oies et de dindes au marché de Québec, ils les vendent généralement bien. Il y a profit, je pense, à élever des volailles de la manière que je viens de décrire. On élève peu de poulets qui sont généralement petits en comparaison de ceux qu'on voit ailleurs. L'engrais des oies se fait avec de l'avoine mêlée de pois (gaurdriole). Je ne connais pas d'autres moyens de bien les engraisser ; pour que les oies viennent bien il faut un étang de belle eau, ou un ruisseau dans leur cour ou enclos.

7. Notre ancien blé blanc excite tous les jours les regrets bien vifs et bien mérités de nos cultivateurs ; c'est l'espèce qui convient le mieux à notre sol, mais il serait inutile pour le présent d'en semer, il est inévitablement dévoré par la larve jaune que la mouche hessoise dépose dans chaque tige. Le blé de la Mer Noire est celui que l'on doit s'attacher à semer maintenant. Ce blé est plus que tout autre à l'abri des attaques de la mouche. Il dégénère et ne vient à maturité qu'au bout de quatre mois dans certaines terres, après quelques années ; cependant, je crois qu'on peut obvier à cet inconvénient en semant ce blé alternativement dans des terres basses puis sur des sables ou terres hautes, et *vice versa* ; je pense que ce blé ne dégénère que lorsqu'on le sème toujours dans le même sol. Surtout quand ce sol est bas et frais. Il n'a jamais été semé de blé d'automne ici à ma connaissance. Celui qui l'introduirait avec succès parmi

nous rendrait un grand service à cette partie du pays ; il est indispensable de l'essayer avant d'en pouvoir rien dire. Je crains, cependant, que notre climat froid et humide ne soit fatal. Je suis certain qu'il serait, non seulement avantageux, mais nécessaire de planter, comme on le pratique ailleurs, des branches pour retenir la neige à la surface de la terre et l'y amasser et garder aussi longtemps et aussi tard que possible. Il faudrait choisir pour ce blé une terre élevée, parfaitement asséchée et où l'eau ne pourrait jamais séjourner. Un heureux essai de cette nature serait immédiatement imité par nos cultivateurs et produirait une véritable révolution dans notre agriculture. Le principal avantage que ce blé nous apporterait serait de nous délivrer du fléau des gelées précoces qui font tant de ravage dans nos récoltes, détruisent si souvent les plus belles espérances du malheureux cultivateur, et perdent en un moment le fruit de plusieurs mois d'un travail pénible et persévérant. Celui qui le premier acclimaterait ce blé à notre sol mériterait, à mon avis, beaucoup mieux notre reconnaissance, et nous ferait un présent bien plus effectif que ceux qui prétendent nous faire trouver un remède à tous nos maux en nous annexant à la république voisine.

8. Tant que le Haut-Canada et les Etats-Unis pourront fournir leur blé et farine aux prix actuels, et tant que cette culture sera aussi précaire qu'elle est ici, je ne vois pas quel avantage nous trouverions à cultiver le blé sur une grande échelle. L'avoine, l'orge et les pois paient mieux. Et si l'on réussit à obtenir la réciprocité commerciale avec les Etats-Unis, je ne doute nullement que nous ne trouvions alors un avantage plus que double à semer ces graines de préférence au blé. Il ne faudrait cultiver ce dernier alors que pour la consommation privée. Il doit être bien entendu

que je ne prétends pas dire qu'on doit renoncer entièrement à la culture du blé, mais je désire faire comprendre qu'il vaut mieux varier notre culture en semant plusieurs espèces de grains.

9. Je ne recommanderais pas de cultiver les patates sur un grand pied maintenant à cause de la maladie. Si ce fléau disparaissait je penserais tout autrement. Nous avons beaucoup plus souffert ici du manque de la récolte de patates que de la perte de celle du blé. On dépense trois fois plus de grains aujourd'hui que lorsque chaque cultivateur récoltait de huit cent à mille minots et plus de patates. Les patates rouges sont moins sujettes à se gâter que les autres, sans être entièrement à l'abri des attaques de la maladie.

10. Ma troisième réponse renferme mes idées à ce sujet. J'ajouterai seulement que les trois premières espèces sont seules connues ici, et qu'elles réussissent indistinctement bien. Je donnerais la préférence au navet s'il n'était pas exposé aux insultes des insectes. En l'absence des patates, il devient urgent qu'on adopte quelqu'une de ces plantes pour y suppléer.

11. Le blé-d'Inde blanc vient bien ici, mais malheureusement, il ne s'en cultive qu'une petite quantité dans les jardins. Il en est ainsi des autres légumes ou racines, excepté les patates. Les navets sont un peu plus cultivés depuis la maladie de ces dernières. Quelques essais ont été tentés pour le blé-d'Inde, ils ont parfaitement réussi ; mais notre esprit de routine paralyse trop ce qui peut se dire et se démontrer à ce sujet. Je préférerais la culture des racines à celle du blé-d'Inde, ce dernier étant exposé à geler.

12. Le chien-dent se rencontre en quelques endroits et perd la terre où il se trouve. On met ordinairement ces terres en prairies quand elles en sont susceptibles. Sur les terres sablonneuses on sème en patates les

places qui en sont infestées, et on parvient à le détruire par ce moyen. Une autre plante bien nuisible, et qui malheureusement se répand d'une manière alarmante, est celle connue sous le nom de moutarde. Je ne sais plus son nom scientifique. Le moyen qu'on emploie ici pour la détruire est le sarclage. On le pratique lorsque la tige est déjà parvenue à sa hauteur et commence à montrer à son sommet une fleur jaune qui se remarque aisément au milieu des foins et des grains. On l'arrache ordinairement à la suite d'une pluie, lorsque le sol est amolli. Ce sarclage ne peut se faire efficacement que dans les lieux où la moutarde est en petite quantité et ne fait que de paraître.

Les labours d'été, malheureusement, ne sont pas en usage ici. C'est bien le meilleur moyen de détruire les mauvaises herbes. On remarque avec plaisir, depuis quelques années, dans nos champs, l'absence de cet hôte parasite et incommode, le chardon qui, il y a peu de temps encore, faisait tant de mal à l'agriculture. C'est par les fauchages répétés pendant la sécheresse et avant que la plante ne soit parvenue à sa maturité qu'on réussit à la détruire. On choisit pour cette opération le temps où la tige, dans toute sa grosseur, se trouve creuse à l'intérieur dans le décours de la lune. Lorsque cette tige est coupée à quelques pouces de terre, la partie inférieure demeure ainsi exposée à l'ardeur du soleil; la pluie qui survient ensuite s'introduit dans le vide et détermine bientôt la décomposition du reste de la plante jusque dans sa racine.

13. C'est une vérité incontestable qu'avec le manque déplorable d'éducation de notre classe agricole, ce n'est que par les efforts et les sacrifices patriotiques de tous les hommes éclairés et vraiment amis de leur pays que l'on parviendra à introduire dans notre

système actuel d'agriculture les améliorations indispensables que cet art à la fois si utile et si arriéré réclame impérieusement. Déjà, et ce n'est pas peu, le cultivateur canadien commence à sentir son infériorité sous ce rapport vis-à-vis des hommes d'origine étrangère. Il admet qu'il peut y avoir un système préférable au sien. Il comprend et apprécie les efforts qui se font pour encourager et améliorer l'agriculture. Par exemple, j'ai remarqué avec un vif plaisir le sentiment de satisfaction et d'orgueil éprouvé et manifesté par un grand nombre de nos habitants, à la réception du petit livret si généreusement offert à nos cultivateurs sous formes d'étrennes, par le noble et illustre personnage qui préside en ce moment au gouvernement des Canadas ; lord Egin, par cet acte à la fois généreuse et philanthropique, a plus fait pour populariser son nom et éterniser son souvenir dans la mémoire de notre population que s'il eut remporté une éclatante victoire sur les ennemis du pays. Il y a un moyen qui sera dispendieux peut-être, mais aussi il produira un bien immense ; je veux parler des fermes-modèles, que nos législatures y réfléchissent ? Cette mesure est une des plus importantes parmi celles dont ils auront prochainement à s'occuper. Espérons que la dernière session du présent parlement ne se terminera pas sans qu'il soit fait quelque chose sur ce sujet. Qu'on me permette seulement d'ajouter que si l'on veut faire un essai utile, il faudra surtout offrir à l'invitation de nos cultivateurs un système qui se recommande par sa simplicité et son économie, autrement point de succès.

(Signé) F. CHS. CHAPAIS.

St. Denis de la Boutellerie,  
le 24 avril, 1851.

ST. PHILIPPE, 25 avril, 1851.

MESSIEURS,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre circulaire du 8 courant, par laquelle vous demandez des réponses à diverses questions sur des sujets relatifs à l'agriculture dans cette province. Je dois de suite avouer mon incapacité de répondre à ces diverses questions de manière à jeter aucune nouvelle lumière sur les sujets importants que vous avez à vue d'éclaircir. Il est vrai que je suis livré à l'agriculture, mais mes autres occupations sont tellement variées et multipliées que je ne puis y donner qu'une bien petite partie de mon temps, et que mes connaissances, tant en pratique qu'en théorie, en sont nécessairement très limitées.

Je n'entreprendrai point de répondre séparément à toutes les questions contenues dans votre lettre, car cette tâche serait de beaucoup au-dessus de mes forces. Je me bornerai à quelques remarques sur quelques unes de celles qui me paraissent des plus importantes et me sont plus familières. De ce nombre sont les quatre premières qui ont rapport à la propagation des moutons, des chevaux, des vaches, etc., etc. Je suis convaincu qu'on pourrait avec profit élever un bien plus grand nombre de moutons et autres animaux domestiques qu'on en élève actuellement dans cette province. Le climat est assez favorable à la propagation des moutons et à leur maintien en bonne condition; mais la manière de les nourrir en hiver généralement adoptée est très mauvaise. La plupart de ceux qui en élèvent les gardent dans des étables le plus souvent trop chaudes où ils n'ont pas assez d'espace et ne leur donnent que des aliments trop secs et peu nutritifs. Je ne pense pas pourtant qu'on puisse les hiverner, dans ce pays,

avec les aliments en usage dans différentes parties de l'Europe, et le tenter serait s'exposer à de grands mécomptes. Les navets, dont en fait un usage presque illimité dans ces pays, ne donnent ici que des récoltes très incertaines et précaires,—l'emmagasinage en est très dispendieux et difficile, et on ne réussit pas à les conserver assez longtemps. La betterave, il est vrai, pourrait nous donner des retours assez satisfaisants, et on devrait la cultiver beaucoup plus qu'on ne l'a fait par le passé, quoique sa conservation ne fut ni moins coûteuse et presque tout aussi difficile que celle du navet. Tout cultivateur dans ce pays devrait cultiver tous les ans quelques arpents de betteraves avec un peu de navets, des panais, des carottes et des patates ; on devrait cultiver plus de betteraves que de tout autre graminée, surtout dans un sol léger et profond. Si on adoptait plus généralement la culture de ces plantes, ce serait une grande amélioration dans notre système agricole, et il nous serait alors beaucoup plus facile d'entretenir, non seulement nos moutons, mais aussi nos vaches, nos chevaux et nos autres animaux domestiques en bon état durant nos longs hivers.

Je pense qu'on devrait aussi introduire la culture de la vesce (*tare*), et en récolter une certaine quantité avant sa maturité pour en faire du fourrage. Ce fourrage pourrait être donné aux moutons et aux autres animaux de la ferme, et serait un excellent substitut pour la paille et même pour le foin qu'on leur donne à présent ; on pourrait engraisser le bétail tout aussi bien, et j'ose même dire mieux, avec ce fourrage qu'on ne le ferait avec du foin ordinaire, ou du grain, car les animaux le mangent avec beaucoup d'avidité, et il est très nutritif. Quant aux races de moutons qui conviendraient à notre climat, je crois que toutes les espèces qu'on élève avec avantage dans le

nord de l'Europe réussiraient également bien ici. Je préférerais cependant des croisements de quelques unes de ces races avec nos meilleurs espèces de moutons canadiens. Je connais des croisements de brebis canadiennes avec des brebis de Leicester et de South Down et *vice versa* qui ont très bien réussi, je suis persuadé qu'en faisant ces croisements d'une manière judicieuse on obtiendrait une race vigoureuse et même en rapport avec notre climat et de notre agriculture.

Il en est de même des vaches, je préférerais des croisements de nos meilleurs espèces canadiennes avec la race d'Ayrshire à ces races gardées séparément. Je crois aussi pouvoir affirmer que les espèces de taille moyenne devraient être préférées à celles de grande taille.

Tant que nous trouverons à vendre nos chevaux pour l'exportation aux Etats-Unis et ailleurs, comme ça été le cas depuis plusieurs années, je crois que nous devrions en élever plus que nous n'avons fait par le passé. Pour ma part, j'élèverais la race canadienne pure plutôt qu'aucune race mêlée. Si nous apportions des soins suffisants à améliorer et à bien entretenir cette race, je suis persuadé qu'elle serait plus profitable qu'aucune autre, elle coûte beaucoup moins que toute autre race, tant pour élever que pour entretenir, et rapporte davantage, comparativement à la dépense.

Cependant, comme il ne suffit pas de connaître les différentes espèces d'animaux, qui peuvent être élevés avec quelque espoir de succès et profit, mais qu'il est de première nécessité de pourvoir aux moyens de leur fournir des aliments abondants et de bonne qualité, dans toutes les saisons de l'année, permettez moi de vous observer qu'on n'atteindra jamais le but auquel vous visez sans un changement radical dans

le mode de culture suivi à présent dans cette province. Le plus grand nombre des cultivateurs n'y produit, pour ainsi dire, que des céréales, sans aucun système de rotation ni engrais. Avec cela, les terres sont généralement couvertes de mauvaises herbes, tel que le chardon, le cotonnier, la chicorée sauvage et tant d'autres herbes nuisibles et parasites qu'on ne prend pas même la peine de détruire. Je déplore cet état de choses, et pense qu'il est très urgent d'y porter remède. Cet état arriéré peut être attribué à plusieurs causes. Les principales, à mon avis, sont l'absence d'instruction, le manque d'institutions où le cultivateur puisse apprendre et faire apprendre de bonne heure à ses enfants la science et la pratique de l'agriculture dans toutes ses branches, à la rareté du capital et à la difficulté d'obtenir du crédit au besoin. Notre population agricole est très intelligente, industrielle, systématique et persévérante ; mettez à sa portée et à sa disposition un système ou mode amélioré d'agriculture, par l'établissement de fermes-modèles, et donnez-lui un crédit plus accessible et plus étendu que celui des maisons de banques actuellement existantes, et je n'hésite pas à avancer qu'en peu d'années vous ferez du Canada un pays très florissant et des plus propices à l'agriculture.

Il me paraît aussi tout naturel d'ajouter que pour venir en aide aux fermes-modèles dont le besoin se fait si impérieusement sentir, et aux chaires d'agriculture qu'on paraît assez disposé à introduire dans quelques uns de nos collèges, on devrait obliger toutes ces écoles élémentaires qui reçoivent des allocations du gouvernement à souscrire à un certain nombre d'exemplaires de l'excellent journal d'agriculture que fait publier notre société, et à les faire lire aux élèves ; on pourrait aussi ajouter quelques autres ouvrages sur

le même sujet dont la lecture et l'explication seraient d'un grand secours.

J'ai l'honneur d'être,  
Messieurs,  
Avec considération,  
Votre très humble et obéissant serviteur,  
(Signé) L. A. MOREAU.

Au président et aux directeurs de la  
société d'agriculture du Bas-Canada.

TRING, 25 avril, 1851.

MESSIEURS,

La société d'agriculture du Bas-Canada a un but trop patriotique pour que je ne me fasse pas un devoir de répondre à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser en date du 8 du courant. J'ai regretté que l'éloignement du bureau de poste le plus voisin de Tring ne m'ait pas permis de la recevoir avant le 22 du courant, ce qui me fait croire que ma réponse vous parviendra trop tard pour pouvoir vous être de quelque utilité, et ce qui m'engage à ne vous donner que des réponses courtes et simples aux questions posées dans votre circulaire.

1. C'est mon opinion que rien n'empêcherait qu'on élevât ici un aussi grand nombre de moutons que dans les pays les plus renommés pour leurs laines. Je ne crois pas que notre climat soit défavorable à leur propagation. Si on choisissait de belles races de moutons, et si on apportait plus de soin et d'attention à les tenir en bonne condition, surtout pendant l'hivernement, on convertirait, je pense, en bien peu de

temps en une véritable source de richesse, une des ressources du cultivateur qui le rénumère à peine aujourd'hui des dépenses qu'elle exige. La race de Leicester croisée avec le bélier de Cheviot serait celle qui me paraîtrait offrir les plus grandes chances de succès.

2. Les chevaux canadiens purs sont, je pense, les meilleurs pour notre pays, et ce n'est point à tort non plus qu'ils sont si prisés sur les marchés américains. Les deux plus grands torts du cultivateur à leur égard, sont le mauvais choix dans l'étalon, et le manque de soin par rapport aux poulins, ne leur donnant le plus souvent les deux premières années de nourriture qu'autant qu'il en faut.

3. Le cultivateur qui veut élever de beaux animaux doit avant tout en proportionner le nombre à la quantité de foin et de grains qu'il récolte; car il est de toute évidence qu'un petit troupeau, composé d'individus de bonnes races et bien entretenu, sera plus profitable et même aura une plus grande valeur intrinsèque qu'un troupeau plus nombreux, mais composé d'individus chétifs et misérables. La paille, sans racines ni foin, est certainement insuffisante pour hiverner des animaux dans un état convenable, malgré le bas prix ordinaire des viandes sur nos marchés, je pense que le cultivateur retirera encore plus de profit en élevant des bêtes à cornes et des moutons qu'en vendant ses grains. Je donne la préférence à ces deux espèces, parce qu'elles offrent plus de chances de succès. Leurs viandes sont des plus estimées, et elles ne sont pas comme le porc appréciables sous ce seul rapport. Quant aux chevaux, les chances de profit sont trop variables parce que les qualités des individus se font connaître trop tard. Je pense que pour élever ainsi un plus grand nombre d'animaux avec profit il

faudrait adopter un système de rotation dans les semences, et surtout donner plus d'attention aux paccages et à la culture des racines.

4. Je ne suis pas en état de répondre à cette question.

5. Quoique les volailles soient nécessaires aux besoins d'une ferme, je ne pense pas qu'on puisse en élever avec avantage pour les marchés.

6. Quelques essais de l'ancien blé de quatre mois faits ici l'année dernière ont bien réussi. On sème ici depuis quelques années du seigle d'automne, et il réussit très bien ; je pense qu'il en serait de même du blé d'automne,—on en a tenté l'essai en petite quantité pour cette année.

7. Comme le blé est un des grains qui réussissent le plus difficilement, surtout depuis quelques années, je pense que le cultivateur aura toujours plus d'avantage à cultiver les différentes sortes de grains qui lui sont nécessaires que de s'en tenir au blé presque uniquement.

8 et 9. Les patates faites à la pioche dans nos terres nouvelle n'ont point connu la maladie ici. Je pense que sans diminuer la quantité qu'on a coutume de planter, on devrait aussi semer d'autres racines, telles que navets, carottes, betteraves, etc., pour la nourriture des bestiaux pendant l'hiver.

10. Je ne pense pas que la culture du blé-d'Inde soit préférable à celle des racines, car il ne peut pas les remplacer partout.

11. Dans les terres nouvelles de nos townships nous ne connaissons guère que le sarrazin vert qui se mêle à tous les grains pour les gâter ; mais dans les paroisses voisines du comté de Dorchester, j'ai vu

des prairies où la marguerite blanche y était pour plus des deux tiers entre le trèfle et le mil. On la voit aussi fleurir dans les jachères et les grains. Les labours d'été pourraient la détruire;—je pense, moi, qu'ils sont complètement inconnus par ici.

12. Sans entrer dans aucun détail, je me contenterai de suggérer les moyens suivans comme les plus propres à améliorer l'état actuel de notre agriculture : 1o. Etude de la théorie de l'agriculture dans nos maisons d'éducation ; 2o. Fermes-modèles ; 3o. Exhibitions agricoles ; 4o. Et par dessus tout, formation de banques de crédit agricole.

Le tout, cependant, humblement soumis.

J'ai l'honneur d'être, messieurs, avec les sentiments de la plus haute considération, votre tout dévoué serviteur,

(Signé,) L. PROVANCHER, Ptre.

A MM. les directeurs de la  
Société d'agriculture du Bas-Canada,  
Montréal.

---

SAINT-EUSTACHE,

28 avril, 1851.

CHER MONSIEUR,

J'ai bien des excuses à vous offrir pour avoir retardé autant à vous envoyer la présente lettre, en réponse à celle du 8 du mois courant, que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser. Des occupations et une maladie dans ma famille m'ont empêché de vous envoyer plus tôt cette réponse. Celle-ci va être faite dans le même ordre dans lequel j'ai reçu votre missive, savoir :—

Réponse à la première question :

Le climat est assez favorable pour élever des moutons, et je pense que le manque de manufactures de draps dans ce pays est la principale cause pour laquelle on n'en élève pas un plus grand nombre. Je trouve que la race mêlée des moutons canadiens avec ceux de l'Angleterre est la meilleure. Le nombre des moutons diminue.

2. Le mode le plus avantageux est de châtrer tout jeunes les chevaux, car quand ils restent entiers ils sont d'une grande dépense. La race des chevaux canadiens est la meilleure. Les jeunes chevaux doivent être bien nourris la première année surtout, et ce, avec de l'orge ou avoine bouillie, et non avec des grains secs. Le trèfle est recommandable pour eux.

3. On doit bien nourrir les veaux, surtout les 3 ou 4 premiers mois, par exemple leur donner du lait sortant du pis de la vache. Il vaut mieux diriger ses efforts aux fins d'élever des animaux autant que possible. Je pense que la race des vaches canadiennes avec le taureau d'Ayrshire serait la meilleure. Si le terrain est convenable, je crois que la culture des patates est la plus avantageuse.

4. Oui, et je recommande de faire du fromage dans le mois de mai et de juin.

5. Je pense que le mâle Berkshire avec la race canadienne ferait une excellente race, et qu'il serait avantageux de croiser les races pour avoir des cochons qui, à l'âge de 18 mois, pourraient peser 3 à 400 lbs. Je recommande de les bien soigner, surtout quand ils sont jeunes.

6. Je ne suis pas apte à répondre à cette question.

7. Je crois que le blé dit de la Mer Noire est le meilleur, les cultivateurs qui l'ont semé de bonne

heure ont généralement, dans cette paroisse, le mieux réussi. Ce blé a, je pense, dégénéré. Je considère qu'il est bien avantageux de prendre pour la semence du blé qui a été récolté dans un endroit éloigné de pas moins 18 milles de chez soi. Je préfère pour semer du blé dans de la terre forte, avoir du blé qui a poussé dans une terre d'une autre qualité et *vice versa*. Je ne crois pas que la culture du blé d'automne soit profitable parce qu'elle est précaire, vu que nos hivers sont quelque fois trop froids.

8. Quand le prix du blé est au-dessous de 5s, je pense que la culture des autres grains est plus avantageuse, parce que le blé est le grain, dont la culture appauvrit le plus la terre. Je trouve que l'orge est le grain le plus convenable avec du mil et du trèfle pour faire des prairies artificielles.

9. Oui, si le terrain le permet. Les patates rouges sont préférables. Si le terrain est élevé, je préfère le semer dans chaque trois raies en labourant, et l'automne précédent on doit bien préparer le terrain et étendre le fumier en labourant. De cette manière les patates pourraient bien moins que lorsque le fumier est mis dans les sillons avec les patates. Le terrain élevé et maigre est préférable pour la culture des patates, pourvu qu'on y mette des engrais.

10. Je crois que les carottes sont préférables.

11. Je n'en sais rien.

12. Ce sont les chardons et la folle avoine. Les prairies artificielles sont recommandables pour les détruire, et l'on doit semer plus de trèfle dans les endroits où ils croissent.

13. Je préférerais voir les sociétés d'agriculture diriger leur attention, non pas tant à offrir des prix pour l'encouragement de beaux animaux et de belles

récoltes, qu'à enseigner la manière de les avoir, et dans mon humble opinion, la législature devrait s'occuper plus spécialement du sujet de l'agriculture qui est d'une importance si vitale pour la prospérité du pays. Le cadre d'une lettre est trop étroit pour que je puisse vous faire part des sentiments que j'entretiens touchant cet art noble, dont la pratique est l'encouragement, surtout par la classe instruite, pourraient amener un résultat extrêmement avantageux pour tous les membres de la société. Etablir une correspondance avec quelques gouvernements Européens pour avoir sur ce sujet des renseignements touchant les meilleurs moyens à adopter pour le plus grand encouragement de l'agriculture ; l'enseignement et la pratique de cet art dans nos collèges qui pourraient s'obtenir par une allocation du gouvernement qui permettrait aux propriétaires de ces collèges d'avoir des personnes qualifiées pour enseigner cette branche nouvelle d'éducation, et de faire l'achat d'une ferme-modèle, attachée à chacun de ces établissements ; la publication, aux frais du gouvernement, d'un petit traité contenant les premiers principes élémentaires des connaissances agricoles, conçu en termes clairs et concis, et à la portée de l'intelligence des enfants, lequel pourrait, par l'entremise du surintendant de l'éducation, être introduit dans chacune de nos écoles rurales, afin de répandre parmi notre jeune génération actuelle le goût pour la pratique de cet art aussi noble que nécessaire, sont à peu près autant de suggestions que contient de temps à autre l'intéressant journal d'agriculture du Bas-Canada.

J'aurais voulu, par mes réponses et mes humbles représentations contenues dans cette lettre, me mon-

trer plus utile à la société d'agriculture du Bas-Canada; mais j'ai fait mon possible.

J'ai l'honneur d'être,

Messieurs,

Votre très humble serviteur,

(Signé,) J. L. DE BELLEFEUILLE,

Wm. Evans, écuyer,

Sec. S. A. B. C.,

Montréal.

---

ST. HYACINTHE, 25 AVRI, 1861.

MON\_CHER MONSIEUR,

Quoi que je vous aie exprimé dernièrement que j'entretenais l'espoir de pouvoir répondre aux questions qui m'ont été soumises par la société d'agriculture du Bas-Canada, je suis néanmoins forcé de vous dire que mes occupations m'obligent de renoncer au plaisir que j'aurais eu de le faire, et je prie les messieurs qui ont signé la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, de vouloir bien agréer mes excuses. Je me suis plusieurs fois mis à l'œuvre. Plus j'ai travaillé, plus je me suis aperçu que le nombre et l'importance des objets étaient un travail qu'il m'était impossible de terminer à votre réquisition, j'ai donc dû renoncer à une collaboration qui m'aurait été infiniment agréable, quoique probablement moins utile à ceux qui me la demandaient.

Je ne puis, cependant, terminer cette lettre sans vous dire combien je me félicite des efforts incessants que fait la société pour promouvoir celui de tous les arts qui puisse procurer à notre pays la base la plus solide de sa prospérité nationale. Je me flatte que la

société fera sentir de nouveau au gouvernement et à la législature l'urgente nécessité d'accorder, sans de plus longs délais, l'encouragement le plus efficace.

La nécessité des fermes-modèles n'est plus un problème, et je crois que la société doit insister sur leur établissement. Elle sera dans cette réclamation appuyée de tout le pays. Sans fermes-modèles l'agriculture canadienne, quoiqu'on en dise, ne peut faire de progrès rapides. Il n'y a pas en Canada un assez grand nombre de personnes capables de faire des sacrifices pécuniaires suffisants pour expérimenter, et parvenir, par une suite d'expériences nécessaires à établir des principes qui doivent servir de guides à l'agriculture raisonnée.

Si l'on ne peut faire une ferme-modèle dans chaque comté ou même dans chaque district, qu'on en fasse du moins une dans le Bas et une dans le Haut-Canada, les deux écoles formeraient des professeurs qui auraient sur ceux que quelques uns voudraient faire venir en grand nombre d'Europe, l'avantage d'avoir étudié sur les lieux les sols et le climat du pays même que l'on veut exploiter. Mais pour parvenir à ce but, il faut une allocation de deniers publics, suffisante et libérale, et je ne puis croire que nous ne trouverions pas dans l'administration et la législature tout le zèle que doivent lui inspirer les convictions générales que l'encouragement et le progrès de l'agriculture sont d'une nécessité absolue pour le bonheur du Canada.

Je suis,

Messieurs,

Votre très humble serviteur,

(Signé,) T. BOUTILLIER.

---

YAMACHICHE, 1er mai, 1851.

MONSIEUR,

J'accuse la réception de votre honorable lettre du mois dernier, malgré mon peu de connaissances sur ce qui regarde l'agriculture comme science, je m'empresse de répondre à quelques unes de vos savantes questions, demandant excuse de mon retard forcé.

La cause qui empêche d'élever un plus grand nombre de moutons, est la négligence des cultivateurs et leur manque de précaution en laissant errer les mâles pendant toute la saison, et causant par là l'agnèlement de la mère dans une saison trop froide et trop rigoureuse pour l'agneau, et voilà aussi, je crois, la cause de la diminution des moutons.

Les chevaux de race pure canadienne sont certainement les plus avantageux pour le marché.

La paille seule ne peut certainement nourrir avec avantage les animaux pendant l'hiver, je crois, cependant, qu'il est plus avantageux pour les habitants de vendre grande partie de leur foin et de leur avoine, que d'employer ces substances en entier à l'engrais des animaux, dont le prix est très médiocre dans ces localités-ici, si toutefois cependant, il était prouvé, que le profit fut plus grand d'élever des animaux, je pense que la race canadienne est plus avantageuse pour nos champs, vu la fatigue et la difficulté que les vaches de races étrangères, généralement plus grandes, éprouvent à manger l'herbe plus courte et plus rase.

La vache canadienne est encore, selon moi, la meilleure et la plus profitable pour la laiterie, elle est aussi la moins coûteuse à élever. Le fromage est profitable, mais le beurre l'est peut-être plus.

Le blé de Mer Noire est le plus avantageux, parce qu'il est exempt de la mouche, mais il a dégénéré. Le blé froment ne réussit plus, et il en serait de même du blé d'automne.

L'avoine, dans ces temps-ci, est certainement préférable au blé, vu qu'elle a plus de cours dans nos marchés.

Les navets, betteraves, carottes et panais, ainsi que le blé-d'Inde, devraient être cultivés plus qu'ils ne le sont et ce avec avantage.

Les herbes les plus misérables dans cette partie du pays, sont les chardons, et le meilleur moyen de les détruire consiste à faire des prairies ou à paccager pendant plusieurs années de suite ; cette expérience a été souvent répétée et toujours avec succès.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre dévoué et obt. serviteur,

(Signé,)      FRS. DESAULNIERS.

---

(Traduction.)

En réponse à vos questions, j'ai l'honneur de vous communiquer ce qui suit:—

1. Je dois dire que la mortalité des agneaux a été très grande depuis plusieurs années à raison de ce que les béliers ont pu courir avec les brebis durant toute l'année ; plusieurs fermiers à ma connaissance ayant perdu la plus grande partie de leurs agneaux. Les habitants ont si peu croisé les races qu'en général les moutons ne valent rien. La race de Leicester est

la meilleure pour le croisement. Je crois le croisement du South-Town avec le Leicester assez avantageux, particulièrement lorsque les herbages sont courts.

2. Les chevaux qui réunissent l'activité à la grande taille sont ceux qui se vendent le mieux. Je recommande de croiser la jument canadienne avec un étalon de race.

3. Le cultivateur qui a de bons pâturages peut élever des bestiaux avec profit, mais il faut leur donner du foin et des navets, ou de l'avoine moulue le premier hiver. La paille peut bien les tenir en vie, mais c'est tout. Les animaux bien nourris vaudront davantage à deux ans que ceux qui sont mal nourris à trois.

Sur une ferme en plaine avec de bons pâturages et des étables chaudes, qu'il garde la race à cornes courtes ; si la terre est montagnaise, la race de Devon est la meilleure ; celle d'Ayrshire est la meilleure pour la laiterie.

4. Le beurre est plus profitable dans le printemps et l'automne, en été le fromage rapporte davantage. La race aux cornes courtes est celle qui donne le plus de produits de laiterie là où il y a de bons pâturages, mais dans tous les cas, je recommande une race croisée du taureau aux cornes courtes avec la vache canadienne. Elles sont d'excellentes laitières ; leur lait est très riche.

5. La race des cochons a besoin d'amélioration. Je suis disposé à croire qu'en croisant le cochon chinois avec la race commune on obtiendrait une bonne race, mais il est difficile d'engager les cultivateurs à payer pour l'usage d'un vertrat.

6. Il est très profitable d'élever des volailles et des dindons. Les poules noires d'Espagne et les poules polonaises pondent beaucoup, mais les poules malaises et les Dorkings conviennent mieux pour la vente. L'orge et le blé-d'inde sont la meilleure nourriture qu'on puisse leur donner.

7. Le blé de la mer Noire est celui que l'on sème généralement. La mouche n'a pas fait autant de ravages l'année dernière que les années précédentes.

8. La meilleure patate pour l'usage culinaire est celle dite "Copper Dun," cultivée en sillons à la charrue. Je n'ai trouvé aucune différence entre enfouir le fumier avec la charrue ou le mettre dans le sillon, mais je me sers toujours de fumier vert, et je fais passer une herse légère sur les patates aussitôt qu'elles se montrent hors de terre.

9. Les carottes et les navets peuvent être cultivées avec avantage dans les terres légères, mais comme grosse culture, le navet est préférable et est une bonne nourriture pour les bestiaux.

Votre très obéissant serviteur,

(Signé,) U. AYLNER.

---

(Traduction.)

#### VOLAILLES.

---

La meilleure manière de tenir les volailles est de les laisser errantes dans la cour, où elles peuvent trouver de l'herbe et du gravois ; dans l'hiver mettez-les dans un poulailler chaud avec du sable ou du gravois : de la cendre et du mortier sont essentiels à leur santé et à leur bien-être. Il faut les nourrir

régulièrement, et les tenir toujours propres avec de l'eau devant elles. Les volailles aiment toutes sortes de grains, comme le sarrasin, l'avoine, le blé-d'Inde, les criblures de blé, etc. Lorsque vous nourrissez des volailles pour en tirer du profit, vous devez vous guider sur ce qui coûte le moins cher et ce qu'on peut se procurer le plus facilement. Elles mangent toutes sortes de légumes crus. Elles sont très friandes de substances animales, cuites ou crues. La viande et le poisson cuits ou crus sont la meilleure nourriture qu'on puisse leur donner, et elles l'aiment beaucoup ; cette nourriture les fait pondre. Une poignée de blé-d'Inde par jour pour chaque\*volaille et de temps à autre des substances animales, des patates bouillies et des légumes mêlées ensemble, avec la moitié autant d'avoine, ou de sarrasin, est une très bonne nourriture. Dans les mois d'hiver, qu'elle leur soit donnée chaude. La ponctualité à soigner les poules et de l'eau claire, voilà le secret de les engraisser et de les faire pondre.

Quant au profit, je crois que l'on peut en retirer en y donnant les soins convenables. Si vous voulez avoir des œufs, je recommande la Dorking anglaise comme une des poules qui pondent le plus ; leurs œufs ne sont pas aussi riches que ceux de plusieurs autres races. Si vous voulez avoir un bon œuf de la saveur la plus agréable, nourrissez la poule de Cochinchine, ou de Shinghae, ou la grande poule Malaise. Vous réunirez des œufs très gros et de bon goût, des volailles de grande taille, et une chair délicate. Un poulet de trois mois est de la même taille qu'une poule commune d'un an, et lorsque vous avez mangé un œuf d'une de ces variétés, ou goûté à leur chair savoureuse, vous trouvez les autres tout à fait insipides et ne les aimez plus. Je recommanderais le croisement de la race Dorking, soit avec celle de Cochinchine ou de la Malaisie. Les œufs de cette

race mixte sont plus gros, et la chair en est tendre, blanche et pleine de jus ; elle présente des formes arrondies et une belle apparence.

Il y a maintenant dans ce pays plusieurs races de volailles dont le public me doit l'introduction.

J'ai aujourd'hui dans mon établissement trente variétés différentes de volailles ; six espèces d'oies dont quelques-unes pèsent jusqu'à trente livres ; trente-six variétés de pigeons, outre des oiseaux de mer, des faisans. Pour vous faire voir le profit qu'on peut obtenir et le parti qu'on peut tirer de l'élève des volailles, je vais citer quelques remarques faites par les journaux européens et les gazettes des Etats-Unis.

Le nombre des volailles et de petit gibier consommés annuellement dans la ville de Paris s'élève communément à 22,000,000. La quantité d'œufs consommés en France dépasse, suivant l'un des derniers journaux, 7,250,000,000 ; là-dessus Paris seul a consommé environ 120,000,000. Les œufs importés d'Irlande, en 1837, à Liverpool et Bristol seulement, représentent une valeur de £250,000 ; l'importation de France durant la même année est encore plus considérable.

Les rapports de la douane pour 1838 font voir que l'Angleterre a importé des œufs du continent (malgré les droits élevés) pour une valeur de plus d'un million de piastres.

Il a été constaté que la ville de New-York consomme chaque mois un demi-million d'œufs. Une revendeuse du marché Fulton en a vendu 175,000 en deux semaines ; cinq jours de la semaine elle en fournissait 100 douzaine à l'Astor House ; et 200 douzaines le samedi.

On peut juger de la production et de la consommation de la volaille et du gibier en Europe par l'approvisionnement de la ville de Paris, qui comprenait les articles et animaux suivants, suivant le comte de Chabrol :—931,000 pigeons ; 1,290,000 poulets ; 549,000 dindons ; 238,000 oies ; 131,000 perdrix ; 177,000 lapins et 174,000 canards.

Le prix des volailles vendues au marché de Quincy à Boston, pendant l'année 1838, s'est élevé à 6,000,-740 dollars ; la vente moyenne d'un seul commerçant s'est montée à 1200 dollars par semaine durant toute l'année. Les œufs vendus à Boston dans la même année représentent plus d'un million de dollars.

Votre obéissant serviteur,

(Signé) J. E. GUILBAULT.

Au président et aux directeurs de la  
société d'agriculture du Bas-Canada.

---

(Traduction.)

ST. HILAIRE, 14 mai, 1851.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur d'accuser la réception d'une lettre des directeurs de la société d'agriculture du Bas-Canada, contenant des questions auxquelles ils me prient de répondre ; il m'est impossible de donner des réponses à plusieurs de ces questions faute d'expérience pratique dans ce pays. Les cultivateurs de mon voisinage de qui je pourrais obtenir les renseignements nécessaires, sont en ce moment tellement occupés à faire leurs semences, qu'il m'a été impossible d'attirer leur attention sur ces matières. Les raisons qu'on donne généralement dans cette localité pour ne pas

garder plus de moutons, sont—les maladies existantes —la négligence à tenir les clôtures en bon état,—la liberté qu'on laisse aux béliers de courir en tout temps —et le bas prix de la laine. A cela, j'ajouterai comme raisons qui empêchent les troupeaux d'augmenter comme ils le devraient,—les mauvais pâturages durant l'été,—l'hivernement dans des bergeries mal aérées—et l'agnèlement trop précoce. Quant aux chevaux, je crois, la meilleure race est celle qui provient du croisement de la race canadienne et de celle de Clydesdale, pour les travaux de l'agriculture ; je crois qu'ils se vendraient plus cher. Quant au cheval canadien, tel qu'il est maintenant, il serait à désirer qu'il reçut une nouvelle infusion de sang de la race normande, afin de lui rendre les qualités qu'il avait autrefois. Je ne pense pas qu'il soit possible d'entretenir avantageusement aucune espèce d'animaux avec de la paille seulement pendant l'hiver. J'ai remarqué qu'on les nourrissait assez bien avec de la paille hachée, sur laquelle on avait versé un gâteau de graine de lin délayé dans l'eau,

Jusqu'ici je n'ai pas trouvé la vache canadienne aussi profitable que les autres. Je possède des vaches des races Durham et Ayrshire ; et celles qui proviennent du croisement de ces deux races me donnent une plus grande quantité de lait, à peu près aussi riche, avec la même nourriture, que les vaches canadiennes ; et lorsqu'elles ne sont plus bonnes laitières elles prennent de la chair plus rapidement et sont beaucoup plus grosses. Peut-être les vaches canadiennes sont-elles préférables dans de très mauvais pâturages ; je n'en ai pas fait l'expérience.

Je crois que la culture des racines serait très avantageuse. Sur mes terres, dont le fond est de terre forte, c'est le mangel-wurtzel qui m'a le mieux réussi ;

mais dans les terrains bien égouttés, je ne doute pas que la carotte soit aussi profitable.

Je nourris cette année mes bestiaux avec ces deux racines, et j'en ai assez pour passer le mois. Elles se conservent bien dans une cave aérée. Plusieurs de mes voisins ont repris l'ancien blé de quatre mois, avec succès. Un cultivateur en a semé dix-neuf minots cette année. Le blé d'automne est, je le crains, une récolte incertaine ; mais ce qui n'a pas péri l'automne dernier, s'annonce bien en ce moment. Aussi longtemps que la patate sera sujette à la maladie qui l'a atteinte ces années dernières, je crois que ce serait une folie de la cultiver en grand.

La mauvaise herbe la plus répandue dans ces cantons est le chardon du Canada, et je regrette de le dire, bien peu de cultivateurs paraissent se donner aucune peine pour s'en débarrasser.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre odéissant serviteur,

(Signé,)

T. E. CAMPBELL.

(Traduction.)

KINGSTON, 14 avril, 1851.

En réponse aux questions suggérées par les directeurs de la société d'agriculture du Bas-Canada, j'ai l'honneur de vous adresser les remarques suivantes :

1o. Le climat du Bas-Canada est favorable aux moutons. Dans le voisinage des grandes villes où les agneaux hâtifs se vendent avantageusement au boucher, je recommanderais les brebis Southdown croisés avec un bélier de Leicester. Les brebis South-

down sont celles qui donnent le plus de lait et leurs agneaux s'engraissent plus promptement. Pour la multiplication, la race du Leicester est la meilleure.

20. J'ai trouvé que les chevaux les plus utiles pour tous les services étaient les étroits des juments canadiennes et du bon gros étalon anglais. Ils étaient préférables comme chevaux de selle aux poulains issus de chevaux canadiens et des juments anglaises et aussi bons dans le harnais.

30. Les veaux devraient être nourris le premier hiver avec de bon foin et quelques racines. Ensuite, s'ils sont en bonne condition à l'automne, ils s'entre-tiendront bien si on leur donne de bonne paille et quelques racines, ou un repas de foin le matin, et de la paille le reste du jour. La paille devrait être employée sortant toute fraîche de la batterie et être donnée en petites quantités à de fréquents intervalles. Les navets doivent être mangés sobrement durant les mois de janvier et février, parce qu'en grande quantité, ils sont trop laxatifs dans les temps. Les bestiaux bien soignés durant l'hiver avec du foin et des racines et placés dans de bons pâturages au printemps seront bons à tuer à la fin de juin, alors que le bœuf se vend un bon prix. A proximité des villes, où les cultivateurs peuvent se procurer une quantité de fumier suffisante, il peut être à propos de vendre du foin ou de la paille ; mais aucune considération ne doit engager à le faire à distance des villes et là où il est impossible d'acheter du fumier, car quand bien même le cultivateur en retirerait un profit momentanément plus considérable, il y perdrait par la suite, par un déficit dans la quantité et la qualité des récoltes.

Pour la viande de boucherie, les races de Hereford et de Devon sont à préférer ; elles donnent plus de

viande qu'aucune autre espèce. Comme vaches laitières, celles d'Ayrshire sont les meilleures.

4. Dans les localités où les pâturages sont bons, je considère une laiterie bien conduite comme une des branches les plus avantageuses de l'agriculture, spécialement si la préparation du fromage de première qualité est bien entendue.

5. Les cochons du Perksire sont aussi profitables que ceux d'aucune autre race. Bien qu'ils n'atteignent pas un poids aussi considérables que les races de plus grande taille, on considère qu'ils donnent plus de profit pour la nourriture qu'ils consomment. Les cochons dégénèrent plus promptement qu'aucune autre espèce d'animaux, lorsque c'est toujours le même troupeau qui se reproduit ; par conséquent il est à propos de changer souvent le mâle en le prenant dans un autre troupeau de la même race mais non allié du sien. La manière de les engraisser dépendra de la situation du fermier ; chacun doit consulter ses moyens et son expérience.

6. Relativement aux volailles, je n'ai aucune expérience touchant les différentes races.

7. L'ancien blé blanc semé autrefois dans le Bas-Canada, me paraît être une très bonne espèce de blé, mais jusqu'à ce que la mouche ait disparu du pays, je ne pense pas qu'il serait prudent de le cultiver en grande quantité. On sème dans le Canada-Ouest, un blé du printemps appelé "club wheat," qui est très estimé ; je ne doute pas qu'il réussirait dans le Bas-Canada. Je crois que le blé de la Mer Noire a dégénéré dans plusieurs localités. La cause peut en être attribuée au manque de la précaution de changer la semence en en faisant venir de lieux éloignés. Le blé d'automne est une récolte trop risquée pour le cultiver dans le Bas-Canada avec avantage. Il se-

rait trop dispendieux de couvrir la terre avec des branches pour le faire sur une grande échelle, et les branches seraient exposées à être emportées par le vent dans les endroits élevés.

8. On sème trop souvent blé sur blé tant dans le Haut que dans le Bas-Canada. Il s'ensuit que le produit est bien moindre qu'autre fois, et la qualité du grain bien inférieure. Il ne devrait être semé qu'après une rotation régulière. Je crois que le système des rotations est celui qui convient le mieux dans le pays. Par ce mode de culture, bien exécuté, la terre conserverait sa fertilité et serait débarrassée des mauvaises herbes.

9. Tant que la maladie des patates existera, je ne crois pas qu'il serait bon de cultiver ce légume en grand.

10. Toutes les racines sont d'une culture avantageuse. Les carottes en particulier, dans un sol convenable, sont très profitables pour nourrir toute espèce de bestiaux. Dans une rotation régulière, il faut cultiver des racines ou du blé-d'inde, aussi de faire des jachères d'été très étendues.

11. Le blé-d'inde est une récolte très utile, lorsque la saison est favorable. Les hauts de tige sont une très bonne nourriture pour les bestiaux et les chevaux, outre le produit des épis ; quand il a été bien cultivé, la terre est toute préparée pour y semer du blé.

12. Les jachères d'été et la préparation de la terre pour les racines, détruiront toujours les mauvaises herbes si le travail est bien fait.

J'ai l'honneur d'être,

Messieurs,

Votre obéissant serviteur,

(Signé,) CHAS. PENNER.

Au président et directeurs de la  
société d'agriculture du Bas-Canada.

ÉTAT DES FINANCES DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA, DU 17  
MAI, 1850, JUSQU'AU 20 MAI, 1851.

	Dt.	£	s.	d.		Cr.	£	s.	d.
17 mai, 1850...	Balance rapportée, compte courant .....	2	3	7½	31 déc. 1850...	Payé à Lovell et Gibson, pour imprimer les journaux de l'agriculture, en plein jusqu'au 1er janvier, 1851.....	583	10	0
	Souscriptions reçues pour le journal d'agriculture en anglais....	30	0	0		Payé à Hector L. Langevin, écuyer, balance à lui due.....	13	10	0
	Do do en français.....	95	6	6	Do oct. do ..	Payé à William Evans, secrétaire et rédacteur du journal d'agriculture.....	193	0	0
	Dons et souscriptions des Membres et annonces.....	23	15	0	Do avril, 1851..	Payé à M. Bibaud, écuyer, traducteur du journal d'agriculture.	40	0	0
	Subvention de la Législature, dernière session.....	600	0	0		Frais de poste.....	10	11	3½
20 mai, 1851...	Balance due par la société.....	112	7	9½	Do mai do ..	Livres pour la bibliothèque.....	4	7	9
						Payé pour distribuer les journaux dans Montréal pendant une année.....	5	10	0
	<i>Porté ci-contre.....</i>	£ 863	11	11		<i>Porté ci-contre.....</i>	£ 850	9	0½

ÉTAT DES FINANCES DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA, ETC.—  
(Continuation.)

	Dt.				Cr.		
	£	s.	d.		£	s.	d.
<i>Rapporté d'autre part</i> . . . . .	£ 863	12	11		<i>Rapporté d'autre part</i> . . . . .	£ 850	9 0½
					Dépenses diverses, papiers à enve-	3	4 10½
					loppes, papiers à écrire, etc . . . .		
					Payé pour écrire et traduire des	7	19 0
					rapports, circulaires, etc. . . . .		
					Payé pour contrat notarié passé	2	0 0
					avec M. Lay . . . . .		
	£ 863	12	11		£ 863	12	11

— 136 —

E. E.

ALFRED PINSONEAULT,  
*Président,*  
WM EVANS,  
*Secrétaire.*

MONTRÉAL, 20 MAI, 1851.

## RAPPORT

DE LA

# SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

DU

## COMTÉ DE BEAUHARNOIS,

*Présenté à la Législature de la Province du Canada.*

*(Traduction.)*

Le comité de direction de la société d'agriculture du comté de Beauharnois à l'honneur de présenter à la législature le rapport suivant de leurs délibérations pendant la dernière année agricole:—

Depuis plusieurs années la société a adopté la règle d'avoir quatre expositions annuelles et deux expositions d'hiver dans des parties différentes du comté, avec deux concours de labourage pour la plus grande commodité des localités où elles ont été respectivement tenues, et les progrès attendus d'une diffusion aussi grande d'avantages pécuniaires et autres, auraient pu être assez encourageants si les fonds de la société lui avaient permis de faire à chaque exhibition une distribution de prix assez forts pour inviter à exposer les meilleurs échantillons dans chaque classe de produits mis au concours. Cependant l'expérience de l'insuffisance des prix, nécessairement de peu de valeur sous le système en question, a engagé le comité à adopter en juin dernier un système nouveau, et à annoncer une seule exposition

en été, et une autre en hiver, à Durham, l'endroit le plus central du comté, en proposant des prix qui offrent un encouragement favorable. Bien que la concurrence soit ouverte à tous les exposants, généralement, une classe séparée pour les animaux a été établie pour les cultivateurs Canadiens-français.

Le résultat a justifié l'opportunité du changement car l'exposition qui a eu lieu le 25 septembre, 1850, offrait de très bons échantillons dans chaque département, et il serait contraire à toute vérité d'affirmer que dans un pays où il est possible d'exposer d'aussi bons chevaux et des bestiaux et des produits aussi excellents. Son agriculture n'est pas dans un état avancé. Plusieurs Américains qui arrivaient de la grande foire d'Albany étaient présents, et n'ont pas hésité à dire qu'il y avait à Durham des échantillons d'animaux supérieurs à ceux de la même espèce à Albany. Le comité a dû regretter l'absence presque totale de Canadiens-français, aucun exposant ne s'étant fait inscrire dans leur classe exclusive. Il faut admettre que quoique Durham soit géographiquement le centre du comté, ce point est peut-être trop éloigné des localités où sont concentrés les cultivateurs Canadiens-français, pour qu'il leur soit facile d'y assister. Pour obvier jusqu'à un certain point à cet inconvénient apparent, le seigneur de Beauharnois a consacré une somme suffisante à titre de don particulier, pour une exposition dans la paroisse de St. Thimothée, la plus éloignée sur le St. Laurent. Mais la vérité oblige le comité à déclarer que l'argent n'a pas été bien appliqué. En réalité, il a fallu le donner en prix pour des animaux et des produits d'une qualité très inférieure. Le seul bon effet qui a été produit est la manifestation d'une disposition à donner un encouragement impartial à toutes les classes.

L'exposition d'hiver a eu lieu à Huntingdon le 25 février dernier, à une petite distance de Durham, en quelque sorte afin de faciliter les fermiers des townships qui élèvent incontestablement le plus d'animaux et les plus beaux. Cette exposition a été principalement remarquable par des échantillons de grains de semence excellents et bien triés. Comme le comité avait donné beaucoup d'attention à cet article important, il a été bien aise de voir que leurs efforts ont eu autant de succès. L'exposition d'animaux était aussi très-satisfaisante,—surtout à cause de deux échantillons importés,—un taureau du Devonshire et un étalon de ferme de Clydesdale.

Les concours de labourage ont eu lieu sur la Rivière Anglaise et dans la paroisse de St. Clément. Le premier, réservé aux concurrents anglais, a été remarquable par l'habileté des jeunes gens qui ont remporté les premiers prix ; et la seconde, pour les Canadiens-français a fait reconnaître une amélioration considérable dans l'ouvrage et l'équipage des laboureurs.

Sans entrer dans des détails minutieux, on peut remarquer en général que tout le système d'agriculture canadienne fait des progrès continuels. L'attention non seulement de la législature, mais aussi du public tout entier, est dirigé vers la création d'une agriculture perfectionnée, comme la principale source d'où doit découler la prospérité commerciale et la richesse de la province. L'agriculture commence en effet à se ressentir de l'impulsion que les découvertes dans les sciences physiques ont donnée à presque toutes les autres professions.

Il est néanmoins impossible de se former une idée correcte de la condition actuelle de l'agriculture dans

la division inférieure de la province, sans établir une distinction entre les systèmes anglais et canadiens. Réunir ces deux systèmes et en former un tout dont le nom général d'agriculture du Bas-Canada serait aussi injuste que fallacieux.

Le principe fondamental de l'agriculture anglaise est l'amélioration du sol, conformément aux systèmes les plus approuvés,—en pratique aussi bien qu'en théorie,—et lorsque ce principe n'est pas suivi, c'est à cause du manque de capitaux suffisants pour utiliser les avantages de l'habileté, ou du manque de terres assez vastes pour l'union du capital et de l'habileté. Il est évident que cinquante ou soixante arpents en culture (environ la moyenne des terres défrichées sur les fermes de cent arpents appartenant aux Anglais,) ne peuvent admettre qu'une application très limitée des procédés modernes, ou même l'emploi d'une main d'œuvre inexpérimentée obtenue à prix d'argent. La preuve que le cultivateur anglais connaît bien la puissance de ces agents, pour améliorer sa culture et augmenter par là ses produits, résulte du fait qu'il s'en prévaut aussitôt qu'il a pu accumuler graduellement les moyens nécessaires. Il s'ensuit que dans les parties du pays où sont établis depuis vingt ou vingt-cinq ans des cultivateurs industriels et économes, le système de culture n'est pas inférieur à ce qu'il est en moyenne dans la Grande-Bretagne.

Le système canadien-français, au contraire, implique le principe, (si l'on peut s'exprimer ainsi,) de la *détérioration* du sol. La conséquence est que le cultivateur canadien, après quelques années d'exploitation, trouve son sol épuisé et est lui-même appauvri. On a beaucoup dit et écrit à ce sujet et on a fait bien des efforts louables pour découvrir les causes de ce système anti-progressif et y appliquer des remèdes

efficaces. Des comités législatifs s'en sont occupés avec beaucoup de zèle et d'habileté et recommandent des modes d'amélioration utiles et importants. Il se publie en français un journal d'agriculture ; mais son utilité et son influence sont presque nuls à cause des limites étroites de l'éducation, surtout chez cette partie de la génération actuelle qui est en état de se livrer à l'agriculture. Dans les cinq paroisses catholiques de ce comté, l'existence d'une semblable publication est à peine connue. Sa circulation est limitée au clergé catholique. Quelques personnes animées par l'esprit public possédant de grands moyens et des connaissances en agriculture, réalisent, en donnant l'exemple des méthodes améliorées, quelques uns des bons effets qui résultent des fermes-modèles. Ce dernier mode d'instruction serait le plus propre à enseigner la bonne culture à ceux qui ne savent pas lire, si l'opération des fermes-modèles n'était pas dans des limites restreintes par les fortes dépenses qu'exige leur établissement. Depuis plusieurs années, le comité a pu faire l'expérience de leur utilité par la magnifique ferme-modèle établie à Beauharnois par le ci-devant seigneur le très-honorable Edward Ellis, à ses propres frais.

Quelques soient les remèdes ou les systèmes d'amélioration qui puissent être proposés, le comité est persuadé après beaucoup d'observations et d'attention donné à ce sujet, qu'ils ne produiront aucun résultat jusqu'à ce que les obstacles qu'ils déclarent sans hésitation être les deux causes fondamentales de l'infériorité de la culture chez les Canadiens-français aient disparu. C'est, premièrement, le manque général d'éducation qui empêche la diffusion des connaissances agricoles par la presse et fait qu'elles ne peuvent être communiquées que par des conseils donnés verbalement ou par des exemples pratiques et

palpables, moyens extrêmement limités de leur nature. Le second obstacle est l'emploi d'une aussi grande partie du temps précieux du cultivateur à des actes de dévotion durant la semaine et l'absorption de ses moyens pécuniaires pour les besoins de son église. Suivant le calcul le plus modéré, trente jours sont enlevés à son industrie productive et à celle de sa famille, et cela souvent dans le temps le plus précieux de l'année. Cet emploi de son temps peut se rapporter à des fins élevées, et être utile au salut de son âme, mais il est évident qu'il est incompatible avec la bonne culture de sa terre. Avec une taxe qui pèse aussi lourdement sur son travail qui est généralement son seul capital, il est impossible qu'il élève sa condition encore moins qu'il puisse lutter avec ses voisins protestants qui n'ont pas les mêmes obligations.

Néanmoins, le comité se réjouit de pouvoir annoncer les progrès vers l'amélioration du système de culture des Canadiens-français. La culture des prairies, en semant de la graine de trèfle et de mil à peine connue autrefois commence à se répandre. On cultive aussi les racines, et la laiterie reçoit plus d'attention. Le bon beurre devient plus commun, mais la fabrication de fromage est encore presque entièrement négligée.

Le comité constate avec beaucoup de satisfaction l'efficacité de la société d'agriculture qu'il représente, et qui, pendant une existence de vingt-quatre ans, a contribué puissamment, non seulement à encourager les progrès généraux de l'agriculture, mais encore à établir un système de culture vraiment excellent dans le comté de Beauharnois; et en terminant, il ose espérer que quelques soient les progrès que fasse l'art d'agriculture, les systèmes existants de sociétés de

district et de comté soient maintenues avec les subventions libérales que la législature accorde actuellement.

Le tout très respectueusement soumis.

L. G. BROWN,

Président de la société d'agriculture,  
Comté de Beauharnois.

Beauharnois, 2 juin 1851.

---

**COMPTES DES RECETTES ET DÉPENSES DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, COMTÉ  
DE BEAUHARNOIS, POUR 1850-51.**

RECETTES.			£	s.	d.	DÉPENSES.			£	s.	d.
25 fév. 1850 ..	Balance en mains à cette date...		6	5	6	25 sept. 1850..	Montant des prix décernés et payés à l'exposition des animaux, à Durham, jusqu'à ce jour.....	£118	0	0	
Do sept. do ..	Montant de l'appropriation législative .....		150	0	0		Montant des dépenses contingentes pour enclos, connétables spéciaux, etc.....	4	5	6	
Do fév. 1851..	Montant des souscriptions reçues jusqu'à cette date.....		58	2	6						
						Do oct. do ..	Montant des prix décernés et payés au concours de labourage, à la Rivière Anglaise, jusqu'à cette date.....		122	5	6
						5 nov. do ..	Do do do au concours de labourage, à St. Clément, jusqu'à cette date.....		10	0	0
									5	5	0
	<i>Porté ci-contre.....</i>		£ 214	7	0		<i>Porté ci-contre.....</i>	£ 137	10	6	

**COMPTE DES RECETTES ET DÉPENSES DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, COMTÉ  
DE BEAUHARNOIS, ETC.—(Continuation.)**

	RECETTES.	£	s.	d.		£	s.	d.	
19	<i>Rapporté d'autre part.....</i>	214	7	0	25 fév. 1851 ..	<i>Rapporté d'autre part.....</i>	137	10	6
						Do do do à l'exposition, à Huntingdon, jusqu'à cette date.....	£48	5	
						Dépenses contingentes pour cette exposition.....	£ 1	10	
						Montant du compte du secrétaire pour papeterie, frais de poste, etc., pour deux ans.....	49	15	0
						Montant du compte d'impression des affiches, en anglais et en français, et annonces dans les journaux anglais et français, pendant deux ans.....	3	16	8
						£ 214 7 0	23	5	10
		£	214	7		£	214	8	0

E. E.

L. G. BROWN, Président.

BEAUHARNOIS, 25 février, 1851.  
Assermenté devant moi, ce douzième jour de juin, 1851.

R. H. NORVAL, J. P.



# INDEX

---

AYLMER, U., lettre en réponse à certaines questions.....	124
BAKER, STEVENS, do do .....	97
BEANE, SIMON, do do .....	30
BELLEFEUILLE, J. L. De, do .....	117
BERCZY, WM., do do .....	37
BOA, WM., do do .....	59
BOUCHER BELLEVILLE, J. PHE., do .....	46
BOUTILLIER, T., do do .....	121
BROWN, L. G., Rapport de la société d'agriculture du comté de Beauharnois.....	136
CAMPBELL, MAJOR T. E., lettre en réponse à certaines questions.....	129
CHAGNON, G. do do .....	63
CHAPAIS, F. CHS., do do .....	99
DESAULNIERS, F. do do .....	123
DODS, JOHN, do do .....	34
EVANS, WM., secrétaire de la société d'agriculture du Bas- Canada. Rapport de la société signé par lui et Alfred Pinsoneault, Ecr., président de la société... Do Circulaire contenant des questions, signée par lui et le président et les directeurs de la société.....	10 21
FERRIE, ROBT., lettres en réponse à certaines questions.....	25
FORTIER, C. C., M.D., lettre en réponse à certaines questions	76
GUILBAULT, J. E., article sur les volailles.....	126
KAVANAGH, H., lettre en réponse à certaines questions.....	86
MOREAU, L. A., do do .....	110
PENNER, CHS., do do .....	131
PILOTE, REV., Ptre. do do .....	70

PINSONEAULT, ALFRED., président de la société d'agriculture du Bas-Canada. Rapport de la société signé par lui et Wm. Evans, écuyer, secrétaire de la société.....	10
Do Circulaire contenant des questions, signée par le président, les directeurs et le secrétaire de la société....	21
PROVANCHER, RÉV. L., lettre en réponse à certaines questions.....	114
QUESTIONS contenues dans une circulaire signée par le président, les directeurs et le secrétaire de la société d'agriculture du Bas-Canada.....	21
RAPPORT du comité spécial.....	3
RAPPORT de la société d'agriculture du Bas-Canada.....	10
RAPPORT de la société d'agriculture du comté de Beauharnois	136
RHODES, CAPT. WM., lettre en réponse à certaines questions.....	52
TABLEAU financier de la société d'agriculture du Bas-Canada.....	135
Do De la société d'agriculture de Bauharnois.....	144
WATTS, R. N., lettre en réponse à certaines questions.....	79

